



Les voies de développement

Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Haïti



HAÏTI

Les voies de développement

**Interactions
entre politiques
publiques, migrations
et développement
en Haïti**

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE, de son Centre de développement ou de l'INURED.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Citer ce titre comme suit :

OCDE/INURED (2017), *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Haïti*, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris.
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264278844-fr>

ISBN 978-92-64-27883-7 (imprimé)

ISBN 978-92-64-27884-4 (PDF)

ISBN 978-92-64-27885-1 (ePub)

Série: Les voies de développement

ISSN 2414-0937 (imprimé)

ISSN 2414-0945 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédit photo: Couverture © réalisée par le Centre de développement.

Les corrigenda des publications OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE/INURED 2017

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Le phénomène d'émigration existe depuis longtemps en Haïti. Les facteurs politiques, économiques et environnementaux ont favorisé un accroissement de la diaspora des Haïtiens à l'étranger. En 2015, environ 1.2 million d'Haïtiens vivaient en dehors d'Haïti. L'argent envoyé au pays par ces émigrés contribue de manière importante à l'économie et correspond à 25% du PIB d'Haïti, représentant la part la plus élevée parmi les pays partenaires de l'étude « Interactions entre politiques publiques, migrations et développement » (IPPM). Les transferts de fonds améliorent les conditions de vie de nombreux ménages haïtiens et ont le potentiel de financer la reconstruction et le développement.

Toutefois, un défi majeur pour Haïti est de trouver la façon de mieux gérer et tirer parti des migrations dans une perspective de développement, en particulier dans un contexte où les études empiriques sur les liens entre migrations et développement sont rares. Le rôle de la migration et des transferts de fonds pour le développement n'est toujours pas reflété dans l'agenda politique du pays. Il est possible d'intégrer davantage la migration dans les politiques de développement. Des études apportant une base de connaissances suffisante sont essentielles pour garantir des réponses politiques éclairées et cohérentes dans le domaine des migrations et du développement.

Ce rapport entend combler cette lacune. En 2013, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Commission européenne ont lancé un projet visant à recueillir des données empiriques au sujet des interactions entre politiques publiques, migrations et développement dans dix pays à travers le monde, dont Haïti. Les conclusions présentées ici à propos d'Haïti sont le fruit de quatre années de travail de terrain, d'analyses empiriques et de dialogue politique, en collaboration avec l'Institut interuniversitaire de recherche et de développement (INURED).

Le rapport examine dans quelle mesure les diverses dimensions de la migration affectent des secteurs politiques essentiels en Haïti : le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, ainsi que l'investissement et les services financiers. Il analyse par ailleurs l'influence des politiques adoptées dans ces secteurs sur tout un éventail de résultats migratoires, tels que la décision de migrer, l'utilisation des fonds rapatriés et le succès de la migration de retour. L'analyse empirique repose sur des travaux de terrain en Haïti, incluant la collecte de données quantitatives auprès de 1 241 ménages, et la conduite de 41 entretiens qualitatifs auprès des parties prenantes. Ces données ont été collectées du 22 mai au 30 juin 2014, soit un an avant la crise migratoire entre Haïti et la République Dominicaine. Les nouvelles données générées par cette crise ne sont pas incorporées

dans ce rapport et, considérant les questions de recherche investiguées, n'affectent ni la validité ni la pertinence de l'analyse.

Le rapport sur Haïti est publié en parallèle avec neuf autres rapports nationaux et un rapport comparatif qui met en parallèle les résultats des différents pays et fournit un cadre d'action cohérent, s'appuyant sur les travaux de terrain et l'analyse conduits dans les dix pays partenaires. L'analyse sur Haïti s'entend comme une boîte à outils permettant de mieux comprendre le rôle joué par les politiques publiques eu égard au lien entre migrations et développement, ceci bien au-delà des tournures conjoncturelles que peuvent engendrer l'absence de politiques publiques articulées autour des migrations et le développement. Elle vise à favoriser le dialogue politique et à proposer une orientation afin d'intégrer au mieux la question des migrations dans les stratégies nationales de développement. Forts des échanges menés avec les principaux intervenants et décideurs du pays, le Centre de développement de l'OCDE et l'INURED entendent poursuivre leur coopération en vue de renforcer la contribution positive des migrations en faveur du développement durable d'Haïti.

Mario Pezzini
Directeur du Centre de développement
et Conseiller spécial auprès
du Secrétaire général de l'OCDE
sur le développement

Louis HERNS MARCELIN
Chancelier de l'Institut
interuniversitaire de recherche
et de développement (INURED)

Remerciements

Le rapport *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Haïti* a été préparé par l'Unité Migrations et compétences du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Institut interuniversitaire de recherche et de développement (INURED).

L'équipe était dirigée par David Khoudour, Chef de l'Unité Migrations et compétences, sous l'autorité de Mario Pezzini, Directeur du Centre de développement de l'OCDE et Conseiller spécial du Secrétaire général de l'OCDE sur le développement. Le rapport a été rédigé par Lisa Andersson, Bram Dekker, Jason Gagnon et Hyeslin Park du Centre de développement de l'OCDE, et par Louis HERN Marcelin et Toni Cela de l'INURED. L'équipe remercie également Vararat Atisophon, Fatouma Diarrassouba et Marion Richard, du Centre de développement de l'OCDE, pour leur assistance technique dans la préparation de ce rapport. L'équipe éditoriale du Centre de développement de l'OCDE, dirigée par Delphine Grandrieux, en a fait une publication. La couverture a été conçue par Aida Buendía. La traduction a été faite par Architexte et Hélène Boccage, et révisée par Isabelle Delpéch. Lisa Andersson a assuré la coordination du rapport et Alexandra Le Cam a fourni un soutien administratif et logistique tout au long du projet.

Cette étude s'appuie sur une recherche de terrain implémentée en Haïti par l'INURED, sous la direction de Louis HERN Marcelin et Toni Cela. Les auteurs remercient les analystes James Shultz et Wesner Antoine ; les assistants de recherche Kethia Charles, Dabouze Estinvil et Fed Kedny Exantus; les superviseurs de terrain Pierre Rosaire Denestan, Dieufait Noelsaint, Nathanael Pericles et Peterson Telus ; les enquêteurs Alix Attignol, Franck Benjamin, Fedel Charles, Jordany Defonce, Daphnide Delva Noel, Jordany Dorsainvil, Rose Meedly Emile, Orlithe Fortin, Judith Jean Noel, Wilkenson Jules, Jean Guyto Laloï, Josue Posy, Pierre Michelet Raymond, Nadine Royere, Jean Rolando Simbert; les spécialistes en informatique Ezechiel Colas et Marceau Augustin; et les chauffeurs Samuel Damus, Bonald Toussaint, Herve Charlemagne, Camille Nortil, Jean Robert Tancil et Chrismane Vaval. Nous remercions aussi Marie Cindia Marcelin, Valentina Morency et Adeline Jean Philippe pour leurs supports administratifs.

L'Office National de la Migration (l'ONM) a joué un rôle important dans l'organisation du séminaire de lancement du projet en Haïti en octobre 2013. Divers représentants du gouvernement et des organisations internationales en Haïti ont pris part à l'ensemble des événements organisés en Haïti.

Le Centre de développement de l'OCDE remercie tout particulièrement la Commission européenne pour son soutien financier et sa collaboration dans l'exécution de ce projet conduit sur une période de quatre années.

Cette publication a été réalisée avec le soutien de l'Union européenne. Le contenu de la publication est la responsabilité du Centre de développement de l'OCDE et de l'Institut interuniversitaire de recherche et de développement (INURED) et ne reflète en aucun cas les vues de l'Union européenne.

Table des matières

Sigles et abréviations	13
Principaux indicateurs d'Haïti	14
Résumé	15
Chapitre 1. Évaluation et recommandations de politiques en Haïti	19
Pourquoi Haïti était-il inclus dans le projet IPPMD ?	23
Comment le projet IPPMD a-t-il été mis en œuvre en Haïti ?	25
Que nous apprend le rapport au sujet des liens entre migrations et développement ?	25
Un programme d'action plus cohérent peut permettre de libérer le potentiel de développement des migrations	31
Structure du rapport	33
Références	33
Chapitre 2. Paysage de la migration en Haïti	35
Aperçu des tendances migratoires et des transferts de fonds en Haïti	37
Les interactions entre migrations et développement dans les travaux de recherche et les programmes de développement	47
Quel rôle jouent les migrations dans les stratégies nationales de développement ?	51
Les politiques existantes en matière de migrations	55
Quel cadre institutionnel régit les migrations ?	57
Conclusions	57
Note	58
Références	58
Chapitre 3. Comprendre le cadre méthodologique utilisé en Haïti	65
Comment s'est déroulé l'échantillonnage des ménages et des communautés ?	66
Enquêtes auprès des ménages	69
Comment les données ont-elles été analysées ?	70
Que révèlent les enquêtes sur les migrations en Haïti ?	72

Notes	79
Annexe 3.A1. Synthèse des modules inclus dans l'enquête auprès des ménages haïtiens	80
Chapitre 4. Quelle est l'incidence des migrations sur le développement d'Haïti ?	81
Migrations et marché de l'emploi	82
Migrations et agriculture	88
Migrations et éducation	93
Migrations, investissements et services financiers	98
Conclusions	101
Notes	102
Références	102
Chapitre 5. Impact des politiques sectorielles sur les migrations en Haïti	107
Politiques relatives au marché de l'emploi et migrations	109
Politiques agricoles et migrations	113
Politiques en matière d'éducation et migrations	117
Politiques en matière d'investissement et de services financiers et migrations	122
Conclusions	127
Notes	127
Références	128
Tableaux	
1.1. Dimensions de la migration et résultats en matière de migrations dans l'étude IPPMD	21
2.1. Le pourcentage d'émigrés résidant dans des pays développés a augmenté au cours du temps	38
3.1. Nombre de SDE et d'unités primaires d'échantillonnage (UPE) échantillonnées par département	67
3.2. Taille de l'échantillon final en Haïti	69
3.3. Synthèse des personnes interrogées dans le cadre des entretiens qualitatifs, en fonction du type d'organisation	70
3.4. Les ménages avec un émigré ou un migrant de retour sont plus riches que les ménages sans migrant	74
3.5. Caractéristiques des individus dans les ménages échantillonnés	75
4.1. Les transferts de fonds semblent réduire le taux de participation des ménages urbains au marché de l'emploi	86
4.2. Les transferts de fonds encouragent le travail indépendant dans les zones urbaines	87

4.3.	Les transferts de fonds exercent un effet positif sur l'agriculture	92
4.4.	Les transferts de fonds stimulent les investissements dans l'enseignement privé en Haïti	96
4.5.	L'émigration est associée à une plus forte probabilité de posséder des biens immobiliers en Haïti	101
5.1.	Politiques sectorielles et programmes visés dans le cadre du projet IPPMD en Haïti.	108
5.2.	La participation à un programme de formation professionnelle est associée à des projets d'émigration chez les hommes et dans les zones urbaines	111
5.3.	Les subventions agricoles ont peu d'incidence sur les résultats en matière de migrations en Haïti	117
5.4.	Les programmes de TMC sont positivement corrélés avec l'émigration	122
5.5.	L'accès à un compte bancaire permet de réduire le volume des transferts de fonds par voie informelle en Haïti	125

Graphiques

1.1.	Migrations et politiques sectorielles de développement : une relation bilatérale.	21
1.2.	Haïti est un pays d'émigration nette.	24
1.3.	En Haïti, la contribution des transferts de fonds par rapport au PIB est la plus élevée parmi les pays IPPMD.	24
1.4.	Calendrier du projet IPPMD en Haïti.	25
1.5.	Dans les zones urbaines d'Haïti, la proportion d'individus actifs parmi les ménages recevant des transferts de fonds est plus faible que dans les autres ménages.	27
1.6.	Les subventions aux activités agricoles semblent stimuler l'émigration des Haïtiens	28
1.7.	Les ménages haïtiens qui bénéficient de programmes de TMC sont plus susceptibles que les autres de compter un émigré parmi leurs membres.	29
1.8.	En moyenne, les ménages haïtiens qui possèdent un compte bancaire reçoivent plus de transferts de fonds.	31
2.1.	Environ 11 % de la population d'Haïti a émigré.	38
2.2.	Les États-Unis sont le premier pays de destination des Haïtiens, suivi par la République dominicaine.	39
2.3.	Les transferts de fonds vers Haïti continuent d'augmenter	46
3.1.	Part des ménages, en fonction de l'expérience migratoire (%)	72
3.2.	La migration de retour est la plus fréquente dans le Nord-Est.	73

3.3.	Les États-Unis sont le principal pays d'émigration.	75
3.4.	La recherche d'un travail est la principale raison de l'émigration	76
3.5.	Environ 38 % des ménages de l'échantillon ont bénéficié de transferts de fonds	77
3.6.	Le paiement de la scolarité d'un membre du ménage est la décision la plus fréquente prise par les ménages recevant des fonds d'un ancien membre	78
3.7.	Le groupe de migrants de retour le plus important vient de la République dominicaine	79
4.1.	En Haïti, ce sont surtout les travailleurs qualifiés et la main-d'œuvre agricole qui émigrent	84
4.2.	Les ménages recevant des transferts de fonds comptent moins de membres actifs	85
4.3.	Les transferts de fonds sont investis dans l'agriculture en Haïti	91
4.4.	Le taux de scolarisation des enfants et des jeunes est élevé en Haïti	95
4.5.	Les jeunes des ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de fréquenter l'enseignement privé en Haïti.	98
4.6.	Les ménages recevant des transferts de fonds et les migrants de retour sont plus susceptibles de posséder des biens immobiliers en Haïti	100
5.1.	La plupart des Haïtiens trouvent un emploi par le biais de leur réseau.	113
5.2.	Les subventions agricoles semblent augmenter l'émigration.	116
5.3.	Ménages haïtiens bénéficiant de programmes en faveur de l'éducation, selon qu'ils comptent ou non un émigré.	120
5.4.	Les ménages haïtiens disposant d'un compte bancaire reçoivent en moyenne des montants plus importants	124
5.5.	Le niveau de participation des ménages à des programmes de formation financière est très faible	126

Encadrés

1.1.	En quoi consiste le projet IPPMD ?	20
3.1.	Principales définitions pour l'enquête auprès des ménages.	68
4.1.	Exploration des liens entre migrations et emploi	86
4.2.	Les liens entre migrations et travail indépendant	87
4.3.	Liens entre transferts de fonds, migration de retour et investissement parmi les ménages agricoles	92
4.4.	Liens entre transferts de fonds et scolarisation	95
4.5.	Liens entre migrations, transferts de fonds et investissements productifs	100

5.1.	Les liens entre les programmes de formation professionnelle et les projets d'émigration	110
5.2.	Les liens entre les subventions agricoles et les migrations	116
5.3.	Le lien entre les politiques en faveur de l'éducation et les migrations	121
5.4.	Les liens entre comptes bancaires et comportements en matière de transfert de fonds	125

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/ocddlibrary>



<http://www.oecd.org/ocddirect/>

Sigles et abréviations

ACDI	Agence canadienne de développement international
BRH	Banque de la République d'Haïti
CAD	Dollars canadiens (devise)
DEED	Développement économique pour un environnement durable
EPT	Éducation pour tous
FAES	Fonds d'assistance économique et sociale
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture]
HDM	Haitian diaspora marketplace [Marché de la diaspora haïtienne]
HTG	Gourde haïtienne (devise)
IHSI	Institut haïtien de statistique et d'informatique
INURED	Institut interuniversitaire de recherche et de développement
IPPM	Interactions entre politiques publiques, migrations et développement
MCO	Méthode des moindres carrés ordinaires
MHAVE	Ministère des haïtiens vivant à l'étranger
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEА	Organisation des états américains
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
PADF	Fondation panaméricaine de développement
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSDH	Plan stratégique de développement d'Haïti
SDE	Sections d'énumération
SNS	Service national semencier
TMC	Transferts monétaires conditionnels
TPS	Temporary Protected Status [Statut temporaire protégé]
UPE	Unités primaires d'échantillonnage
USAID	Agence américaine pour le développement international
USD	Dollar des États-Unis d'Amérique (devise)

Principaux indicateurs d'Haïti

(Les chiffres entre parenthèses renvoient à la moyenne de l'OCDE)

Territoire, population et cycle électoral

Population (millions) ^c	10.7	Langue officielle	Creole, Français
Population âgée de 0 à 14 ans (% du total) ^c	34 (18)	Forme de gouvernement	République constitutionnelle
Densité de la population (personnes par kilomètre carré de superficie des terres) ^c	389 (37)	Dernière élection présidentielle	20 novembre 2016
Territoire (en milliers, km carrés) ^c	27.6		

Économie

PIB (milliards USD courants) ^c	8.7	Dépenses publiques totales (% du PIB) ^d	18.5
Croissance du PIB (% annuel) ^c	1.2 (2.1)	Recettes des administrations publiques (% du PIB) ^d	18.5
PIB par habitant (USD PPA internationaux constants de 2011) ^c	1.7 (38.0)	Exportations de biens et de services (% du PIB) ^c	20.0 (28.5)
Inflation, prix à la consommation (% annuel) ^c	9.0 (0.2)	Importations de biens et de services (% du PIB) ^c	50.6 (28.2)

Bien-être

Satisfaction dans la vie (sur une échelle de 1 à 10) ^c	3.6 (6.5)	Installations d'assainissement améliorées (% de la population y ayant accès) ^c	27.6
Espérance de vie à la naissance, total (années) ^b	63 (80)	Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national (% de la population) ^a	58.5
Indice d'inégalité (GINI) ^a	60.8 (31)	Taux de chômage (%) ^b	6.8 (7.3)
Inégalités entre hommes et femmes (indice SIGI) ^b	0.56 (0.02)	Taux de chômage des jeunes (de 15 à 24 ans, %) ^b	17.1 (16.4)
Taux de participation à la population active, total (% de la population totale de 15 à 64 ans) ^b	67.5 (70.7)	Satisfaction à l'égard de la disponibilité de logements abordables (% satisfaits) ^c	22 (46)
Ratio emploi-population, personnes âgées de 15 ans et plus (%) ^b	61.5 (55.2)		

Notes : a) données pour 2012 ; b) données pour 2014 ; b) données pour 2015 ; c) données pour 2016.

Sources : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (base de données), <http://data.worldbank.org/>, Washington, DC ; OCDE, Indicateur institutions sociales et égalité femmes-hommes (SIGI), www.genderindex.org/ ; FMI, Base de données des perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international, édition d'octobre 2016, Washington, DC ; Gallup (2015), Sondage mondial Gallup World Poll (base de données), Gallup Organisation.

Résumé

Haïti connaît une émigration importante, principalement vers les États-Unis et la République dominicaine. Les émigrés représentent 11 % de la population haïtienne, et leurs transferts de fonds ont atteint 2 196 millions de dollars américains (USD) en 2015, soit un quart du produit intérieur brut (PIB) du pays. Or, malgré le potentiel de développement lié à ces flux humains et financiers, le cadre des politiques publiques d'Haïti ne prend pas en compte les migrations. Le projet Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPMD), géré par le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et cofinancé par l'Union européenne, a pour objectif de permettre à Haïti de maximiser ce potentiel. Il examine :

1. comment les différentes dimensions des migrations (émigration, transferts de fonds et migration de retour) influent sur des secteurs essentiels pour le développement, tels que le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, ainsi que l'investissement et les services financiers ;
2. comment, dans ces secteurs, les politiques publiques accroissent l'incidence des migrations sur le développement ou ont, au contraire, un impact délétère.

Ce rapport synthétise les constats et les principales recommandations de politiques qui se dégagent de recherches empiriques effectuées entre 2013 et 2017 en collaboration avec l'Institut interuniversitaire de recherche et de développement (INURED) d'Haïti. Les données ont été recueillies au moyen d'une enquête réalisée auprès de 1 241 ménages et de 41 entretiens en profondeur menés avec des parties prenantes. L'analyse du contexte politique, économique et social éclaire sous un angle nouveau la relation complexe entre les migrations et les politiques sectorielles.

La cohérence des politiques est fondamentale pour que les migrations soient propices au développement

Les recherches montrent que les différents aspects des migrations (émigration, transferts de fonds et migration de retour) ont à la fois des effets positifs et négatifs sur les principaux secteurs de l'économie haïtienne. De même, les politiques sectorielles ont des répercussions indirectes, et parfois

inattendues, sur les migrations et leur contribution au développement. Il est crucial de comprendre ces facteurs si l'on veut élaborer des politiques cohérentes.

Les politiques relatives au marché de l'emploi peuvent encourager l'émigration

D'après les constats de l'IPPMD, il semble que les programmes de formation professionnelle incitent les migrants potentiels à chercher du travail à l'étranger. De fait, les personnes ayant pris part à un programme de formation professionnelle ont davantage pour projet d'émigrer (18 %) que les autres (9 %). De plus, l'enquête IPPMD indique qu'il manque en Haïti un outil important que plusieurs pays ont conçu pour améliorer la recherche d'emploi : des agences publiques pour l'emploi qui, en aidant les demandeurs d'emploi et assurant une meilleure adéquation sur le marché de l'emploi au niveau national, rendraient l'émigration moins impérative. Les migrations influent également sur l'offre de main-d'œuvre dans les zones urbaines du pays : parmi les ménages urbains qui reçoivent des transferts de fonds, la proportion de membres ayant un emploi tend à être plus faible que dans les autres ménages, ce qui laisse supposer que les transferts de fonds peuvent réduire la nécessité de travailler.

Les subventions aux activités agricoles semblent amplifier l'émigration, mais ce lien est ténu

Les transferts de fonds des migrants peuvent stimuler le secteur agricole en facilitant notamment l'accès des ménages au crédit et en leur permettant d'investir dans des activités agricoles. D'après l'enquête IPPMD, les ménages haïtiens qui reçoivent des transferts de fonds sont plus susceptibles d'investir dans des activités agricoles que les autres ménages. Pour autant, les transferts de fonds ne semblent pas influencer le type d'agriculture pratiquée, ni sur le niveau des investissements. En outre, on constate que les ménages qui bénéficient de subventions agricoles sont plus susceptibles que les autres de compter un membre qui a émigré ou qui envisage d'émigrer, mais il semble que cela dépende davantage du niveau de richesse du ménage que des subventions à proprement parler.

Les transferts monétaires destinés à l'éducation sont associés à une hausse de l'émigration

Les ménages de l'échantillon qui reçoivent des transferts de fonds indiquent utiliser le plus souvent cet argent pour financer l'éducation d'un de leurs membres. Néanmoins, après ajustement de ces données en prenant en compte les caractéristiques propres aux ménages et aux individus qui les composent, une analyse plus approfondie révèle que les enfants et les jeunes qui font partie d'un ménage recevant des transferts de fonds ne sont pas davantage susceptibles d'être scolarisés que les autres. En revanche, il semble

que les transferts de fonds stimulent l'investissement dans l'enseignement privé en Haïti, et que les programmes d'éducation aient des répercussions sur les décisions ayant trait aux migrations ou aux transferts de fonds. En effet, les ménages qui bénéficient d'un programme d'éducation sont plus susceptibles de compter un membre qui a émigré, ou qui a pour projet d'émigrer. Ces différences semblent tenir, dans une large mesure, aux transferts monétaires destinés à l'éducation : les ménages qui reçoivent des transferts monétaires conditionnels sont plus susceptibles de compter un émigré (13 %) que les autres ménages (4 %).

Un compte bancaire encourage le recours à des canaux formels pour les transferts de fonds

Le projet IPPMD met en évidence un lien très ténu entre migrations et investissements productifs en Haïti. Les ménages avec émigrés sont plus susceptibles que les autres ménages de posséder des biens immobiliers, alors que ni les transferts de fonds ni la migration de retour ne semblent stimuler les investissements dans l'immobilier ou dans une entreprise. La faible corrélation entre migrations et investissements productifs peut être due au manque d'inclusion financière et de connaissances financières. En effet, les programmes de formation destinés à améliorer les connaissances financières des Haïtiens ne concernent qu'une très faible proportion d'Haïtiens : seulement 5 % des ménages de l'échantillon ont participé à ce type de programme. Et moins de la moitié des ménages de l'échantillon (47 %) possèdent un compte bancaire.

Il faut intégrer les migrations dans les stratégies de développement sectorielles et nationales

Les migrations peuvent favoriser le développement économique et social en Haïti, mais leur potentiel n'est pas encore mis à profit. Nombre de responsables de l'élaboration de politiques sectorielles ne tiennent pas toujours suffisamment compte des migrations, et il semble que certaines politiques contribuent de manière non intentionnelle à l'émigration. À l'avenir, il sera donc nécessaire de prendre en considération les migrations dans la formulation, le déploiement, le suivi et l'évaluation des politiques de développement sectorielles. Un cadre d'action plus cohérent au niveau ministériel et aux différents échelons de gouvernement maximiserait les effets bénéfiques des migrations. Il faut pour cela :

- créer des institutions, telles que des agences publiques pour l'emploi, afin de faire mieux correspondre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi ;
- faciliter l'investissement des transferts de fonds dans des activités agricoles productives, en proposant aux ménages une formation qui leur permettra d'améliorer leurs connaissances financières et leur capacité à prendre des décisions d'investissement appropriées ;

- veiller à la qualité et à l'accessibilité des établissements d'enseignement publics et privés, de façon à répondre à la demande d'enseignement privé qui augmente sous l'effet des transferts de fonds ;
- accroître les connaissances financières et les compétences entrepreneuriales des ménages parmi les populations qui affichent un taux d'émigration élevé, afin d'encourager l'investissement des transferts de fonds.

Chapitre 1

Évaluation et recommandations de politiques en Haïti

Haïti ne tire pas suffisamment parti du potentiel de développement offert par les niveaux élevés d'émigration qui caractérisent le pays. Le projet Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPMD) a été mis en œuvre en Haïti entre 2013 et 2017 afin d'étudier, au travers d'une analyse quantitative et qualitative, les liens entre les migrations et les politiques publiques dans quatre secteurs clés : marché de l'emploi, agriculture, éducation, investissement et services financiers. Ce chapitre propose un aperçu des conclusions du projet, en mettant l'accent sur le potentiel de promotion du développement qu'offrent les migrations dans bon nombre de leurs dimensions (émigration, transferts de fonds et migration de retour) et en analysant les politiques sectorielles nationales qui en permettront la réalisation.

Les Haïtiens sont nombreux à émigrer, principalement vers les États-Unis et la République dominicaine. Les transferts de fonds de la diaspora, qui compte de plus en plus de membres, ont atteint 2 196 millions de dollars américains (USD) en 2015, soit un quart du produit intérieur brut (PIB) du pays (Banque mondiale, 2017). Ces migrations et ces transferts de fonds sont autant des opportunités que des défis pour Haïti. Désormais, le principal enjeu est de parvenir à créer, dans tous les secteurs concernés, un environnement propice à la consolidation des effets positifs et à la réduction des effets négatifs des migrations.

Le présent rapport a pour objectif de fournir aux décideurs des données empiriques ainsi que des analyses sur le rôle joué par les migrations dans les domaines politiques importants pour le développement. Il examine l'influence que peuvent avoir sur les migrations les politiques publiques qui ne sont pas expressément axées sur la question (encadré 1.1). Ce chapitre propose un aperçu des conclusions et des recommandations politiques afin de tenir compte des interactions entre migrations et politiques publiques dans le cadre des stratégies de développement.

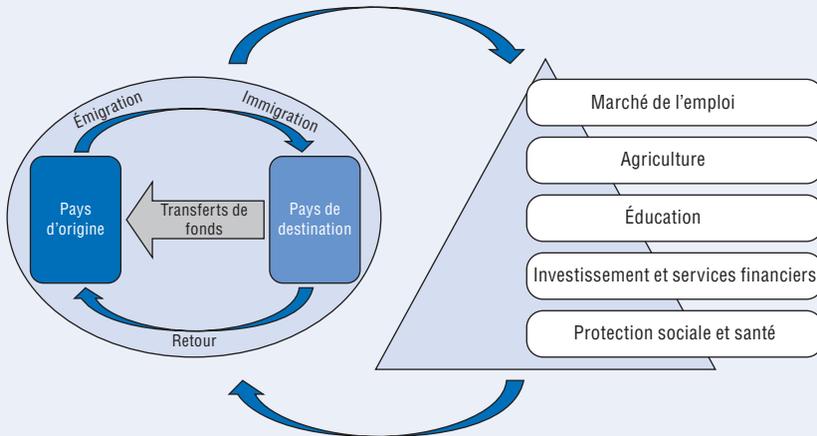
Encadré 1.1. En quoi consiste le projet IPPMD ?

En janvier 2013, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a lancé un projet, cofinancé par le Programme thématique des migrations et de l'asile de l'Union européenne, sur les **Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPMD) dans les pays partenaires : études de cas et recommandations politiques**. Ce projet, mené entre 2013 et 2017 dans dix pays à revenu faible et intermédiaire, visait à fournir aux décideurs des éléments en faveur de l'inscription de la migration dans les stratégies de développement, et à favoriser la cohérence de l'ensemble des politiques sectorielles. Une combinaison équilibrée de pays en développement a été sélectionnée pour participer au projet : Arménie, Burkina Faso, Cambodge, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Géorgie, Haïti, Maroc, Philippines et République dominicaine.

Alors que les preuves de l'incidence – positive comme négative – des migrations sur le développement abondent, trop peu de données empiriques justifient pour les décideurs d'intégrer les questions de migrations dans la planification du développement. Le projet IPPMD visait à combler ce manque de connaissances en fournissant des éléments fiables, non seulement sur la contribution des migrations au développement, mais

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ? (suite)**

aussi sur les moyens de renforcer cette contribution par l'adoption de politiques dans différents secteurs. À cet effet, l'OCDE a élaboré un cadre conceptuel qui étudie les liens entre quatre dimensions migratoires (émigration, transfert de fonds, migration de retour et immigration) et cinq secteurs politiques essentiels : le marché de l'emploi ; l'agriculture ; l'éducation ; l'investissement et les services financiers^a ; ainsi que la protection sociale et la santé (graphique 1.1). Le cadre conceptuel faisait également le lien entre ces cinq politiques sectorielles et divers résultats en matière de migrations (tableau 1.1).

Graphique 1.1. **Migrations et politiques sectorielles de développement : une relation bilatérale**Tableau 1.1. **Dimensions de la migration et résultats en matière de migrations dans l'étude IPPMD**

	Dimensions de la migration	Résultats en matière de migrations
Émigration	On parle d' émigration lorsque des personnes vivent en dehors de leur pays d'origine pendant au moins trois mois consécutifs ^b .	La décision d'émigrer est un résultat important pour les pays d'origine, non seulement parce qu'elle est susceptible d'occasionner des départs effectifs de personnes à court terme, mais aussi d'accroître les effectifs d'émigrés installés à l'étranger à long terme.
Transferts de fonds	Les transferts de fonds désignent les transferts internationaux, essentiellement financiers, que les émigrés envoient à ceux qui sont restés au pays ^c .	Les transferts de fonds renvoient au volume des fonds reçus et aux canaux utilisés pour transférer l'argent et qui, à leur tour, influent sur la capacité à opérer des investissements à long terme. L' utilisation des transferts est souvent considérée comme une priorité pour les décideurs politiques, qui souhaitent orienter ces derniers vers des investissements productifs.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ? (suite)**Tableau 1.1. **Dimensions de la migration et résultats en matière de migrations dans l'étude IPPMD (suite)**

	Dimensions de la migration	Résultats en matière de migrations
Migration de retour	Les migrations de retour résultent de la décision de migrants internationaux de rentrer dans leur pays d'origine et de s'y installer de façon permanente ou temporaire.	La décision de retour est influencée par divers facteurs, notamment les préférences personnelles en matière de pays d'accueil, ou des circonstances données dans les pays d'accueil. Qu'elles soient temporaires ou permanentes, les migrations de retour peuvent être bénéfiques pour les pays d'origine, en particulier lorsqu'elles concernent des personnes hautement qualifiées. La durabilité du retour est un indicateur du succès des migrations de retour, qu'elles soient volontaires ou subies, non seulement pour les migrants et leurs familles, mais aussi pour le pays d'origine.
Immigration	On parle d' immigration lorsque des personnes, quelle que soit leur citoyenneté, vivent dans un pays pendant au moins trois mois alors qu'elles sont nées dans un autre pays.	L' intégration des immigrants implique qu'ils jouissent de meilleures conditions de vie et contribuent davantage au développement de leur pays d'accueil et, par extension, de leur pays d'origine.

a. La dimension "Protection sociale et santé" n'est pas étudiée dans le cas d'Haïti.

b. En raison de l'absence de données, le rôle de la diaspora – qui contribue souvent activement au travail des associations de villes d'origine (*hometown associations*) et des réseaux professionnels ou d'intérêt – n'est pas analysé dans le présent rapport.

c. Outre les transferts financiers, ces envois comprennent également les transferts sociaux (les idées, les valeurs et le capital social transférés par les migrants). Bien que ces transferts sociaux forment un aspect important du lien entre migrations et développement, ils excèdent la portée de ce projet et ne sont donc pas analysés dans le présent rapport.

Le cadre méthodologique conçu par le Centre de développement de l'OCDE et les données recueillies par ses partenaires de recherche locaux permettent de combler des lacunes significatives en termes de connaissance du lien entre migrations et développement. En raison de certaines de ses caractéristiques, l'approche IPPMD est sans équivalent ; elle met en lumière l'influence de l'interaction entre migrations et politiques publiques en matière de développement :

- L'étude a été menée dans tous les pays avec les mêmes instruments et pendant la même période (2014-15), permettant ainsi les comparaisons entre pays.
 - Plusieurs dimensions et résultats migratoires étaient couverts (tableau 1.1), donnant ainsi une vue d'ensemble complète du cycle migratoire.
 - Un vaste éventail de programmes liés aux politiques menées dans les cinq secteurs clés ont été analysés dans les pays étudiés.
 - Grâce à la combinaison d'instruments quantitatifs et qualitatifs, un nouvel ensemble important de données primaires a été recueilli dans les dix pays partenaires :
1. Une **enquête sur les ménages** couvrant en moyenne 2 000 ménages – avec ou sans migrant – a été menée dans chaque pays. Au total, plus de 20 500 ménages ont été interrogés, soit près de 100 000 individus.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ?** (suite)

2. Une **enquête sur les communautés** a porté sur un total de 590 autorités locales et chefs communautaires dans les communautés où le questionnaire sur les ménages a été administré.
3. **Des entretiens qualitatifs approfondis avec des parties prenantes** ont été menés auprès d'acteurs essentiels représentant les autorités nationales et locales, le monde universitaire, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé. Au total, 376 entretiens ont été réalisés dans les dix pays.
 - Les données ont été analysées en s'appuyant sur des techniques descriptives et de régression – les techniques descriptives afin de déterminer les tendances et corrélations générales entre les variables clés concernant les migrations et le développement ; et les techniques de régression afin d'approfondir la compréhension de ces interactions en prenant en compte d'autres facteurs.

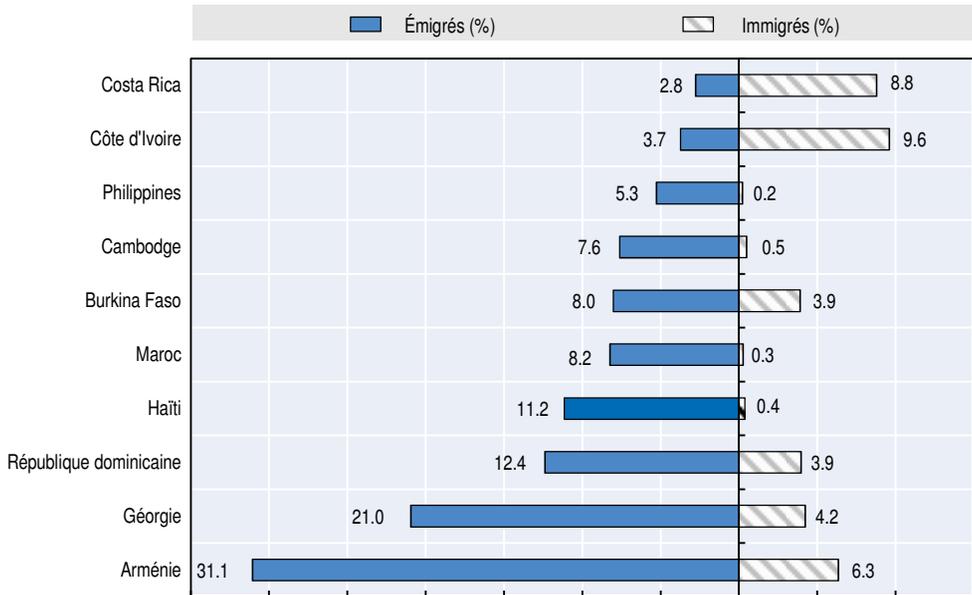
En octobre 2016, le Centre de développement de l'OCDE et la Commission européenne ont organisé à Paris un dialogue consacré aux moyens de tirer avantage de la migration au profit du développement grâce à des politiques plus cohérentes. Cette rencontre a servi de plateforme pour une discussion politique entre des décideurs de pays partenaires, des experts universitaires, la société civile et des organisations multilatérales. Elle a permis de se pencher sur les conclusions et les mesures concrètes qui peuvent accroître la contribution de la migration au développement des pays d'origine comme de destination. Le rapport comparatif entre les pays et les rapports portant sur les dix pays concernés a été publié en 2017.

Pourquoi Haïti était-il inclus dans le projet IPPMD ?

Haïti est un pays d'émigration nette : une part significative de sa population vit à l'étranger, principalement aux États-Unis et en République dominicaine. On estime que c'était le cas de 1.2 million d'Haïtiens en 2015, soit plus de 11 % de la population – ce qui en fait le quatrième pays comptant la plus forte proportion d'émigrés parmi les pays sur lesquels porte le projet IPPMD (graphique 1.2). Les principales destinations d'émigration sont les États-Unis, qui accueillent près de la moitié des émigrés haïtiens, la République dominicaine, le Canada et la France (DAES des Nations Unies, 2015).

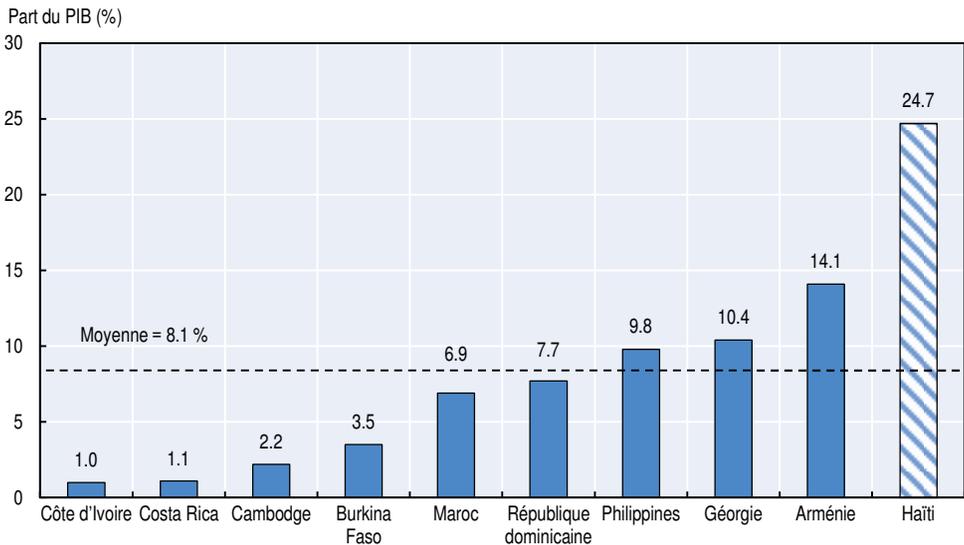
Les fonds transférés au pays par les émigrés constituent une source importante de revenus pour de nombreux ménages en Haïti. Ces transferts peuvent améliorer le bien-être des ménages migrants et stimuler le développement économique et social. Le poids total en termes de PIB est élevé comparativement à d'autres pays IPPMD. En 2015, l'afflux de transferts de fonds vers Haïti a atteint 2 196 million USD, soit 25 % du PIB (Banque mondiale, 2017), tandis que le taux moyen était de 8.1 % pour l'ensemble des pays IPPMD (graphique 1.3).

Graphique 1.2. Haïti est un pays d'émigration nette
 Nombre d'émigrés et d'immigrés en pourcentage de la population (2015)



Note : Données tirées de recensements nationaux, d'enquêtes sur la population active et de registres de la population.
 Source : DAES des Nations Unies (2015), www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml.

Graphique 1.3. En Haïti, la contribution des transferts de fonds par rapport au PIB est la plus élevée parmi les pays IPPMD
 Part des transferts de fonds en pourcentage du PIB, 2015



Source : Banque mondiale (2017b), www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data.

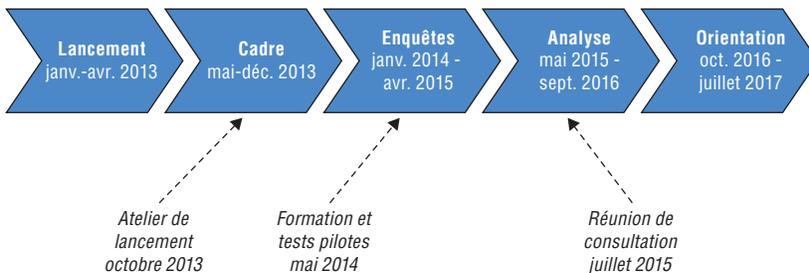
Comment le projet IPPMD a-t-il été mis en œuvre en Haïti ?

En Haïti, l'équipe du projet IPPMD a développé un partenariat avec l'Institut interuniversitaire de recherche et de développement (INURED). L'INURED a aidé à l'organisation des rencontres et ateliers au niveau national, contribué à la conception de la stratégie de recherche en Haïti, mené les enquêtes de terrain et co-rédigé le rapport national.

L'équipe du projet IPPMD a organisé des ateliers locaux avec l'appui de la Délégation de l'Union européenne en Haïti. Les participants aux ateliers et aux réunions ont été interrogés lors des missions en Haïti, ils ont également joué un rôle dans la consolidation du réseau des partenaires du projet et dans la définition des priorités de recherche au sein du pays.

Un atelier de lancement, qui s'est déroulé à Port-au-Prince en octobre 2013, a inauguré le projet en Haïti (graphique 1.4). L'atelier a servi de plateforme pour discuter de l'objectif du projet dans le pays aux côtés des décideurs nationaux et locaux, des représentants des organisations internationales, des organisations patronales et syndicales, et de la société civile. À l'issue d'un vaste débat plutôt animé, l'équipe du projet IPPMD a décidé de concentrer l'analyse sur quatre secteurs : 1) le marché de l'emploi ; 2) l'agriculture ; 3) l'éducation ; et 4) l'investissement et les services financiers.

Graphique 1.4. Calendrier du projet IPPMD en Haïti



À la suite d'un atelier de formation et d'essais pilotes conduits par les équipes du projet IPPMD et de l'INURED, ce dernier a collecté des données quantitatives auprès de 1 241 ménages (5 922 individus en Haïti et 342 émigrés) et mené 41 entretiens qualitatifs auprès des parties prenantes en 2014 (chapitre 3).

Que nous apprend le rapport au sujet des liens entre migrations et développement ?

Les conclusions de ce rapport suggèrent que le potentiel de développement offert par les migrations n'est pas pleinement exploité en Haïti. La prise en compte des migrations dans de nombreux domaines peut permettre de tirer

avantage de ce potentiel. Le rapport illustre la relation bilatérale entre les migrations et les politiques publiques en analysant comment les migrations influencent les secteurs clés – le marché de l’emploi, l’agriculture, l’éducation, et l’investissement et les services financiers (chapitre 4) – et comment elles sont dépendantes des politiques mises en œuvre dans ces secteurs (chapitre 5).

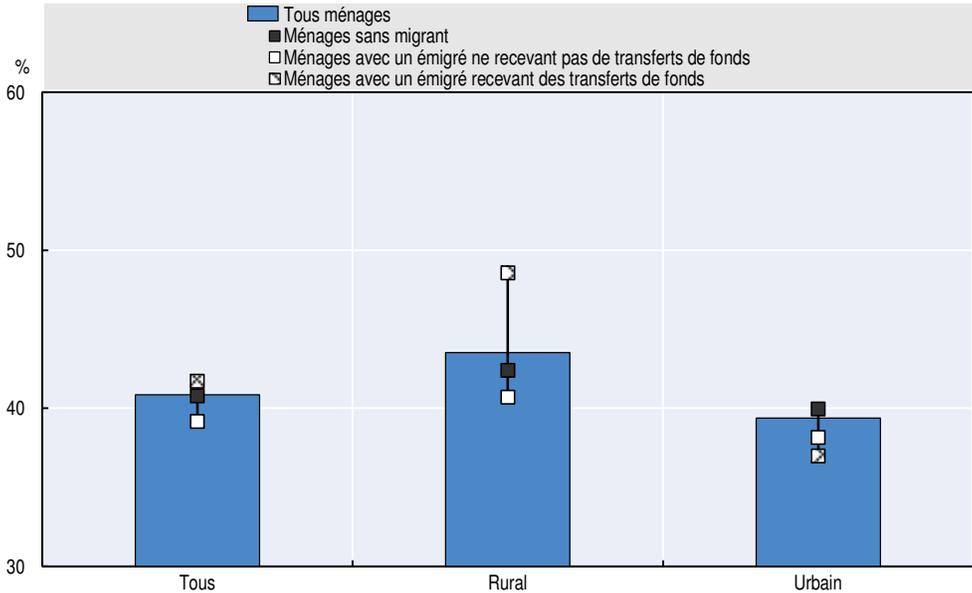
Les programmes de formation professionnelle semblent encourager l’émigration chez les hommes

D’après l’enquête IPPMD, la recherche d’emploi est l’une des principales motivations des Haïtiens pour émigrer. Une majorité des émigrés (60 %) sont partis pour chercher un emploi à l’étranger, ou après en avoir trouvé un. Dans ce contexte, les politiques relatives au marché de l’emploi sont susceptibles de modifier les décisions qui président aux migrations. Par exemple, les dispositifs destinés à améliorer les compétences de la main-d’œuvre par le biais de programmes de formation professionnelle peuvent réduire le besoin d’émigrer. Mais ces programmes peuvent également rendre les candidats à l’émigration plus attractifs pour des employeurs étrangers, et donc accroître les incitations à quitter le pays. Il semble que cela soit le cas en Haïti : les personnes ayant pris part à un programme de formation professionnelle ont davantage pour projet d’émigrer (18 %) que les autres (9 %). Des analyses plus détaillées montrent que le lien entre la participation à un programme de formation professionnelle et les projets d’émigration est particulièrement marqué parmi les hommes et dans la population urbaine. En outre, les données IPPMD indiquent que l’absence de service public pour l’emploi est une difficulté supplémentaire : parmi les personnes ayant répondu à l’enquête IPPMD, la plupart des actifs ont trouvé leur emploi par leurs amis ou leur famille, ou en s’adressant directement à un employeur. Un organisme public pour aider les Haïtiens dans leur recherche d’emploi pourrait réduire le nombre de candidats à l’émigration.

Enfin, les migrations ont également des conséquences sur la main-d’œuvre en Haïti. Dans les ménages qui reçoivent des transferts de fonds, la proportion de personnes ayant un emploi tend à être plus faible que dans les autres ménages, ce qui laisse supposer que les transferts de fonds peuvent réduire la nécessité de travailler. Toutefois, ce n’est le cas que pour les ménages urbains (graphique 1.5). Dans les zones rurales, le fait qu’un membre du ménage a émigré ou que le ménage reçoit des transferts de fonds ne modifie pas le comportement du ménage à l’égard de l’emploi, si l’on exclut certaines caractéristiques du ménage et des individus qui le composent.

Graphique 1.5. Dans les zones urbaines d'Haïti, la proportion d'individus actifs parmi les ménages recevant des transferts de fonds est plus faible que dans les autres ménages

Pourcentage de membres du ménage âgés de 15-64 ans actifs



Note : Le graphique présente la proportion de membres actifs des ménages en fonction du statut migratoire du ménage. Les ménages avec uniquement un migrant de retour ou un immigré ne sont pas compris dans cet échantillon.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les subventions aux activités agricoles semblent amplifier l'émigration, mais ce lien est ténu

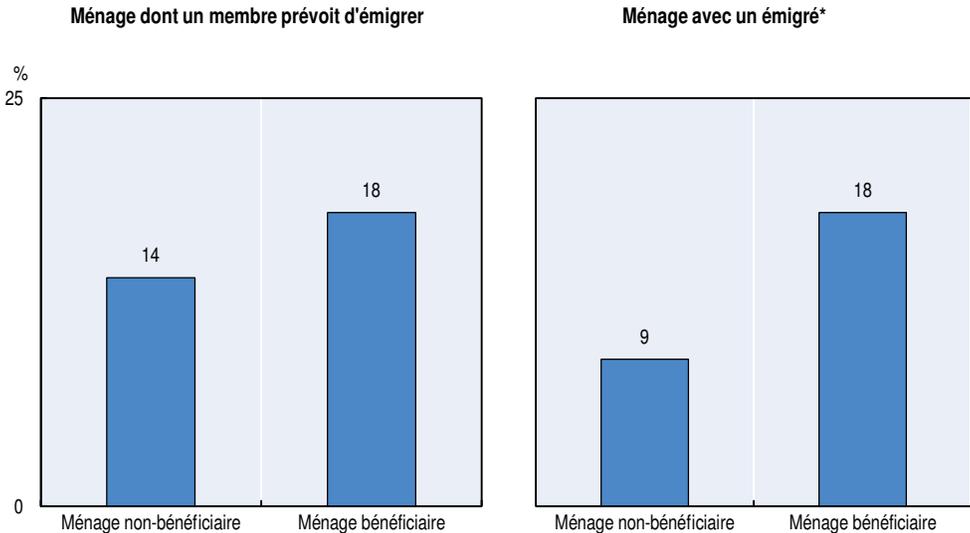
L'agriculture joue toujours un rôle important en Haïti, et particulièrement l'agriculture de subsistance. Les transferts de fonds peuvent contribuer à stimuler le secteur agricole, en facilitant notamment l'accès des ménages au crédit et en leur permettant d'investir dans des activités agricoles, ou d'autres activités, en zone rurale. On constate que les ménages qui reçoivent des transferts de fonds sont plus susceptibles d'investir dans des activités agricoles que les autres ménages. Pour autant, les transferts de fonds ne semblent pas influencer sur le type d'agriculture pratiquée, ni sur le niveau des investissements.

Les politiques relatives à l'agriculture peuvent avoir des effets inattendus sur les schémas migratoires. Les subventions aux activités agricoles peuvent accroître les revenus agricoles et réduire les incitations à émigrer pour gagner sa vie. Mais ces politiques peuvent également lever certaines des difficultés financières des ménages et leur permettre ainsi de financer le départ d'un de

leurs membres à l'étranger. Les données obtenues dans le cadre du projet IPPMD indiquent que les ménages qui bénéficient de subventions aux activités agricoles sont plus susceptibles que les autres d'avoir un de leurs membres vivant à l'étranger, ou qu'un de leurs membres ait pour projet d'émigrer (graphique 1.6). Cependant, il semble que cela dépende davantage du niveau de richesse du ménage que des subventions à proprement parler.

Graphique 1.6. **Les subventions aux activités agricoles semblent stimuler l'émigration des Haïtiens**

Part des ménages selon leur statut migratoire et selon qu'ils bénéficient ou non de subventions agricoles



Note : Un test du khi carré permet d'évaluer le degré de signification statistique entre chaque ensemble. Les résultats statistiquement significatifs sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les transferts monétaires destinés à l'éducation sont associés à une hausse de l'émigration

On observe des liens étroits entre les migrations et l'éducation. Les transferts de fonds peuvent accroître les revenus des ménages et pousser ceux-ci à investir dans l'éducation de leurs membres. Des politiques destinées à améliorer l'accès à un enseignement de qualité ou à apporter une aide financière pour que les enfants puissent poursuivre leur scolarité sont susceptibles de réduire l'émigration motivée par la volonté de financer l'éducation des enfants. Elles peuvent toutefois avoir l'effet inverse en donnant aux ménages les moyens de financer l'émigration d'un de leurs membres.

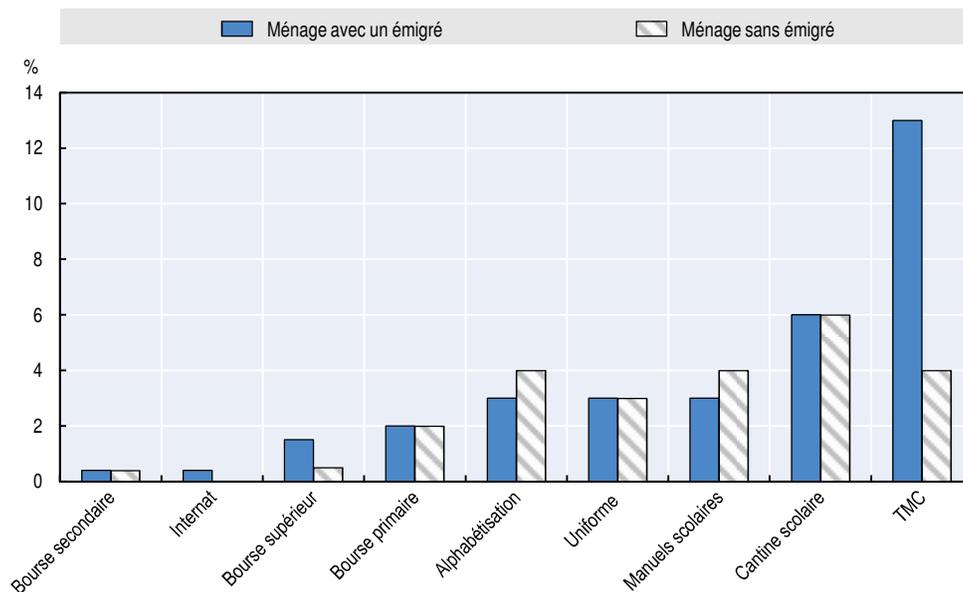
Que nous apprend le projet IPPMD sur le lien entre les migrations et l'éducation en Haïti ? Les statistiques descriptives montrent que les ménages

haïtiens qui reçoivent des transferts de fonds déclarent, dans une majorité des cas, utiliser ces fonds en priorité pour financer l'éducation d'un de leurs membres. Toutefois, après correction de ces données en prenant en compte les caractéristiques propres aux ménages et aux individus qui le composent, une analyse plus approfondie révèle que les enfants et les jeunes qui font partie d'un ménage recevant des transferts de fonds ne sont pas davantage susceptibles d'être scolarisés que les autres. En revanche, il semble que les transferts de fonds stimulent l'investissement dans l'enseignement privé.

De plus, les programmes d'éducation haïtiens semblent avoir des répercussions sur les décisions ayant trait aux migrations ou aux transferts de fonds. En effet, les ménages qui bénéficient d'un programme d'éducation sont plus susceptibles de compter un membre qui a émigré au cours des cinq années précédentes, ou un membre qui a pour projet d'émigrer, et de recevoir des transferts de fonds. Ces différences semblent tenir aux transferts monétaires destinés à l'éducation : les ménages qui reçoivent des transferts monétaires conditionnels (TMC) sont plus susceptibles de compter un émigré (13 %) que les autres ménages (4 % ; graphique 1.7).

Graphique 1.7. Les ménages haïtiens qui bénéficient de programmes de TMC sont plus susceptibles que les autres de compter un émigré parmi leurs membres

Pourcentage des ménages ayant bénéficié de programmes d'éducation au cours des cinq dernières années



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

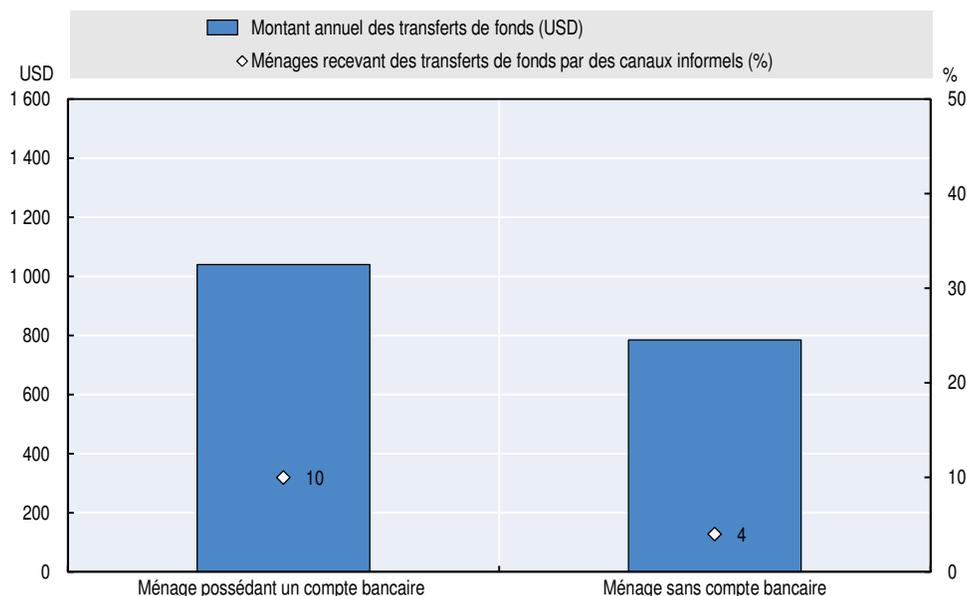
Un compte bancaire encourage le recours à des canaux formels pour les transferts de fonds

Les migrations peuvent lever certains des obstacles financiers des ménages, notamment par le biais des transferts de fonds, et encourager l'investissement dans des activités commerciales et dans l'immobilier. Dans le même temps, un secteur financier inclusif peut renforcer les effets des transferts de fonds sur le développement en stimulant l'épargne, et optimiser l'utilisation des fonds épargnés, en fonction des opportunités d'investissement. Un accès au secteur financier formel peut également permettre d'envoyer et de recevoir des montants plus importants, et de recourir pour cela à des canaux formels.

Le projet IPPMD met en évidence un lien très ténu entre les migrations et la propriété d'une entreprise ou de biens immobiliers en Haïti. Les ménages comptant un émigré ou un migrant de retour, ainsi que les ménages recevant des transferts de fonds, sont plus susceptibles que les autres ménages de posséder une entreprise ou des biens immobiliers. On observe une corrélation entre le fait, pour un ménage, d'avoir un émigré parmi ses membres et de posséder des biens immobiliers, alors que les transferts de fonds et la migration de retour ne semblent pas influencer sur l'investissement dans l'immobilier. La faible corrélation entre migration et investissements productifs peut être due à un faible taux d'inclusion financière et à des connaissances financières insuffisantes. Bien que les programmes de formation destinés à améliorer les connaissances financières des Haïtiens soient susceptibles d'encourager les investissements dans des actifs productifs, ils ne concernent qu'une très faible proportion d'Haïtiens : seulement 5 % des ménages de l'échantillon avaient participé à un programme de formation financière au cours des cinq années précédant l'enquête IPPMD. De plus, moins de la moitié d'entre eux (47 %) possédaient un compte bancaire, ce qui limite la capacité à faire transiter les transferts de fonds par le secteur financier formel : on constate en effet que les transferts de fonds passent plus souvent par des canaux formels quand les ménages possèdent un compte en banque (graphique 1.8). Les politiques sectorielles peuvent ainsi contribuer à créer un environnement plus propice, par exemple au moyen de mesures permettant d'améliorer l'inclusion financière et l'acquisition de connaissances financières, de sorte que les transferts de fonds et les migrations soient mis à profit plus efficacement.

Graphique 1.8. En moyenne, les ménages haïtiens qui possèdent un compte bancaire reçoivent plus de transferts de fonds

Montant annuel moyen des transferts de fonds reçus (USD) et part des ménages recevant des transferts de fonds par le biais de canaux informels, en fonction de l'existence ou non d'un compte en banque



Note : Les transferts de fonds informels sont des transferts de fonds effectués par le biais d'un agent informel (amis ou famille) ou par le migrant lui-même.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Un programme d'action plus cohérent peut permettre de libérer le potentiel de développement des migrations

Intégrer la migration et le développement dans les politiques du marché de l'emploi

Le projet IPPMD a mis au jour des liens étroits, et parfois inattendus, entre les migrations et le marché de l'emploi en Haïti. Il semble, mais dans les zones urbaines uniquement, qu'il soit moins impératif de travailler pour les ménages qui reçoivent des transferts de fonds que pour les autres. Il semble aussi que les programmes de formation professionnelle donnent aux hommes et aux habitants des zones urbaines, tout particulièrement, les compétences nécessaires pour aller travailler à l'étranger. Par ailleurs, on observe un manque d'institutions destinées à faciliter la recherche d'emploi (agences d'aide à l'emploi). Sur la base de ces résultats, les recommandations suivantes pourraient être élaborées :

- Redéfinir et mieux cibler les programmes de formation professionnelle, afin de faire coïncider l'offre et la demande. Recenser les besoins de main-d'œuvre et renforcer les mécanismes de coordination avec le secteur privé sont autant de mesures importantes.

- Créer des institutions – des agences publiques d’aide à la recherche d’emploi, par exemple – pour faire correspondre les compétences de la main-d’œuvre à la demande et pour accroître la proportion de personnes employées dans le secteur formel.

Tirer profit de la migration en faveur du développement agricole

L’analyse menée dans le cadre du projet IPPMD montre que les transferts de fonds ont des effets limités sur la diversification des activités agricoles. Bien que les ménages agricoles qui reçoivent des transferts de fonds soient plus susceptibles d’investir dans des activités agricoles que les autres, les transferts de fonds ne semblent pas induire un niveau plus élevé d’investissement ou de diversification des activités. Les goulets d’étranglement qui limitent l’investissement dans les zones rurales empêchent d’exploiter le potentiel des migrations pour le développement rural. De plus, les ménages qui bénéficient de subventions agricoles sont plus susceptibles que les autres de compter des membres qui ont pour projet d’émigrer, ou qui se trouvent déjà à l’étranger. On peut faire à partir de ces constats les recommandations de politiques suivantes :

- Organiser des formations pour que les ménages disposent des compétences nécessaires en matière d’investissement et de gestion budgétaire, et mettre en place les infrastructures requises pour investir dans des activités agricoles et dans les zones rurales, afin que les transferts de fonds puissent servir à investir dans des activités agricoles.
- Instaurer, respecter et accroître la conditionnalité des programmes agricoles, tels que les subventions, afin qu’ils ne soient pas utilisés pour financer l’émigration.

Renforcer les liens entre les migrations et l’investissement dans l’éducation

Il semble que les transferts de fonds ne fassent pas augmenter le taux de scolarisation des enfants et des jeunes en Haïti, mais qu’ils encouragent l’investissement dans l’enseignement privé. De plus, les programmes d’éducation, et les TMC en particulier, semblent favoriser l’émigration. Il faut par conséquent :

- améliorer et assurer l’accès à des établissements d’enseignement publics et privés de qualité pour répondre à la forte demande induite par les transferts de fonds ;
- inclure des informations sur les migrations et les transferts de fonds dans les données relatives aux programmes de TMC afin de suivre l’évolution dans le temps des revenus liés aux transferts de fonds et de mieux comprendre l’effet complet de ces programmes.

Renforcer les liens entre les migrations, l’investissement, les services financiers et le développement

L’enquête IPPMD montre que l’on peut faire davantage pour mettre à profit les opportunités d’investissement et les opportunités entrepreneuriales offertes par les migrations en Haïti. À l’heure actuelle, il ne semble pas y avoir de lien

direct entre l'émigration et la propriété d'entreprise et, bien que les ménages avec émigrés soient moins susceptibles de posséder des biens immobiliers, les transferts de fonds ne paraissent pas inciter ce type d'investissement. En outre, 5 % seulement des ménages de l'échantillon ont participé à un programme de formation financière au cours des cinq dernières années. Par ailleurs, dans les zones rurales, 3 ménages sur 4 n'ont toujours pas de compte en banque. Ces constats invitent à penser que l'on n'exploite pas toutes les opportunités pour promouvoir des investissements productifs issus des migrations et pour orienter davantage les transferts de fonds vers le secteur financier formel. Les mesures suivantes peuvent contribuer à améliorer la situation :

- Accroître les connaissances financières et les compétences entrepreneuriales des ménages parmi les populations qui affichent un taux d'émigration élevé, afin d'encourager l'investissement des transferts de fonds.
- Faciliter la création d'entreprise, par exemple en mettant en place des cours de gestion d'entreprise et en accroissant l'accès au crédit pour inciter les ménages recevant des transferts de fonds à investir dans de nouvelles entreprises.
- Accroître l'inclusion financière, en particulier dans les zones rurales, en encourageant la concurrence entre les fournisseurs de services financiers.

Structure du rapport

Le chapitre 2 traite de l'évolution des migrations en Haïti et examine les travaux de recherche actuels sur les liens entre migrations et développement. Il analyse également brièvement le contexte politique et les cadres institutionnels existants liés aux migrations. Le chapitre 3 explique la manière dont les enquêtes de terrain ont été menées et les approches analytiques utilisées aux fins de la recherche empirique. Il présente également les conclusions générales de l'enquête IPPMD sur les modèles d'émigration, de transferts de fonds et de migration de retour. Le chapitre 4 examine quant à lui les conséquences des migrations dans quatre secteurs clés en Haïti : le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, ainsi que l'investissement et les services financiers. Enfin, le chapitre 5 aborde la façon dont les politiques adoptées dans ces secteurs peuvent influencer sur les résultats en matière de migrations.

Références

Banque mondiale (2017), « Annual Remittances Data (inflows) » (données annuelles sur les envois de fonds – transferts de fonds entrants), *Données de la Banque mondiale sur les migrations et les envois de fonds* (base de données), Banque mondiale, Washington, DC, www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migrationremittances-data (consulté le 1^{er} mai 2017).

DAES des Nations Unies (2015), *International Migration Stock : The 2015 Revision* (base de données), Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml.

Chapitre 2

Paysage de la migration en Haïti

Haïti connaît depuis longtemps une émigration importante, et le nombre d'Haïtiens qui vivent à l'étranger ne cesse d'augmenter : 1.2 million en 2015 d'après les estimations, principalement aux États-Unis. Par ses envois de fonds – qui constituent environ 25 % du produit intérieur brut (PIB) haïtien – la diaspora peut contribuer au développement du pays. L'un des principaux défis pour Haïti est de parvenir à mieux gérer les migrations de sa population et de les mettre davantage au service du développement, alors même que les données et les analyses empiriques consacrées à cette problématique sont encore peu nombreuses. Ce chapitre dresse un tableau d'ensemble des migrations en Haïti. Il donne un aperçu de l'historique et des tendances actuelles de la migration en montrant quelles sont les raisons des migrations, qui sont les immigrés et les émigrés, et les pays de destination. Pour finir, il présente le cadre juridique, politique et institutionnel.

Comme tous les pays, Haïti a connu et connaît encore des vagues de migration volontaire et subie, interne et internationale, ou circulatoire. Même si l'on considère depuis longtemps que la migration relève, dans une large mesure, de décisions imposées par le contexte socio-économique et politique, et qu'elle est régulée par les pays d'accueil, ses conséquences sur les politiques publiques – tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination – n'ont été pleinement explorées qu'à partir de la fin du xx^e siècle. En ce qui concerne Haïti, qui est principalement un pays d'émigration, les analyses portent à la fois sur les aspects positifs et sur les aspects négatifs. Les aspects positifs sont souvent envisagés, examinés et débattus au travers du discours de la diaspora. Aujourd'hui, la diaspora haïtienne incarne une migration réussie, qui peut contribuer au développement du pays, mais cela n'a pas toujours été le cas. L'emploi actuel du mot « diaspora » indique une tentative de réappropriation de ce terme qui, pendant le régime des Duvalier (de 1957 à 1986), désignait les Haïtiens qui avaient « abandonné » leur patrie (International Crisis Group, 2007). Lorsque cette dictature a pris fin, en 1986, le discours sur la relation d'Haïti avec sa diaspora ont changé, et la thématique des travaux de recherche extérieurs consacrés à la migration et à la diaspora a, elle aussi, évolué : sous l'influence des études traitant des questions de développement, ces travaux ont cessé de se concentrer sur la dispersion de la diaspora (depuis le pays d'origine) et sur la contribution des migrants dans le pays d'accueil, pour s'intéresser à la contribution des migrants/de la diaspora envers le pays d'origine. Ces études étaient et restent dans bien des cas centrées sur l'économie des transferts de fonds.

L'un des grands défis pour Haïti est de parvenir à mieux gérer les migrations et à les mettre davantage au service du développement. Pour qu'un pays comme Haïti puisse formuler des politiques solides, qui seront à même de renforcer les interactions entre migrations et développement, les pouvoirs publics et les parties prenantes doivent être guidés par des données fiables et par des analyses reposant sur des éléments factuels. Or, ces données et ces analyses sont quasiment inexistantes dans le cas d'Haïti. Malgré des tentatives fragmentées de la part des Gouvernements haïtiens d'élaborer des programmes s'appuyant sur certains éléments des migrations, il n'y a pas à ce jour de stratégie systématique, ni de politique spécifique, pour orienter et institutionnaliser des efforts qui permettraient de prendre en compte le phénomène migratoire¹.

Le présent chapitre décrit le paysage des migrations en Haïti, dans la perspective des chapitres et de l'analyse qui suivent. Il expose les tendances historiques et actuelles, et examine ce que nous dit la recherche disponible sur

les questions essentielles liées aux migrations dans ce pays. Il étudie également le rôle des migrations dans les politiques de développement, en examinant les politiques migratoires et initiatives ainsi que le cadre institutionnel mis en œuvre pour gérer la migration au niveau national.

Aperçu des tendances migratoires et des transferts de fonds en Haïti

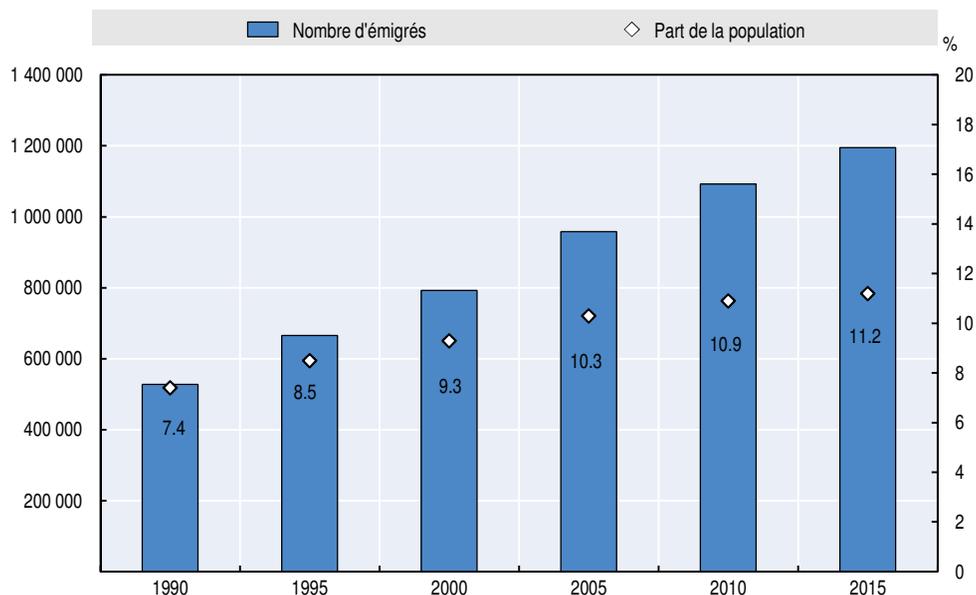
En Haïti, les premières migrations datent de la période révolutionnaire et de la période qui a suivi l'indépendance, c'est-à-dire de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle. À l'époque, une composante spécifique de la population, l'élite sociale et économique, a émigré en France, au Canada et, dans une moindre mesure, aux États-Unis (Cesar, 2007 ; Stepick, 1998). Ce mouvement d'émigration a continué jusqu'au début du XX^e siècle, y compris parmi les catégories sociales inférieures : beaucoup d'Haïtiens ont émigré à Cuba, pour y trouver du travail dans l'agriculture. Par la suite, le flux migratoire s'est réorienté en direction de la République dominicaine, quand Haïti et son voisin ont été occupés en même temps par les Marines : de nombreux Haïtiens qui, dans d'autres circonstances, seraient allés chercher du travail à Cuba, dans l'agriculture, ont émigré en République dominicaine où ils ont trouvé un emploi principalement dans les plantations de canne à sucre. Dans les années 30, au nom d'une politique de blanchissement de la population (« *eclara la raza* »), Cuba et la République dominicaine ont expulsé ces migrants. En République dominicaine, lors d'un épisode tristement célèbre appelé « *El Corte* » (littéralement « la coupe ») par les Dominicains, et *Kouto-a* (le couteau) par les Haïtiens – 17 000 à 30 000 Haïtiens, selon les estimations, ont été massacrés sur l'ordre direct du président Rafael Trujillo, en vue de débarrasser le pays des migrants haïtiens (Derby et Turits, 2005 ; Martin, Midgley et Teitelbaum, 2002). Mais, malgré ces violences, les Haïtiens ont continué d'émigrer en République dominicaine, pour y trouver du travail.

Au milieu du XX^e siècle, l'oppression politique et économique des Duvalier a entraîné un important mouvement d'émigration vers le Canada, les États-Unis, la France et la République dominicaine, ainsi que vers plusieurs pays d'Afrique subsaharienne qui venaient d'accéder à l'indépendance. Nombre de ces schémas migratoires perdurent aujourd'hui.

La vague d'émigrés haïtiens continue d'augmenter

Haïti est un pays d'émigration nette, avec un stock d'émigrés qui s'accroît : en 2015, quelque 1.2 million d'Haïtiens vivaient à l'étranger, soit près de 11 % de la population (graphique 2.1). Le stock total d'émigrés, et le stock d'émigrés en pourcentage de la population, a augmenté au cours des dernières décennies. En 1990, il avoisinait 520 000 (7.4 % de la population). L'instabilité politique, l'oppression économique et/ou les catastrophes naturelles ont amplifié les flux d'émigration.

Graphique 2.1. **Environ 11 % de la population d'Haïti a émigré**
Stock total d'émigrés et stock d'émigrés en pourcentage de la population, 1990-2015



Source : Nations Unies, DAES (2015), *International Migration Stock: The 2015 Revision* (base de données), www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml.

On trouve la majorité des émigrés haïtiens dans des pays développés, même si le pourcentage d'émigrés établis dans des pays en développement a augmenté au cours du temps (tableau 2.1).

Tableau 2.1. **Le pourcentage d'émigrés résidant dans des pays développés a augmenté au cours du temps**

	1990	1995	2000	2005	2010	2015
Total	5 27 264	6 65 648	792 805	9 57 722	1 092 025	1 195 240
Pays développés	293 166	392 178	505 872	617 857	702 804	780 962
Pays en développement	234 098	260 470	286 933	339 865	389 221	414 278
Pourcentage vivant dans des pays développés (%)	55.6	58.9	63.8	64.5	64.3	65.3

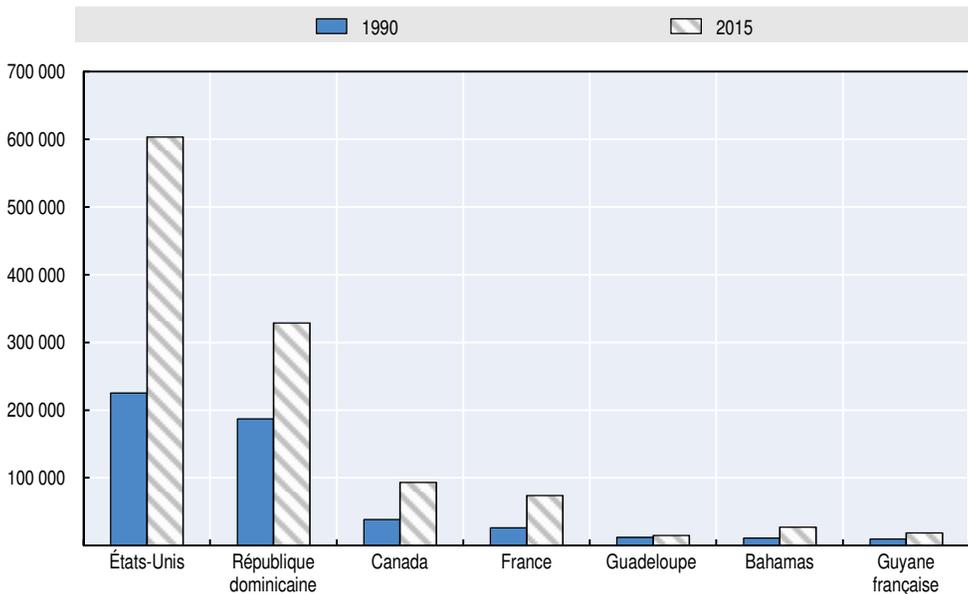
Source : Nations Unies, DAES (2015), *International Migration Stock: The 2015 Revision* (base de données), www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml.

D'après les données des Nations Unies sur la population, les États-Unis sont le premier pays de destination, qui a accueilli environ 600 000 migrants (soit près de la moitié du stock total d'émigrés) en 2015. Cependant, d'autres sources font état d'un chiffre beaucoup plus élevé, compris entre 1 et 2 millions, si l'on prend en compte la migration illégale (International Crisis Group, 2007), dont il sera question dans la section suivante. Le deuxième pays de destination est la République dominicaine. Viennent ensuite le Canada et la France. Les

autres grands pays de destination sont des pays voisins : Guadeloupe, Bahamas et Guyane française (graphique 2.2). En 2010, au lendemain du tremblement de terre, de nouveaux schémas migratoires sont apparus. Sur une période de cinq ans (2010-15), 40 000 Haïtiens ont émigré au Brésil (dans l'État de l'Acre), en Bolivie et au Pérou (Joseph, 2017). Entre 2010 et 2016, quelque 80 000 Haïtiens se sont établis dans plusieurs grandes villes du Brésil après avoir obtenu un visa humanitaire délivré par l'ambassade brésilienne à Port-au-Prince (Joseph, 2017 ; Portal Brasil, 2016). Le Brésil est ainsi devenu le sixième plus important pôle de migration. En 2014, lorsque le Brésil a connu une crise politique et socio-économique, certains Haïtiens sont restés dans ce pays, mais, pour beaucoup d'autres, celui-ci est devenu un simple point de passage pour émigrer en Amérique du Sud (notamment au Chili et en Guyane française) ou aux États-Unis (Joseph, 2017 ; Mundo, 2016). Néanmoins, en janvier 2017, plus de 4 500 Haïtiens qui se trouvaient dans des villes frontalières du nord du Mexique attendaient de pouvoir entrer aux États-Unis (Semple, 2016). Leur sort n'est toujours pas réglé : le gouvernement de Barack Obama a durci sa politique d'immigration vis-à-vis des Haïtiens, en leur enjoignant de retourner immédiatement dans leur pays natal, et le gouvernement de Donald Trump a, lui aussi, pris des mesures qui limitent plus généralement l'immigration aux États-Unis (Semple, 2016).

Graphique 2.2. **Les États-Unis sont le premier pays de destination des Haïtiens, suivi par la République dominicaine**

Stock total d'émigrés, par destination



Source : Nations Unies, DAES (2015), *International Migration Stock: The 2015 Revision* (base de données), www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml

Pendant le XX^e siècle, les migrations en provenance d'Haïti se composaient d'une catégorie spécifique de migrants fuyant la répression politique ou la crise économique : l'élite économique (du milieu des années 50 aux années 60), les travailleurs (années 60 et 70), et la population urbaine et rurale pauvre (depuis les années 70). Les sections suivantes examinent les schémas d'émigration vers les trois principaux pays de destination : Canada, États-Unis et République dominicaine.

Diverses lois sur l'immigration ont facilité l'émigration haïtienne vers le Canada

Au milieu du XX^e siècle, nombre d'Haïtiens – personnel politique, travailleurs de la classe moyenne et élite instruite – ont émigré en France, au Québec (Canada) et dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne qui avaient accédé depuis peu à l'indépendance. Ce groupe de migrants économiquement puissant (International Crisis Group, 2007 ; Laguerre, 1998) fuyait la dictature de François Duvalier (Papa Doc). Devant cet exode massif, Duvalier a employé le terme de « diaspora » pour désigner ceux qu'il considérait comme des traîtres à leur patrie (International Crisis Group, 2007). En Haïti, ce terme reste de nos jours utilisé de manière diffamatoire dans certains contextes.

La montée en puissance de la dictature a coïncidé avec la libéralisation de la politique d'immigration du Canada, qui, avant 1962, donnait la préférence aux immigrés venant du Royaume-Uni, mais qui a ensuite autorisé l'immigration sur la base de critères relatifs à l'éducation, à la connaissance de la langue du pays d'accueil, à la profession et à la formation, quel que soit le pays d'origine, pour répondre aux besoins découlant de l'expansion économique après-guerre et à la demande de main-d'œuvre qualifiée (Akbari, 1999 ; Blad et Couton, 2009 ; Icart, 2006). L'oppression politique a incité de plus en plus de travailleurs haïtiens à émigrer au Canada, où la plupart ont trouvé un emploi d'enseignant dans le secondaire (Jadotte, 1977). On dénombrait ainsi 19 316 Haïtiens au Canada en 1963, et 53 587 en 1967 (Labelle, Larose et Piché, 1983). Le vote de la Loi 63 (Loi pour promouvoir la langue française au Québec) en 1969, et de la Loi 22, en 1974, qui a fait du français la langue officielle dans l'administration publique canadienne a encore plus facilité l'émigration haïtienne au Canada (Fontaine, 1995). Durant cette période, le Canada a beaucoup investi dans l'éducation et la formation de ses ressortissants, ce qui lui a permis de moins dépendre de la main-d'œuvre étrangère très qualifiée.

En 1976, le Canada s'est doté d'une loi sur l'immigration centrée sur les droits de l'homme et sur l'admission de personnes pour des raisons humanitaires, afin de faire face à ses besoins en main-d'œuvre. Cette réorientation de la politique migratoire canadienne a entraîné une évolution du profil des émigrés haïtiens : ce sont de plus en plus des travailleurs qualifiés, plutôt que des travailleurs non

qualifiés, qui ont quitté leur pays (Akbari, 1999 ; Brenner, Célas et Toulouse, 1992 ; Icart, 2006 ; International Crisis Group, 2007).

En 2010, à la suite du séisme qui a dévasté Haïti, le Canada a pris un ensemble de mesures (les Mesures spéciales pour Haïti [MSH]) afin d'accélérer le processus d'immigration pour les familles des Haïtiens qui vivaient au Canada (Wasem, 2011). Ce programme donnait la priorité aux demandes (nouvelles et en instance) de parrainage déposées par des citoyens canadiens ou des résidents permanents au Canada pour des membres de leur famille restée à Haïti. De plus, comme le statut temporaire protégé (Temporary Protected Status [TPS]) mis en place par les États-Unis, les Haïtiens qui vivaient alors au Canada ont obtenu un prolongement de leur autorisation de séjour dans ce pays (Gouvernement du Canada, 2010). Cependant, même si les autorités canadiennes ont indiqué que, depuis 2010, plus de 3 000 Haïtiens par an ont bénéficié des MSH, 5 000 demandes n'avaient pas encore été traitées en 2012, et le gouvernement a été critiqué pour ne pas avoir renoncé aux critères de revenu standard qui empêchaient de nombreuses familles ouvrières d'accéder à ce dispositif (Cohen, 2012). À l'instar du TPS instauré par les États-Unis, les MSH avaient pour objectif d'atténuer une partie du fardeau humanitaire qui pesait sur Haïti, tout en permettant une augmentation des envois de fonds à ce pays. Néanmoins, il n'existe à ce jour aucune étude montrant que ces mesures ont effectivement contribué à la reconstruction et au développement d'Haïti.

D'après les chiffres communiqués par le Canada, l'émigration haïtienne dans ce pays a pour l'essentiel eu lieu au cours des trois dernières décennies du XX^e siècle (Statistique Canada, 2007). En 2012, le nombre d'émigrés haïtiens au Canada était estimé à 74 000, et le volume des transferts de fonds à plus de 131 millions de dollars américains (USD ; Migration Policy Institute, 2014).

Les États-Unis comptent la plus importante population haïtienne émigrée

La dictature des Duvalier a entraîné une émigration de grande ampleur vers un certain nombre de pays. Mais c'est aussi à ce moment-là que s'est amorcé un mouvement d'émigration régulier et significatif en direction des États-Unis, car la classe supérieure et la classe moyenne haïtiennes fuyaient les persécutions politiques et économiques dans leur pays natal (Laguerre, 1998 ; Wah, 2013). Selon Wah (2013), « les changements intervenus dans les lois sur l'immigration et sur les droits civiques au cours des années 60 ont favorisé cette première vague de migration massive », et le soutien apporté par les États-Unis au régime anticommuniste de Duvalier « a encore plus facilité à la fois l'immigration légale et l'immigration illégale des Haïtiens pendant cette période ». Le nombre d'émigrés haïtiens a ainsi triplé dans les années 70, atteignant environ 25 000 personnes (p. 58). C'est seulement dans les années 80, sous la présidence de Ronald Reagan, que les garde-côtes américains ont été

autorisés à contrôler les navires haïtiens pour tenter d'endiguer l'immigration illégale après ce que l'on a appelé l'Exode de Mariel, c'est-à-dire l'arrivée de 150 000 demandeurs d'asile, dont 25 000 Haïtiens, sur les côtes de la Floride (Wasem, 2011). C'est également durant cette décennie que la grande majorité (plus des trois quarts) des Haïtiens ayant émigré se sont installés aux États-Unis (Wah, 2013).

Après la chute de la dictature, en 1986, Haïti a connu un nouveau pic migratoire. En 1991, un coup d'État a renversé le président démocratiquement élu, Jean-Bertrand Aristide, ce qui a amplifié le mouvement d'émigration vers les États-Unis : 38 000 personnes ont fui Haïti et, dans la baie de Guantanamo, sur l'île de Cuba, plus de 10 000 « boat people » ont demandé asile aux États-Unis (ibid.). Au cours de cette décennie, la politique d'immigration des États-Unis a profondément changé, affectant à la fois l'immigration légale et l'immigration illégale en provenance d'Haïti. Au milieu des années 90, l'Immigration Act a introduit des critères très stricts pour le regroupement familial, ce qui a freiné l'immigration légale en direction des États-Unis. En 1998, ce phénomène migratoire a conduit au vote d'une loi, le Haitian Refugee Immigration Fairness Act (HRIFA), qui autorisait certains Haïtiens à demander le statut de résident permanent et qui accordait aux demandeurs d'asile dont le dossier avait été rejeté le droit de rechercher une autre forme d'aide à l'immigration (Wasem, 2011).

Après le tremblement de terre de 2010 en Haïti, les États-Unis ont instauré en quelques jours une politique qui avait clairement pour but d'empêcher l'arrivée d'une nouvelle vague de migrants sur leurs côtes, comme dans les années 80 et 90, lorsque les Haïtiens avaient fui la répression politique dans leur pays : le Département de la sécurité intérieure des États-Unis a annoncé que le statut temporaire protégé (TPS) serait accordé aux Haïtiens, légaux et illégaux, qui étaient entrés dans le pays avant le 12 janvier 2010 (Chishti et Bergeron, 2010 ; Gentile, 2010 ; Wasem, 2011). Grâce au TPS, les Haïtiens vivant aux États-Unis ont obtenu un statut légal temporaire et l'autorisation de travailler dans ce pays pendant 18 mois. On pensait que le TPS remédierait à quelques-uns des problèmes auxquels faisait face Haïti depuis le tremblement de terre, tout en permettant à davantage d'expatriés de participer aux efforts de reconstruction de leur pays natal, via des transferts de fonds qui, selon certains spécialistes, constituent « une forme d'assistance économique plus stable que les investissements étrangers ou que l'aide publique » (Chishti et Bergeron, 2010). À l'époque où le TPS a été mis en place, les projections de la Banque mondiale indiquaient qu'il générerait 300 millions USD d'envois de fonds supplémentaires au profit d'Haïti, et jusqu'à 1 milliard USD s'il était prolongé (Miller, 2010). En 2011, environ 48 000 Haïtiens vivant aux États-Unis avaient bénéficié de ce dispositif, qui a été reconduit jusqu'au 22 janvier 2013, permettant aux Haïtiens qui étaient arrivés aux États-Unis jusqu'à une année après le séisme de déposer

une demande (Department of Homeland Security, 2011 ; Wasem, 2011). Le TPS était censé atténuer le fardeau humanitaire pesant sur Haïti, avec la possibilité, par le biais des transferts de fonds, de contribuer à la reconstruction du pays. Cependant, aucune étude détaillant son effet sur l'économie, sur les efforts de reconstruction ou sur le processus de développement en Haïti n'a été menée à ce jour. De plus, il était prévu de mettre un terme au TPS au 22 juillet 2017, ce qui a encore plus compliqué la situation des 58 000 Haïtiens qui bénéficiaient de ce dispositif. Même si, sur le plan législatif, la décision de reconduire ou d'abroger le TPS devrait dépendre des conditions en Haïti, les opposants à la reconduction affirment que les conditions pour un retour des émigrés ne seront jamais en place (Alvarez, 2017). Le TPS a toutefois été officiellement prolongé jusqu'au 22 janvier 2018 (USCIS, 2017).

Actuellement, ce sont les États-Unis qui comptent la plus importante population haïtienne émigrée, et cette population ne cesse de croître. Selon les données de l'U.S. Census Bureau (2010), elle s'est accrue de 60.8 % entre 2000 et 2010. En 2010, elle était estimée à 881 488 personnes (y compris celles nées aux États-Unis d'un parent haïtien), soit 0.3 % de la population totale des États-Unis. En 2012, les estimations faisaient état de 664 000 migrants d'origine haïtienne vivant aux États-Unis (Migration Policy Institute, 2014). Ces chiffres sont toutefois contestés en raison de l'ampleur de l'immigration illégale : certains évaluent entre 1 et 2 millions le nombre d'Haïtiens vivant aux États-Unis (International Crisis Group, 2007). Les données de 2010 de l'U.S. Census Bureau indiquent que cette population se concentre, à près de 80 %, dans trois États : la Floride, l'État de New York et le Massachusetts. La Floride affiche le pourcentage d'Haïtiens le plus élevé (48.1 %), contre 21.6 % dans l'État de New York et 8.3 % dans le Massachusetts.

En 2012, les Haïtiens vivant aux États-Unis ont envoyé dans leur pays natal plus de 1 milliard USD de fonds. C'est environ quatre fois plus que le volume envoyé par les Haïtiens vivant en République dominicaine (Migration Policy Institute, 2014).

Les Haïtiens émigrés en République dominicaine sont pour la plupart vulnérables et peu qualifiés

La migration des Haïtiens dans les Caraïbes a également connu un pic durant la dictature des Duvalier, mais elle présente des caractéristiques qui lui sont propres. En effet, étant donné que les Haïtiens qui décident de migrer dans la région font partie des moins instruits et affichent un faible niveau de qualifications, ils se retrouvent le plus souvent à travailler comme ouvriers dans les pays insulaires de destination (Marcelino, 2013 ; Wah, 2013) et sont par conséquent très vulnérables. Ils sont victimes d'abus de la part des employeurs, de violations de leurs droits fondamentaux, et sont constamment sous la menace d'une expulsion.

C'est tout particulièrement le cas des migrants haïtiens en République dominicaine. Un nombre croissant de travailleurs haïtiens, pour la plupart sans qualifications, ont émigré illégalement en République dominicaine pour fuir l'instabilité économique et politique chronique dans leur pays natal sous la dictature (International Crisis Group, 2007 ; Martin et al., 2002 ; Orozco, Lowell, Bump et Fedewa, 2003). Malgré la xénophobie et le rejet dont ils étaient l'objet (et dont ils sont victimes encore aujourd'hui), les haïtiens continuent d'émigrer illégalement à la recherche d'opportunités d'emploi (OCDE/CIES, 2017). En Haïti, la chute de la dictature a aussi marqué le début d'une nouvelle période de troubles politiques, économiques et sociaux ; au même moment, la République dominicaine a engagé des réformes économiques néolibérales, délaissant la filière sucrière et l'agriculture au profit du tourisme (services de nettoyage, aménagements paysagers, vendeurs de rue, etc.), du secteur tertiaire (emplois de caissiers, de conducteurs de taxi, etc.), du bâtiment et des activités manufacturières dans les zones de libre-échange (travail en usine), autant de secteurs qui ne sont pas soumis à la législation sur les salaires et qui ont permis aux Haïtiens d'accéder à d'autres pans de l'économie formelle et informelle (Ferguson, 2003 ; International Crisis Group, 2007 ; Jarayam, 2010 ; OCDE/CIES, 2017).

Les deux pays y ont trouvé leur compte – Haïti a fourni à la République dominicaine une main-d'œuvre non qualifiée et bon marché, et reçu des millions de dollars de transferts de fonds (International Crisis Group, 2007) – mais, dans le même temps, ces changements économiques ont rendu les Haïtiens plus visibles en République dominicaine, et cela s'est traduit par l'apparition de nouvelles formes de xénophobie (Turits, 2002). Au cours des années 90, plus de 85 000 Haïtiens ont été expulsés de République dominicaine durant la campagne électorale ou en réponse aux critiques internationales dénonçant les pratiques locales en matière d'emploi (Ferguson, 2003).

En 2010, lors du séisme, les tensions entre les deux pays sont brièvement retombées. La République dominicaine a apporté à Haïti une aide humanitaire en ouvrant son espace aérien pendant les opérations de reconstruction et en permettant aux Haïtiens d'accéder à son système de soins. À la suite de cette catastrophe naturelle, de plus en plus d'Haïtiens ont franchi la frontière poreuse entre les deux pays, la plupart illégalement, si bien que l'on ne connaît pas précisément leur nombre. Cependant, d'après les estimations de Sigfrido Pared Perez, qui dirigeait alors le bureau des migrations en République dominicaine, la population migrante haïtienne a augmenté de 15 % à la suite du tremblement de terre de 2010 (Fieser, 2010). En 2011, le gouvernement et la population de la République dominicaine ont perdu patience vis-à-vis de ce qu'ils considéraient comme un fardeau : ils ont accusé les Haïtiens de faire augmenter la criminalité, de propager des maladies telles que le choléra et de

prendre leurs emplois (Archibold, 2011). La République dominicaine a commencé à expulser massivement les Haïtiens arrivés depuis peu sur son territoire (ibid.). L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a alors mis en place un programme d'aide au retour volontaire, qui a permis à plus de 300 Haïtiens de revenir dans leur pays natal avec une aide de 200 USD pour y créer une petite entreprise, 50 USD pour subvenir à leurs besoins quotidiens et une somme de 65 USD versée aux mères pour chaque enfant (OIM, s.d. ; Velton, 2012).

La situation des migrants haïtiens en République dominicaine est ensuite redevenue ce qu'elle était avant le séisme. De fait, les pouvoirs publics dominicains ont à nouveau considéré les Haïtiens comme un fardeau économique et social, et le Gouvernement haïtien a tenté d'intervenir de manière constructive pour mettre un terme aux abus des employeurs. La République dominicaine a réintroduit des mesures qu'elle avait prises par le passé, expulsant la main-d'œuvre en surnombre qu'elle jugeait indésirable. Elle a également adopté de nouvelles mesures pour résoudre ce qu'elle appelait le « dilemme haïtien », qui avait attiré l'attention de la communauté internationale. En septembre 2013, sa Cour suprême a décidé que les enfants nés en République dominicaine de parents haïtiens sans papiers n'avaient pas le droit de devenir des citoyens de ce pays, et elle a demandé l'examen de tous les certificats de naissance, en remontant jusqu'en juin 1929. On estime que plus de 200 000 personnes seraient devenues apatrides à la suite de cette décision de justice (Archibold, 2013 ; Marcelin, 2017 ; OCDE/CIES, 2017). Près de trois générations de Dominicains d'origine haïtienne, dont bon nombre n'avaient pas de liens culturels avec Haïti, ont ainsi été privées de tout accès à l'éducation et à des soins de santé de base. Cette politique a aussi rendu ces personnes plus vulnérables à différentes formes d'exploitation. Étant donné le statut précaire des Haïtiens et des atteintes fondamentales à leurs droits en République dominicaine, il est difficile de disposer de données solides concernant la relation entre migrations et développement en Haïti. De fait, la majeure partie de cette population migrante participe à des activités informelles, et souvent clandestines.

L'ampleur des migrations illégales et l'absence de données expliquent les écarts considérables dans les chiffres relatifs à la population migrante haïtienne en République dominicaine (Ferguson, 2003 ; OCDE/CIES, 2017). En 2003, par exemple, les estimations du nombre d'Haïtiens vivant en République dominicaine allaient de 600 000 à 1.5 million, et ces écarts de chiffres étaient dus, dans une large mesure, au fait que beaucoup de travailleurs haïtiens avaient franchi illégalement une frontière poreuse et n'étaient donc pas officiellement recensés (International Crisis Group, 2007 ; Martin et al., 2002 ; Orozco et al., 2003). Si l'on tient compte de ces écarts de chiffres, on estime qu'autant d'Haïtiens vivent en République dominicaine qu'aux États-Unis (Orozco et

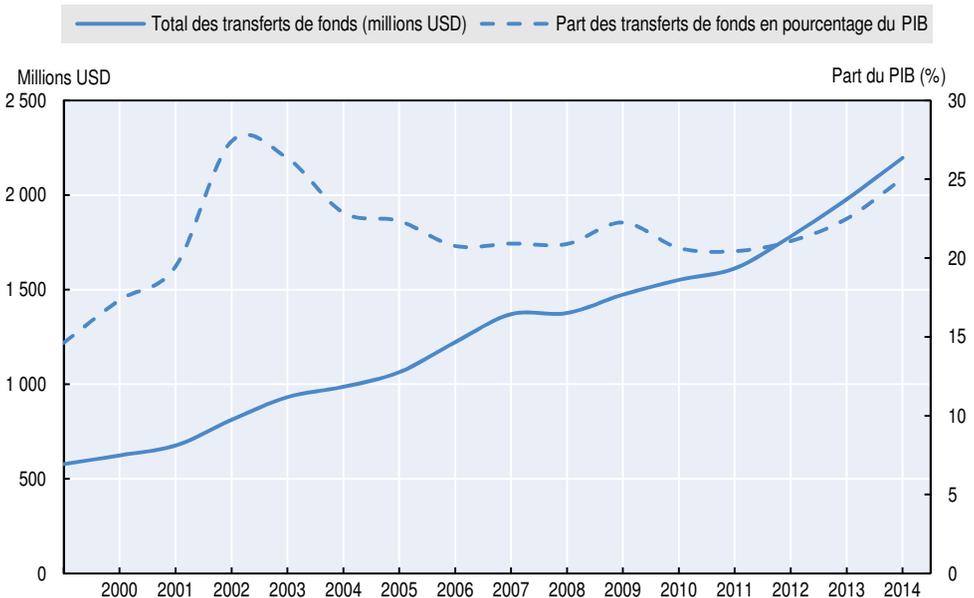
Burgess, 2011 ; United States Census Bureau, 2010). Les estimations du Migration Policy Institute (2014) sont plus prudentes et avancent le chiffre de 259 000 pour l'année 2012. Il est toutefois indéniable que les Haïtiens constituent la catégorie d'émigrés la plus nombreuse en République dominicaine : les estimations du pourcentage de cette population migrante vont de 78.8 % à 87.3 % (OCDE/CIES, 2017).

La République dominicaine est aussi la deuxième plus importante source de transferts de fonds à Haïti, avec un total de 258 millions USD en 2012. Cependant, l'utilisation de réseaux informels ou clandestins pour ces transferts de fonds explique, là encore, les écarts de chiffres. Comme les données relatives à la population, le volume réel des envois de fonds est donc sous-estimé.

Les transferts de fonds représentent une part importante du PIB d'Haïti

Les fonds que les émigrés envoient à leur famille restée au pays tiennent une place essentielle dans l'économie haïtienne. En 2015, Haïti a ainsi reçu l'équivalent de 2 196 millions USD, ce qui correspond à environ 25 % de son PIB (graphique 2.2). Ces transferts ont augmenté au cours du temps.

Graphique 2.3. Les transferts de fonds vers Haïti continuent d'augmenter
Évolution des transferts de fonds au cours du temps, en USD et en pourcentage du PIB



Source : Banque mondiale (2016), *Migration and Remittance Data* (base de données sur les migrations et les envois de fonds), <http://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.CD.DT>, (consulté le 14 juin 2017)

Les interactions entre migrations et développement dans les travaux de recherche et les programmes de développement

Les diasporas deviennent des acteurs essentiels de la nouvelle architecture née de la mondialisation, car elles sont de plus en plus à même d'influer en profondeur sur les processus politiques, économiques et sociaux dans leur pays d'origine. Gouvernements et organisations internationales commencent à admettre qu'il est nécessaire de comprendre et de prendre en compte ces acteurs dans de multiples domaines de la politique publique. Au cours de la dernière décennie, les autorités et les chercheurs se sont ainsi intéressés au rôle que peuvent jouer les transferts de fonds des diasporas (Orozco, 2003), le capital humain (Brinkerhoff, 2008 ; Lowell et Findlay, 2001 ; Meyer, 2001) et l'entrepreneuriat (Newland et Patrick, 2004) dans le développement économique d'un grand nombre de pays d'émigration. Depuis une période plus récente, ils s'intéressent aussi aux transformations politiques et sociales auxquelles les diasporas peuvent contribuer dans leur pays d'origine via diverses formes d'activités : financement de partis, sensibilisation du grand public à une cause, développement et mobilisation de la société civile, par exemple (Glick-Schiller et Fouron, 2001 ; Shain, 1999 ; Shain, 2002).

Nombre de programmes déployés par des organisations internationales cherchant à mettre à profit le potentiel de la diaspora haïtienne

Les nombreuses initiatives lancées par des organisations internationales en vue de mettre à profit la diaspora pour remédier aux problèmes de développement dans le pays d'origine montrent que ces organisations ont confiance dans le potentiel de la diaspora. À Haïti, les Nations Unies ont ainsi mis en place le programme Tokten (*Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals*, ou transfert du savoir par l'intermédiaire des expatriés) en 1988, soit deux ans après la chute de la dictature des Duvalier. Élaboré en 1977 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ce programme vise à s'appuyer sur le savoir-faire et les compétences des expatriés, dont certains passent entre 2 et 12 semaines dans leur pays d'origine pour y mener une mission de conseil ayant pour objectif de faire avancer le développement de leur pays natal (Organisation internationale du travail, 2013). Ce programme a été confronté à de nombreuses difficultés, dont certaines étaient inhérentes à sa conception, tandis que d'autres pouvaient s'expliquer par le contexte local. Par exemple, les critères de recrutement et de sélection de ces expatriés consultants diffèrent considérablement d'un pays à l'autre. En effet, certains programmes Tokten créent une base de données en ligne qui permet aux expatriés d'indiquer leurs compétences, alors que d'autres programmes recrutent directement ces consultants, en faisant appel à des institutions locales. Dans le cas d'un

pays comme Haïti, qui doit se reconstruire et qui a subi une succession de catastrophes naturelles et anthropiques au cours des dernières décennies, une mission de conseil qui dure entre 2 et 12 semaines et qui fait appel à des Haïtiens émigrés n'a aucune chance de contribuer à un développement à long terme et durable. En effet, ce type de mission de courte durée part du principe que les Haïtiens vivant à l'étranger comprennent le contexte local, y compris ceux qui n'ont peut-être jamais encore foulé le sol d'Haïti. Le programme Tokten étant axé sur le renforcement des capacités et sur l'efficacité de l'administration publique locale, il présume que le gouvernement est stable, ce qui aura un effet positif sur la coopération, qu'il existe un certain degré de transparence et que de solides systèmes d'enregistrement et d'archivage des données sont en place, ce qui devrait optimiser l'utilité d'une mission de conseil de courte durée. Or, ces hypothèses de base sont erronées, ce qui explique que le programme Tokten a rencontré de nombreuses difficultés en Haïti, où il a dû être abandonné en 2013.

L'agence des États-Unis pour le développement international (United States Agency for International Development [USAID]) travaille avec la diaspora haïtienne sur des projets qui concernent le secteur agricole, tels que le programme de Développement économique pour un environnement durable (DEED), qui invite les membres de la diaspora à mener des actions de bénévolat pendant plusieurs semaines dans ce secteur, ou en faveur de la protection de l'environnement (USAID, 2012a et 2012b). Par ailleurs, en 2009, l'USAID s'est associée avec la Sogebank Foundation pour lancer le programme Haitian Diaspora Marketplace (HDM) afin d'encourager les investissements directs de la diaspora en Haïti (USAID, 2009). Ce programme visait à apporter un appui financier à des entrepreneurs membres de la diaspora, dans le cadre d'un mécanisme de partage des coûts, pour promouvoir « des opportunités commerciales, la création d'emplois et la création de richesse par le biais de partenariats étrangers et locaux », de manière à soutenir « la création et/ou le renforcement d'une vingtaine d'entreprises locales, en particulier autour de Port-au-Prince, dans des secteurs productifs stratégiques, via le transfert de savoir et de capital par les Haïtiens vivant à l'étranger » (ibid.). Il a été interrompu par le séisme de 2010 et aucun résultat n'a été publié sur cette initiative chiffrée à 2.5 millions USD.

L'USAID a aussi lancé le programme Leveraging Effective Application of Direct Investment (LEAD), mis en œuvre par la Fondation panaméricaine de développement (PADF). La PADF cible les Haïtiens vivant aux États-Unis, au Canada et en République dominicaine, et les encourage à investir dans leur pays d'origine. Deux concours sont organisés à cette fin : 1) un concours de plan d'affaires LEAD pour les petites et moyennes entreprises, qui permet aux lauréates de bénéficier de subventions de contrepartie selon un ratio de un pour un ; et 2) un concours permettant aux entreprises sociales d'obtenir des subventions de contrepartie LEAD (PADF, 2013).

Les États-Unis misent sur le potentiel d'investissement de la diaspora pour cibler un important moteur de la croissance économique, le développement des petites et moyennes entreprises (PME), en combinant les subventions versées par USAID et les fonds provenant d'investisseurs américains. Étant donné son objectif – travailler avec des investisseurs qui comprennent les risques liés à la création ou à l'expansion d'une entreprise à Haïti – ce programme est centré sur la diaspora haïtienne aux États-Unis, mais il est encore trop tôt pour évaluer son impact sur le développement du pays.

Comme les États-Unis, le Canada s'intéresse aux interactions entre migrations et développement, et cherche à renforcer les capacités par le biais des organisations de la diaspora présentes sur son territoire. D'après les données du Gouvernement canadien, Haïti est le plus important bénéficiaire de l'aide au développement sur le continent américain, et le deuxième dans le monde, derrière l'Afghanistan. Les engagements destinés à Haïti ont représenté plus de 1 milliard de dollars canadiens (CAD) entre 2006 et 2012. Par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Canada finance des interventions axées sur les enfants et les jeunes, sur la croissance économique durable et sur la sécurité alimentaire, avec pour thématiques transversales la promotion d'une gouvernance démocratique, l'égalité des sexes et la protection de l'environnement (Gouvernement du Canada, 2014). L'ACDI finance des organisations de la diaspora qui disposent d'une expérience des questions de développement et, pour celles qui n'ont pas cette expérience, des partenariats tripartites entre ces organisations et des organisations canadiennes et haïtiennes, dans le cadre d'initiatives en faveur du développement (Forum mondial sur la migration et le développement, 2014). Cependant, malgré ces efforts, le Canada n'a élaboré à ce jour aucune politique spécifique pour favoriser les interactions entre les migrations et le développement.

La contribution potentielle des diasporas au développement de leur pays d'origine a fait l'objet d'un rapport présenté officiellement au Parlement canadien en novembre 2012, sous le titre « Stimuler la croissance économique inclusive : rôle du secteur privé dans le développement international » (Chambre des communes du Canada, 2012a). Ce rapport énonce plusieurs recommandations pour soutenir et mobiliser les diasporas afin qu'elles contribuent au développement de leur pays d'origine : créer des opportunités permettant à des bénévoles de participer au développement international ; maximiser les envois de fonds en renforçant les institutions financières qui les facilitent et publier des informations sur le coût de ces transferts de façon à promouvoir des structures tarifaires adéquates ; mettre à disposition une partie des fonds (limités) de l'ACDI pour renforcer les capacités des organisations des diasporas ; constituer des outils de financement du développement incluant des mécanismes de partage du risque et un appui au financement de projets à but lucratif. Le rapport souligne en particulier l'importance des transferts de fonds

et le fait que le Canada, qui est l'une des plus importantes sources de transferts de fonds au monde, ne communique aucun chiffre officiel sur ces envois, et ne dispose donc pas de données suffisantes pour comprendre l'économie des envois de fonds canadiens (*ibid.*). Cependant, étant donné que le Canada prête désormais attention aux interactions entre migrations et développement, on peut s'attendre à ce qu'il infléchisse sa politique.

De toute évidence, les pays d'immigration peinent encore à déterminer quel type de politique pourrait avoir des répercussions bénéfiques sur les pays d'émigration comme Haïti en mettant à profit les interactions entre migrations et développement. Néanmoins, les difficultés qu'ils rencontrent sont probablement aussi celles qui attendent les pays du Sud dont les ressources financières et humaines sont plus limitées et qui sont confrontés à d'importants problèmes de développement. Pour un pays comme Haïti, qui doit se reconstruire après une catastrophe naturelle, ces interactions cruciales nécessiteront une volonté politique forte et de la persévérance dans un contexte très difficile.

Les études sur le lien entre les migrations et le développement se concentrent sur les transferts de fonds

Parmi les études qui montrent la contribution de la diaspora haïtienne au développement du pays, plusieurs sont consacrées à l'engagement politique (Gammage, 2004 ; Laguerre, 1984 ; 2006) ou philanthropique des membres de la diaspora qui font partie d'associations professionnelles ou d'associations de leur ville d'origine (Fagen et al., 2009 ; Pierre-Louis, 2006). Pour autant, les rapports sur les transferts de fonds sont très largement sur-représentés (César 2007 ; Orozco, 2006, 2011). Les transferts de fonds jouent en effet un rôle essentiel pour l'économie haïtienne : d'après certaines estimations, ils se montent à près de 2 milliards USD par an, soit plus d'un quart du PIB haïtien (Caroit, 2012 ; Chishti et Bergeron, 2010 ; Clemens, 2010 ; Gentile, 2010 ; International Crisis Group, 2007 ; Miller, 2010 ; Migration Policy Institute, 2014 ; Sanon, 2012 ; Wah, 2013). On observe une tendance à l'utilisation de méthodes informelles pour le transfert de fonds, ce qui s'explique par le statut précaire de nombreux Haïtiens à l'étranger, et notamment dans les pays des Caraïbes (Marcelino, 2013). Or, ces envois de fonds ne sont pas pris en compte dans les données disponibles. Par conséquent, les transferts de fonds vers Haïti sont souvent sous-estimés. On trouve dans la grande majorité de ces études des informations sur l'origine, les montants et le mode des transferts de fonds, ainsi que des données démographiques sur les émetteurs et les personnes recevant ces transferts, mais elles sont peu nombreuses, en revanche, à s'intéresser à la manière dont ces fonds sont dépensés et à leurs effets sur les ménages haïtiens. D'après Orozco et Burgess (2006), près d'un tiers des transferts de fonds vers Haïti sont consacrés à l'achat de nourriture, tandis que le reste des fonds revient à l'éducation, l'habillement et l'épargne. Pour autant, il est difficile

d'évaluer les conséquences des transferts de fonds pour les ménages, comme le montrent plusieurs études qui traitent des effets des transferts de fonds sur l'éducation des enfants haïtiens. Il faut en effet différencier les ménages migrants des ménages non-migrants afin de mieux comprendre l'incidence des transferts de fonds sur l'accès à l'éducation et les répercussions pour les enfants (Amuedo-Dorantes, Georges et Pozo, 2010).

La vision que les pouvoirs publics haïtiens ont des interactions entre migration et développement reflète l'importance excessive accordée aux contributions financières réelles et potentielles de la diaspora – transferts de fonds et investissements par des organisations de développement ou des universitaires. De fait, Haïti a limité les efforts pour mobiliser sa diaspora à ce seul aspect, en se concentrant sur l'obtention de ressources financières par des transferts de fonds et des investissements directs, ainsi que par le biais de l'entrepreneuriat. Dès lors, de nombreux modes de participation de la diaspora au développement du pays sont restés inexploités ou peu exploités. De plus, le rapport complexe, et souvent ambivalent, entre les membres de la diaspora et leur pays d'origine complique encore cette mobilisation. Surtout, la mise à profit du lien entre migration et développement restera un but inatteignable pour Haïti aussi longtemps que manqueront les données nécessaires pour comprendre les migrations dans leurs différents aspects. C'est pourquoi il est impératif de pouvoir compter sur les donateurs internationaux, sur le secteur privé, sur la société civile, ainsi que sur les pouvoirs publics. Ces derniers doivent jouer un rôle moteur en vue de s'appuyer sur une analyse des migrations vers et depuis Haïti, des migrations de retour, des migrations internes et des migrations circulaires.

Quel rôle jouent les migrations dans les stratégies nationales de développement ?

Depuis la chute de la dictature des Duvalier, puis à la suite du tremblement de terre de 2010, les efforts d'Haïti pour exploiter les ressources provenant des migrations ont été « insuffisants et incohérents » (Marcelino, 2013). Si les pouvoirs publics haïtiens ont bien conscience du fait que les migrations peuvent être un moteur de développement, ils ne sont jusqu'à présent pas parvenus à élaborer des politiques adaptées. À bien des égards, l'économie d'Haïti est soutenue par les membres de la diaspora (Banque mondiale, 2011 ; Caroit, 2012 ; Fagen et al., 2009 ; Orozco, 2006 ; Pierre-Louis, 2006 ; Sanon, 2012). Les transferts de fonds en sont un exemple notable : comme nous l'avons rappelé, Haïti reçoit chaque année des montants significatifs par ce biais (graphique 2.3). Les Haïtiens qui vivent à l'étranger jouent par conséquent un rôle essentiel pour soutenir l'économie haïtienne et sont une ressource cruciale pour le développement de leur pays d'origine, que les pouvoirs publics haïtiens, toutefois, ne sont pas encore parvenus à mettre à profit.

La première tentative du pays pour mobiliser sa diaspora remonte à la création, en 1991, d'un portefeuille consacré aux Haïtiens de l'étranger au sein du gouvernement de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide (International Crisis Group, 2007). Ce ministère du Dixième département, rebaptisé quelques années plus tard ministère des Haïtiens vivant à l'étranger (MHAVE), a été constitué en 1995 pour représenter les intérêts de la diaspora (ibid.). Son rôle était d'élaborer et de coordonner des politiques et des initiatives ayant trait à la diaspora. Cependant, en dépit de ces efforts, destinés à institutionnaliser la mobilisation de la diaspora, le MHAVE a toujours été sous-financé, sous-utilisé et sous-évalué. L'International Crisis Group (2007) observe qu'en 2004, le MHAVE a défini un nouvel axe politique adapté, centré sur le développement, l'investissement et les transferts de savoir-faire, mais qui péchait par l'absence de planification à long terme. Les obstacles auxquels le ministère était confronté – ressources limitées, absence d'influence en Haïti et à l'étranger, et difficultés à collaborer avec d'autres organismes publics – ont eu des effets délétères sur la cohérence de cet axe. En outre, la rotation rapide des ministres (près de deux ministres différents à ce poste par an durant la présidence de Michel Martelly) oblige à se demander comment on peut préparer, mettre en œuvre et accompagner quelque mesure que ce soit avec un changement aussi fréquent de responsable. Malgré cela, le MHAVE a su donner une cohérence à ses efforts pour rester en contact avec les Haïtiens de l'étranger, et mobiliser la diaspora en faveur du développement du pays (voir la prochaine section du présent chapitre). Dans le même temps, l'administration centrale a commencé à prendre en compte les migrations dans la stratégie de développement d'Haïti.

Le « Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté » reconnaît l'importance des migrations pour le développement d'Haïti

En novembre 2007, le ministère de la Planification et de la Coopération extérieure d'Haïti a rendu public son « Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté », qui présente un diagnostic de la pauvreté et des inégalités, une analyse des acteurs étatiques et non étatiques, les grands chantiers du Gouvernement haïtien, un examen du cadre et des politiques macro-économiques, ainsi que les moyens de financement, de mise en œuvre et de suivi des mesures décidées (p. 14). En mentionnant directement la diaspora haïtienne, ce document reconnaît explicitement l'importance des migrations pour le développement d'Haïti. Plus précisément, il met en évidence la volonté du gouvernement d'inclure les Haïtiens vivant à l'étranger en poursuivant l'élaboration de politiques destinées à promouvoir le tourisme à destination de la diaspora haïtienne (p. 59) ; en soutenant, afin de contribuer au développement urbain durable et de réduire la pauvreté, les projets de populations locales pouvant être (en partie) financés par une taxation des transferts de fonds de la diaspora (p. 102) ; et en encourageant les campagnes de

promotion et d'incitation à l'investissement qui ciblent les Haïtiens de l'étranger (p. 110). Malgré l'absence relative de mesures concrètes visant à permettre la participation de la diaspora, la prise en compte des migrations montre que l'État est conscient du lien qui existe entre les migrations et le développement. En effet, ce document stratégique doit servir de plan de développement et a pour but d'accroître l'efficacité de l'aide internationale à Haïti. Toutefois, c'est en réalité le séisme de 2010 qui a mis la diaspora au centre des discussions sur le relèvement, la reconstruction et le développement d'Haïti.

Les catastrophes naturelles ont orienté les politiques relatives à l'émigration et à la migration

À la suite du séisme de 2010, le président nouvellement élu, Michel Martelly, a intégré dans ses interventions le thème du retour de la diaspora pour aider le pays dans ses efforts de reconstruction, et a multiplié les appels aux Haïtiens vivant à l'étranger pour qu'ils apportent leurs compétences et contribuent au renforcement des capacités et à la (re)construction du pays, et notamment des bâtiments (*The Daily Observer*, 2011). Une difficulté persiste néanmoins : comment mettre en place de façon durable des circuits pour mobiliser la diaspora ? Une tâche d'autant plus difficile qu'Haïti dépend largement de l'aide internationale et que le pays a perdu un grand nombre de ses fonctionnaires et de ses infrastructures lors du tremblement de terre. En six ans (de janvier 2010 à octobre 2016), Haïti a dû faire face à plusieurs catastrophes naturelles : un séisme, une épidémie de choléra et plusieurs ouragans (Marcelin et Cela, 2017 ; Marcelin, Cela et Schultz, 2016). Divers acteurs internationaux ont uni leurs forces pour amener l'État haïtien à envisager les migrations dans tous leurs aspects et à élaborer des politiques adaptées, afin de lier les migrations au développement du pays. On trouve parmi ces acteurs certains donateurs internationaux, pour qui la diaspora peut contribuer au développement d'Haïti, et des membres de la diaspora qui souhaitent jouer un rôle plus important dans la reconstruction et le développement du pays. En mars 2010, l'Organisation des États américains (OEA) a accueilli à son siège, à Washington, le Forum de la diaspora haïtienne. La diaspora a saisi cette occasion pour présenter ses recommandations : la création d'un corps de fonctionnaires avec la participation des Haïtiens sur place et de la diaspora pour aider au processus de reconstruction ; l'existence d'un siège avec droit de vote réservé à un représentant de la diaspora au sein de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti ; une collaboration avec les donateurs afin d'officialiser la mobilisation de la diaspora dans le relèvement et la reconstruction du pays ; l'utilisation des compétences de la diaspora pour poursuivre le processus de réforme de la Constitution ; ainsi que la poursuite du transfert des connaissances et des compétences de la diaspora pour contribuer au renforcement des capacités (Forum de la diaspora haïtienne, 2010). Cette convergence opportune d'intérêts pour les migrations et le développement peut expliquer certaines décisions ultérieures des autorités haïennes.

Au mois de mars 2010, le Gouvernement haïtien a publié un Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti, qui définit un cadre pour la reconstruction du pays selon quatre axes : la refondation territoriale, la refondation économique, la refondation sociale et la refondation institutionnelle (Gouvernement d'Haïti, 2010a : 9). Ce document constate l'échec des autorités haïtiennes à mobiliser suffisamment la diaspora. Si plusieurs recommandations sont similaires à celles du Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (2007), le tremblement de terre de 2010 a néanmoins débouché sur des moyens financiers et sur des occasions concrètes de mettre en œuvre certaines d'entre elles. Dans le Plan d'action, le Gouvernement haïtien suggère de réfléchir aux meilleurs moyens pour permettre aux transferts de fonds des Haïtiens de l'étranger de contribuer au développement social et économique du pays, et de mettre les compétences des membres de la diaspora au service du processus de refondation. Un représentant de la diaspora siègera par ailleurs au sein de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, mais n'aura pas de droit de vote. D'autre part, dans le PDNA du tremblement de terre (2010b), le gouvernement s'est donné comme priorité de « créer des emplois et des revenus d'urgence, et en même temps de formuler et de planifier des politiques actives pour la création soutenue de nouveaux emplois dans le moyen et long terme » par la « promotion, la facilitation et le soutien aux opportunités d'investissement en Haïti de la diaspora haïtienne et l'utilisation productive des "remises des émigrés" » (p. 99). Les efforts pour lier les migrations au développement du pays, qui sont encore plus nécessaires après le séisme de 2010, doivent porter principalement sur la mobilisation de la diaspora, et plus précisément sur les transferts de fonds, les investissements et le transfert de compétences. En outre, d'autres éléments ont amené les autorités haïtiennes à élargir leur palette d'interventions et à cesser de se focaliser sur la mobilisation de la diaspora pour prendre en compte la totalité du phénomène migratoire et ses conséquences pour le pays.

Haïti a été frappé par de très nombreuses catastrophes, naturelles ou anthropiques, au cours des 30 dernières années, qui ont poussé de nombreux Haïtiens à émigrer illégalement, en particulier vers des pays de la région. Face à des pressions diverses pour maîtriser l'immigration haïtienne sur leur territoire, plusieurs pays sont parvenus à contraindre Haïti à élaborer des politiques destinées à réduire l'émigration des Haïtiens vers des États voisins. L'ancien Premier ministre, Laurent S. Lamothe, a ainsi créé une équipe spéciale chargée des migrations, qui comprend des représentants de l'OIM, d'organisations de la société civile et de divers organismes publics dont les missions ont un lien direct ou indirect avec les migrations : la Direction de l'Immigration et de l'Émigration au sein du ministère de l'Intérieur, l'Office national de la migration au sein du ministère des Affaires sociales et du Travail, qui est chargé de la réintégration des immigrés renvoyés en Haïti, ou encore la Police nationale d'Haïti, entre

autres. Si cette équipe a œuvré à l'élaboration de politiques migratoires à la fois solides et susceptibles de contribuer au développement d'Haïti, elle se heurte toutefois à une difficulté persistante : l'absence de données fiables sur lesquelles s'appuyer. Les ressources limitées et l'échec des pouvoirs publics à faire des questions migratoires une priorité pour le développement national suffisent à eux seuls à expliquer l'inefficacité des efforts déployés pour lier les migrations et le développement. Mais c'est avant tout le manque de données qui empêche l'adoption de politiques de développement pertinentes.

Les politiques existantes en matière de migrations

La majorité des politiques migratoires se concentrent sur l'importante diaspora haïtienne et sur son potentiel pour le développement du pays. Avant 2010, les contributions des Haïtiens de l'étranger étaient fragmentées et non institutionnalisées car la plupart des membres de la diaspora évitaient de passer par les organismes publics. Après le tremblement de terre, la diaspora a commencé à jouer un rôle central, malgré les controverses que cela suscite parfois, dans les débats sur le relèvement, la reconstruction et le développement du pays. L'ampleur des destructions dues au séisme a obligé les parties prenantes nationales et internationales à mettre de côté (temporairement) leurs griefs et leur méfiance mutuels pour œuvrer au relèvement et à la reconstruction d'Haïti. On peut penser que le tremblement de terre a abouti à structurer et à amplifier la mobilisation de la diaspora, ainsi qu'à mettre en œuvre certaines recommandations formulées en 2007 dans le Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté.

Certes, la contribution de la diaspora au développement du pays s'est accrue, mais les capacités à élaborer, à déployer et à appuyer les mesures nécessaires restent lacunaires en raison de la fragilité du gouvernement, de la rotation des responsables politiques et de la dépendance d'Haïti à l'égard de l'aide internationale. Les deux initiatives présentées ci-dessous ont été adoptées par le gouvernement actuel afin de mettre à profit les ressources de la diaspora. La première reflète l'importance des transferts de fonds et du capital financier des Haïtiens vivant à l'étranger. La seconde, qui témoigne des efforts d'institutionnalisation de la participation de la diaspora aux affaires du pays, peut avoir des conséquences pour le développement politique, économique et social d'Haïti.

Une taxe sur les transferts de fonds pour financer l'éducation

Estimés à un peu moins de 2 milliards USD chaque année, les transferts de fonds constituent de loin la principale contribution de la diaspora haïtienne envers son pays d'origine (Caroit, 2012 ; Chishti et Bergeron, 2010 ; Clemens, 2010 ; Gentile, 2010 ; International Crisis Group, 2007 ; Miller, 2010 ; Migration Policy Institute, 2014 ; Sanon, 2012 ; Wah, 2013). En 2011, les autorités haïtiennes ont

cherché à exploiter les ressources de la diaspora en introduisant une taxe destinée à financer un fonds pour l'éducation, afin de rendre l'école primaire gratuite et, partant, d'accroître le nombre d'enfants scolarisés. Le Fonds national pour l'éducation devait permettre de financer les frais de scolarité de tous les enfants grâce à une taxe de 1.50 USD sur tous les virements bancaires vers Haïti, y compris sur les transferts de fonds, ainsi que par une taxe de 0.05 USD sur les appels internationaux vers et depuis Haïti (*The Daily Observer*, 2011 ; Durandis, 2013). Il s'agissait de permettre à 860 000 enfants supplémentaires d'être scolarisés, dans un pays où l'éducation est obligatoire, mais payante, où les frais de scolarité sont près de 10 % plus élevés que dans les autres pays en développement (Lunde, 2008) et où seul un tiers des enfants, par conséquent, a accès à l'école primaire (PDNA, 2007). En décembre 2012, Michel Martelly a annoncé que cette nouvelle taxe avait rapporté 16 millions USD depuis mai 2011, et que 1.2 million d'enfants avaient bénéficié du programme de prise en charge des frais de scolarité (Charles et Green, 2012). Ces efforts ont été salués, mais des voix se sont également élevées pour dénoncer le manque de transparence du gouvernement, et plus précisément la gestion de ces fonds. Les deux organismes chargés de collecter le montant des taxes, le Conseil national des télécommunications (Conatel) et la Banque de la République d'Haïti (BRH), en particulier, sont visés par des mises en cause concernant les sommes qu'ils déclarent avoir collectées (Durandis, 2013). De plus, à plusieurs reprises, des fonds ont été signalés manquants, et le gouvernement n'a pas été en mesure de financer les frais de scolarité. D'aucuns estiment par conséquent que ce programme n'est qu'un mécanisme supplémentaire pour détourner de l'argent (Butterfly, 2012 ; Strom, 2012).

Depuis 2012, les Haïtiens de l'étranger peuvent avoir une double nationalité

En mars 2010, l'Organisation des États américains (OEA) a accueilli une réunion de la diaspora haïtienne pour permettre aux Haïtiens de l'étranger de contribuer au plan stratégique pour la reconstruction et le développement de leur pays, en prenant en compte leur point de vue et le rôle qu'ils souhaitaient jouer dans le processus de relèvement du pays. La diaspora a formulé plusieurs recommandations, dont l'une consiste à permettre aux Haïtiens de l'étranger d'avoir une double nationalité. De nombreuses personnes, au sein de la diaspora comme en Haïti, s'étaient ardemment battues pour ce droit. À l'évidence, le contexte induit par le tremblement de terre de 2010 a donné à la diaspora l'occasion de faire valoir sa contribution passée, actuelle et future envers Haïti pour faire avancer cette revendication.

En juin 2012, après de nombreuses controverses et une certaine résistance, Michel Martelly a cédé aux pressions internationales et accepté que la Constitution haïtienne soit amendée afin d'autoriser la double nationalité pour

les membres de la diaspora. Les personnes concernées peuvent désormais participer aux élections et se présenter à diverses fonctions électives, à l'exclusion des postes de Président, de Premier ministre et de parlementaire. Ils peuvent par ailleurs acheter des biens en Haïti (Caroit, 2012 ; Sanon, 2012). Compte tenu de la mobilisation continue de la diaspora dans les domaines politique, économique et social en Haïti, beaucoup pensent que cette loi contribuera à institutionnaliser et à renforcer le rôle des Haïtiens de l'étranger.

Après l'adoption de cet amendement, une délégation de la diaspora a entamé durant trois jours une série de réunions avec le Président et des représentants du gouvernement, au cours desquelles il a été question de la mise en œuvre des procédures nécessaires dans les ambassades et consulats haïtiens pour que les Haïtiens de l'étranger puissent s'enregistrer et voter (Vatav, 2013b). Si le fait d'accorder aux membres de la diaspora haïtienne la possibilité d'avoir une double nationalité est une première étape pour institutionnaliser la mobilisation des Haïtiens de l'étranger, il n'est pas encore possible, en 2017, d'évaluer les conséquences de cette décision sur le développement du pays : à ce jour, aucune mesure n'a été prise pour permettre aux membres de la diaspora de voter.

Quel cadre institutionnel régit les migrations ?

L'équipe spéciale chargée des migrations comprend divers organismes publics et organisations de la société civile, et cherche à s'étendre au secteur privé pour mieux comprendre les migrations en Haïti et pour faire progresser l'élaboration de politiques migratoires.

À l'heure actuelle, plusieurs acteurs publics travaillent, différemment, sur les questions de migration : la Direction de l'Immigration et de l'Émigration du ministère de l'Intérieur, l'Office national de la migration du ministère des Affaires sociales, ou encore la Police nationale. Toutefois, aucune de ces entités n'a la responsabilité d'élaborer une politique globale en matière de migration. Leurs activités sont fragmentées et il n'existe pas de service chargé de centraliser les données sur lesquelles s'appuyer. Par conséquent, l'État haïtien doit désormais concentrer ses efforts sur la collecte d'informations. Il s'agit en effet de mieux comprendre le phénomène migratoire en Haïti, afin de prendre de bonnes décisions pour adapter les structures institutionnelles existantes ou pour en créer de nouvelles en fonction des réalités du pays. Enfin, il convient d'établir une hiérarchie claire entre ces entités et d'instaurer les mécanismes nécessaires à la coordination et à l'élaboration de politiques cohérentes.

Conclusions

Dans le cas d'Haïti, l'émigration est motivée par des facteurs économiques, politiques et environnementaux. En 2015, d'après les estimations, le stock d'émigrés haïtiens vivant à l'étranger avait atteint 1.2 million (soit 11 % de

la population), même si, en raison de l'immigration illégale, le chiffre réel est probablement bien plus élevé. Une grande partie de ces émigrés résident aux États-Unis.

Ces émigrés haïtiens aident les membres de leur famille restés au pays et contribuent à l'économie haïtienne en procédant à d'importants transferts de fonds, qui ont représenté environ le quart du PIB du pays en 2015. Le rôle que joue la diaspora dans la reconstruction et le développement d'Haïti a été à nouveau mis en évidence après le séisme de 2010, lorsque le Gouvernement et les acteurs internationaux ont réussi à contribuer financièrement et aussi à partager leurs connaissances afin de participer à l'effort de reconstruction du pays. Cependant, bien que le Gouvernement haïtien soit activement engagé avec sa diaspora suite au séisme de 2010, l'émigration et les transferts de fonds ne sont pas encore pris en compte dans la politique publique d'Haïti. Les efforts réels, mais dispersés et de courte durée, que le Gouvernement haïtien a déployés en vue de mettre à profit le potentiel migratoire, n'ont toujours pas permis l'élaboration d'une politique ou d'une stratégie systématique pour intégrer la migration dans le programme de développement du pays.

Note

1. Un document qui sert de base à l'élaboration d'une politique globale de migration a été mis en place par l'Organisation internationale des migrations (OIM) et le représentant et le bureau du Premier ministre en Haïti (Gouvernement d'Haïti 2015). Cet effort est resté sous l'égide du gouvernement depuis 2015.

Références

- Akbari, A. (1999), « Quality in Canada: More direct evidence of human capital content, 1956-1994 », *International Migration Review*, 33(1), pp. 156-175.
- Alvarez, L. (2017), « 58,000 Haitians in U.S. may lose post-earthquake protections », <https://www.nytimes.com/2017/05/20/us/haitians-us-earthquake-immigration-protections.html> (consulté le 23 juin 2017).
- Amuedo-Dorantes, C., A. Georges et S. Pozo (2010), « Migration, remittances, and children's schooling in Haiti », *American Academy of Political and Social Science*, 630(1), pp. 224-244.
- Archibold, R. (2013), « Dominicans of Haitian descent cast into legal limbo by court », *New York Times*, www.nytimes.com/2013/10/24/world/americas/dominicans-of-haitian-descent-cast-into-legal-limbo-by-court.html?pagewanted=1and_r=0 (consulté le 11 mars 2014).
- Archibold, R. (2011), « As Refugees from Haiti linger, Dominicans' good will fades », *New York Times*, www.nytimes.com/2011/08/31/world/americas/31haitians.html?pagewanted=alland_r=0 (consulté le 11 mars 2014).
- Banque mondiale (2011), *Migration and Remittances Factbook 2011*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://siteresources.worldbank.org/INTLAC/Resources/Factbook2011-Ebook.pdf> (consulté le 23 mars 2014).
- Blad, C. et P. Couton (2009), « The Rise of an intercultural nation: Immigration, diversity and nationhood in Quebec », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 35(4), pp. 645-667.

- Brenner, G., G. Célas et J. Toulouse (1992), « Haitian entrepreneurs in Montreal: New lives, new businesses », Mémoire de M.A., École des Hautes Études Commerciales (HEC), Montréal.
- Brinkerhoff, J. (2008), « Diaspora, identity and the potential for violence: Toward an identity-mobilization framework », *Identity: An International Journal of Theory and Research*, 8(1), pp. 67-88.
- Butterfly, I. (2012), « Le Fonds National d'Éducation sur la sellette », *Haiti Liberté*, www.canadahaitiaction.ca/content/le-fonds-national-d%E2%80%99education-sur-la-sellette (consulté le 27 mars 2014).
- Caroit, J. (2012), « Les Haïtiens ont enfin droit à la double nationalité », *Le Monde*, www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/07/02/les-haitiens-ont-enfin-droit-a-la-double-nationalite_1727874_3222.html.
- Cervantes Gonzalez, J.A. (2013), « Profile of the population of Haitian origin in the United States », *Center for Latin American Monetary Studies*.
- César, L. (2007), « The Legitimacy of the Haitian Diaspora: From a « Cash Cow » Perception to a Partner in Socio-Economic Development », document préparé pour la Conférence sur les Caraïbes, mai 2007, Washington, DC.
- Chambre des communes du Canada (2012a), « Stimuler la croissance économique inclusive : rôle du secteur privé dans le développement international », www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/41-1/FAAE/rapport-6 (consulté le 29 mars 2014).
- Chambre des communes du Canada (2012b), « Réponse du gouvernement au sixième rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international », www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Language=EandMode=1andParl=41andSes=1andDocId=6030574andFile=0 (consulté le 29 mars 2014).
- Charles, J. et N. Green (2012), « Martelly to Haitians in South Florida: « Haiti has changed a lot », *Miami Herald*, www.miamiherald.com/2012/12/10/3135560/haiti-chief-martelly-to-give.html (consulté le 27 mars 2014).
- Chishti, M. et C. Bergeron (2010), « Haitian tragedy raises important immigration issues for the United States », *Migration Policy Institute*.
- Clemens, M. (2010), « To Help Haiti's earthquake victims, change U.S. immigration laws », *Washington Post*, Washington, DC.
- Cohen (2012), « Haitian immigration to Canada post-earthquake: Thoughts and lessons learned », www.canadavisa.com/canada-immigration-blog/2012/01/haitian-immigration-canada-postearthquake-thoughts-lessons-learned.html (consulté le 20 juillet 2017)
- Delgado Wise, R. et H. Marquez Covarrubias (2009), « Understanding the relationship between migration and development: Toward a new theoretical approach », *Social Analysis*, 53(3), pp. 85-105. www.estudiosdeldesarrollo.net/administracion/docentes/documentos_personales/10216RDW-HM%20Social%20Analysis%202009.pdf (consulté le 3 mars 2014).
- Delva, J. (2012), « Haiti Constitutional amendments finally take effect », *Chicago Tribune*, http://articles.chicagotribune.com/2012-06-19/news/sns-rt-us-haiti-constitutionbre85j00r-20120619_1_martelly-haitians-dual-citizenship (consulté le 28 mars 2014).
- Department of Homeland Security (2011), « Secretary Napolitano Announces the Extension of Temporary Protected Status for Haiti Beneficiaries », Washington, DC, Department of Homeland Security, www.dhs.gov/news/2011/05/17/secretary-napolitano-announces-extension-temporary-protected-status-haiti (consulté le 29 octobre 2014).

- Derby, L. et R. Turits (2005), « Temwayaj Kout Kouto, 1937: Eyewitness to the Genocide », in Cécile Accilien (dir. pub.), *Revolutionary Freedoms: A History of Survival, Strength, and Imagination in Haiti* (pp. 137-143), Caribbean Studies Press, Coconut Creek, FL.
- Durandis, I. (2013), « Crunching the numbers on Haiti's national education fund », *Caribbean Journal*, www.caribjournal.com/2013/03/18/durandis-crunching-the-numbers-on-haitis-national-education-fund/ (consulté le 27 mars 2014).
- Fagen, P., C. Dade, R. Maguire et K. Felix (2009), *Haitian diaspora associations and their investments in basic social services in Haiti*, Banque interaméricaine de développement, Washington, DC.
- Ferguson, J. (2003), *Migration in the Caribbean: Haiti, the Dominican Republic and Beyond*, Minority Rights Group International, Londres.
- Fieser, E. (2010), « In the Dominican Republic, conflicting attitudes toward Haiti », www.globalpost.com/dispatch/americas/100723/haiti-dominican-republic-immigrants (consulté le 9 mars 2014).
- Fondation panaméricaine de développement (2013), « PADF and USAID launch series of investment road shows with support from the Haitian diaspora », www.padf.org/news/entry/padf-and-usaid-launch-series-of-haiti-investment-road-shows-with-support-fr (consulté le 17 mars 2014).
- Fontaine, L. (1995), « Immigration and Cultural Policies: A Bone of Contention between the Province of Quebec and the Canadian Federal Government », *International Migration Review*, 4, pp. 1041-1048.
- Forum de la diaspora haïtienne (2010), « Contribution à un programme stratégique de reconstruction et de développement pour Haïti », Organisation des États américains, Washington, DC.
- Forum mondial sur la Migration et le Développement (2014), « Tripartite Partnerships (CIDA) », Genève : Forum mondial sur la Migration et le Développement, www.gfmd.org/pfp/ppd/213 (consulté le 29 octobre 2014).
- Gammage, S. (2004), « Exercising exit, voice and loyalty: A Gender perspective on transnationalism in Haiti », *Development and change*, 35, 4, pp. 743-771.
- Gentile, C. (2010), « Earthquake leads U.S. to relax policy on Haitian refugees », *Time*. http://content.time.com/time/specials/packages/article/0,28804,1953379_1953494_1954262,00.html (consulté le 10 mars 2014).
- Glick Schiller, N. et G. Fouron (2001), « Georges woke up laughing: long-distance nationalism and the search for home », Duke University Press, Durham.
- Gouvernement du Canada (2014), « Haïti », www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/En/JUD-12912349-NLX (consulté le 24 mars 2014).
- Gouvernement du Canada (2011), « Relations Canada-Haïti », www.canadainternational.gc.ca/haiti/bilateral_relations_bilaterales/canada_haiti.aspx?lang=fra (consulté le 24 mars 2014).
- Gouvernement du Canada (2010), « Le gouvernement du Canada adopte des mesures spéciales en matière d'immigration en réponse au Séisme qui a secoué Haïti », www.cic.gc.ca/english/department/media/releases/2010-01-16/asp (consulté le 24 mars 2014).
- Gouvernement d'Haïti (2015), « Document de politique migratoire 2015/2030 ». Stewarded by the International Organization for Migration (IOM), Port-au-Prince, Haïti.
- Gouvernement d'Haïti (2010a), « Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti : Les grands chantiers pour l'avenir », Gouvernement d'Haïti, Port-au-Prince.

- Gouvernement d'Haïti (2010b), « PDNA du Tremblement de terre : Évaluation des dommages, des pertes et des besoins généraux et sectoriels », Gouvernement d'Haïti, Port-au-Prince.
- Horst, C. et M. Gaas (2009), « Diaspora organizations from the horn of Africa in Norway: Contributions to peacebuilding? », *PRIO Policy Brief*, PRIO, Oslo.
- Icart, L. (2006), « Haïti-en-Québec : Notes pour une histoire », *Ethnologies*, 1, pp. 45-79.
- International Crisis Group (2007), « Construire la paix en Haïti : inclure les Haïtiens de l'étranger », *International Crisis Group*, Rapport Amérique latine/Caraïbes n° 24.
- Jayaram, K. (2010), « Capital Changes: Haitian Migrants in Contemporary Dominican Republic », *Caribbean Quarterly*, 55(3), pp. 31-54.
- Joseph, H. (2017), « Diaspora, circulation et mobilité : Jeunes Haïtiens au Brésil », in Marcelin, L.H., T. Cela et H. Dorvil (dir. Pub.), *Les Jeunes Haïtiens dans les Amériques*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Labelle, M., S. Larose et V. Piché (1983), « Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec », *Sociologies et Sociétés*, 2, pp. 73-78.
- Laguerre, M. (2006), « Diaspora, politics, and globalization », Palgrave Macmillan, New York.
- Laguerre, M. (1998), « Diasporic citizenship: Haitian Americans in transnational America », St. Martin's Press, New York.
- Laguerre, M. (1984), « American odyssey: Haitians in New York City », Cornell University Press, Ithaca, New York.
- Latin American Migration Project (sans date), LAMP- HA3, <http://lamp.opr.princeton.edu/haiti/ha-home-en.htm> (consulté le 23 novembre 2014).
- Levitt, P. et N. Glick Schiller (2004), « Conceptualizing simultaneity: A Transnational social field perspective on society », *International Migration Review*, 38(145), pp. 595-629.
- Lowell, L. et A. Findlay (2001), « Migration of highly-skilled persons from developing countries: Impact and policy responses », Bureau international du travail, Genève.
- Lunde, H. (2008), *Youth and education in Haiti: Disincentives, vulnerabilities and constraints*, Fafo, Oslo.
- Marcelin, L.H. (2017), « Jeunes, migrations et solidarités Haïtiano-Dominicaines : Entretien avec Colette Lespinasse », in Marcelin, L.H., T. Cela et H. Dorvil (dir. Pub.), *Les Jeunes Haïtiens dans les Amériques*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Marcelin, L.H. et T. Cela (2017), *After Hurricane Matthew: Resources, capacities and pathways to recovery and reconstruction of devastated communities in Haiti*, Interuniversity Institute for Research and Development, Port-au-Prince, Haïti.
- Marcelin, L.H., T. Cela et J.M. Schultz (2016), « Haiti and the politics of governance and community responses to Hurricane Matthew », *Disaster Health*, 3(4), pp. 1-11, <http://dx.doi.org/10.1080/21665044.2016.1263539>.
- Marcelino, P. (2013), « Si proches et si lointaines : Les diasporas haïtiennes aux Caraïbes », résumé du Rapport de recherche n° 10, Observatoire ACP sur les Migrations, www.acpmigration-obs.org/sites/default/files/Haiti%20Diasporas%20Research%20Rep.pdf.
- Martin, P., E. Midgley et M. Teitelbaum (2002), « Migration and development: Whither the Dominican Republic and Haiti? », *International Migration Review*, 36(2), pp. 570-592.
- Mendelson Forman, J., H. Lang et A. Chandler (2011), « The Role of the Haitian diaspora in building Haiti back better », *Center for Strategic and International Studies*, <https://csis.org/publication/role-haitian-diaspora-building-haiti-back-better> (consulté le 8 mars 2014).

- Meyer, J. (2001), « Network approach versus brain drain: Lessons from the diaspora », *International Migration*, 35(5), pp. 91-110.
- Migration Policy Institute (2014), « RAD Diaspora Profile: The Haitian Diaspora in the United States », Migration Policy Institute (MPI), Washington, DC.
- Mundo (2016), « Onda de haitianos que deixou Brasil chega na fronteira entre EUA e México », <http://g1.globo.com/mundo/noticia/2016/09/onda-de-haitianos-que-deixou-brasil-chega-na-fronteira-entre-eua-e-mexico.html> (consulté le 23 juin 2017).
- Murphy, M. (1987), « Historical and Contemporary Labor Utilization Practices in the Sugar Industries of the Dominican Republic », thèse de doctorat, Columbia University.
- Newland, K. et E. Patrick (2004), « Beyond remittances: The Role of diaspora in poverty reduction in their countries of origin », Migration Policy Institute (MPI), Washington, DC.
- OCDE/CIES (2017), *Interrelations between Public Policies, Migration and Development in the Dominican Republic*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264276826-en>.
- Olivier, L. (2014), « Haiti opens its arms to professionals in the Diaspora », *Lakay Weekly*, 104, p. 6, novembre.
- Organisation internationale du travail (2013), The Tokten (Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals) Programme, www.ilo.org/dyn/migpractice/migmmain.showPractice?p_lang=en&ndp_practice_id=26 (consulté le 7 mars 2014).
- Organisation internationale pour les migrations (2014), « IOM Will Help Government of Haiti to Develop Migration Policy », octobre, www.iom.int/cms/en/sites/iom/home/news-and-views/press-briefing-notes/pbn-2014b/pbn-listing/iom-will-help-government-of-hait.html (consulté le 9 décembre 2014).
- Organisation internationale pour les migrations (sans date), « 300 Haitian Migrants Return Home Voluntarily from the Dominican Republic », <http://haiti.iom.int/300-haitian-migrants-return-home-voluntarily-dominican-republic> (consulté le 29 octobre 2014).
- Orozco, M. (2006), « Understanding the remittance economy in Haiti », Banque mondiale, Washington, DC.
- Orozco, M. et E. Burgess (2011), « A Commitment amidst shared hardship: Haitian transnational migrants and remittances », *Journal of Black Studies*, 42(2), pp. 225-246.
- Orozco, M., L. Lowell, M. Bump and R. Fedewa (2003), *Transnational engagement, remittances, and their relationship to development in Latin America and the Caribbean*, Institute for the Study of International Migration (ISIM), Walsh School of Foreign Service, Georgetown University, Washington, DC.
- Pierre-Louis, F. (2006), *Haitians in New York City: Transnationalism and hometown associations*, University Press of Florida, Tampa, FL.
- Portal Brasil (2016), « Governo prorroga visto humanitário para haitianos », www.brasil.gov.br/cidadania-e-justica/2016/09/governo-prorroga-visto-humanitario-para-haitianos (consulté le 23 juin 2017).
- Post-Disaster Needs Assessment (2007), « Haïti: Évaluation de L'Impact des Désastres Naturels de l'année 2007 », ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT), Direction de la Protection Civile (DPC), Système National de Gestion des Risques et Désastres (SNGRD), Secrétariat Permanent de Gestion des Risques et des Désastres, Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD).
- République d'Haïti (2007), « Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP) 2008-2010 », Port-au-Prince, Haïti.

- Sanon, E. (2012), « Haiti's new Constitution gives Haitians abroad more rights », *Huffington Post*, www.huffingtonpost.com/2012/06/20/haiti-new-constitution-rights-abroad_n_1611827.html (consulté le 28 mars 2014).
- Semple, K. (2016), « Haitians, after perilous journey, find door to US abruptly shut », <https://www.nytimes.com/2016/09/24/world/americas/haitians-mexico-brazil-deport-united-states.htm> (consulté le 23 juin 2017).
- Shain, Y. (2002), « The Role of diasporas in conflict perpetuation or resolution », *SAIS Review*, 22(2), pp. 115-144.
- Shain, Y. (1999), « The Mexican-American diaspora's impact on Mexico », *Political Science Quarterly*, 114(4), pp. 661-691.
- Statistique Canada (2007), « La communauté haïtienne au Canada », www.statcan.gc.ca/pub/89-621-x/89-621-x2007011-fra.htm (consulté le 29 octobre 2014).
- Stepick, A. (1998), *Pride against prejudice: Haitians in the United States*, Allyn and Bacon, Boston.
- Strom, S. (2012), « A Billionaire lends Haiti a hand », *New York Times*, www.nytimes.com/2012/01/07/business/digicels-denis-obrien-helps-rebuild-haiti.html?pagewanted=all&_r=0 (consulté le 25 mars 2014).
- The Daily Observer (2011), « President-elect urges diaspora to help rebuild Haiti », <http://antiguaobserver.com/president-elect-urges-diaspora-to-help-rebuild-haiti/> (consulté le 29 octobre 2014).
- Thorn, K. et L.B. Holm-Nielsen (2008), « International mobility and researchers and scientists: Policies for turning a drain to a gain », ONU-WIDER, Helsinki.
- Turits, R. (2002), « A World destroyed, a nation imposed: the 1937 Haitian massacre in the Dominican Republic », *Hispanic American Historical Review*, 82, 3, pp. 589-635.
- Um, H. (2006), *Diasporas and interculturalism in Asian performing arts*, Taylor and Francis, Londres.
- United States Census Bureau (2010), « American Community Survey. The Population with Haitian ancestry in the United States: 2009 », www.census.gov/prod/2010pubs/acsbr09-18.pdf.
- USAID (2012a), *Diaspora engagement: Beyond remittances*, United States Agency for International Development <http://idea.usaid.gov/gp/diaspora/diaspora-engagement-beyond-remittances> (consulté le 23 mars 2014).
- USAID (2012b), « Haiti- Economic development for a sustainable environment (DEED) », United States Agency for International Development, www.usaid.gov/news-information/fact-sheets/haiti-economic-development-sustainable-environment-deed (consulté le 25 mars 2014).
- USAID (2009), « Haitian diaspora marketplace », United States Agency for International Development, www.usaid.gov/content/haitian-diaspora-marketplace-hdm (consulté le 23 mars 2014).
- USCIS (2017), « Temporary status designated country: Haiti », United States Citizenship and Immigration Services, <https://www.uscis.gov/humanitarian/temporary-protected-status/temporary-protected-status-designated-country-haiti> (consulté le 23 juin 2017).
- Vatav, M. (2013a), « Haitian organization push for active diaspora engagement in Haiti's development », *Haiti Business Week*, www.haitibusinessweek.com/business-news/print/115/format/smoothbox (consulté le 9 mars 2014).

- Vatav, M. (2013b), « President Michel Martelly engages Haitian Diaspora with insightful dialogue on his vision for progress », *Haiti Business Week*, www.haitibusinessweek.com/business-news/121/president-michel-martelly-engages-haitian-diaspora-with-insightful-dialogue-on-his-vision-for-progress (consulté le 14 mars 2014).
- Velton, R. (2012), « Their Dominican dreams dashed, Haiti quake survivors return home », CNN, <http://edition.cnn.com/2012/02/28/world/americas/dominican-republic-haitians/> (consulté le 7 mars 2014).
- Wah, T. (2013), « Engaging the Haitian diaspora: Emigrant skills and resources are needed for serious growth and development, not just charity », *Cairo Review*, 9, <http://cgsd.columbia.edu/files/2013/07/ENGAGING-THE-HAITIAN-DIASPORA.pdf> (consulté le 23 mars 2014).
- Wasem, R. (2011), « U.S. Immigration Policy on Haitian Migrants », *Congressional Research Service*, <https://www.fas.org/sgp/crs/row/RS21349.pdf> (consulté le 10 mars 2014).
- Watts, J. (2012), « Aftermath of hurricane Sandy leaves Haiti facing new disaster », *The Guardian*, www.theguardian.com/world/2012/nov/02/aftermath-hurricane-sandy-haiti-disaster (consulté le 3 décembre 2014).
- Wayne Snedecor, G.W. et W.G. Cochran (1989), *Statistical Methods, Eighth Edition*, Iowa State Univ. Press.

Chapitre 3

Comprendre le cadre méthodologique utilisé en Haïti

Afin de fonder empiriquement l'analyse des liens entre politique et migration, le projet Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPMD) s'attache à recueillir des données au moyen de deux outils : des enquêtes auprès des ménages et des entretiens avec des représentants d'organisations publiques, internationales et locales, permettant d'obtenir des informations qualitatives supplémentaires à propos des migrations en Haïti.

Ce chapitre explique la méthode d'échantillonnage de l'enquête et décrit les approches statistiques utilisées dans le chapitre suivant pour analyser le lien entre les principaux secteurs ciblés par les politiques, l'émigration, les transferts de fonds et la migration de retour. Il comprend une synthèse des résultats d'enquête, y compris des différences entre les régions rurales et urbaines et entre les ménages migrants et non-migrants. Ce chapitre inclut également des statistiques descriptives tirées des données d'enquête. Il met en évidence certaines caractéristiques clés des migrants qui composent l'échantillon, ainsi que des données contextuelles sur les schémas d'émigration, de transfert de fonds et de migration de retour.

Le cadre du projet Interactions entre politiques publiques, migrations et développement s'appuie sur une démarche empirique. Aux mois de mai et de juin 2014, des données ont été collectées en Haïti afin d'étudier empiriquement les interactions entre les migrations et les différents secteurs étudiés. En collaboration avec l'Institut interuniversitaire de recherche et de développement (INURED), qui a réalisé le travail de terrain, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a élaboré deux outils d'analyse adaptés au contexte haïtien :

1. **Des enquêtes auprès de 1 241 ménages** (voir la définition dans l'encadré 3.1). Les questionnaires portaient sur des caractéristiques individuelles et du ménage liées à quatre secteurs de développement essentiels, à savoir : 1) le marché de l'emploi ; 2) l'agriculture ; 3) le niveau d'instruction et les compétences et 4) l'investissement et les services financiers, ainsi que sur l'expérience que les membres du ménage ont de l'émigration, des transferts de fonds et de la migration de retour. Les questionnaires se sont aussi intéressés à leur expérience des politiques publiques spécifiques, qui peuvent avoir des effets sur leurs habitudes en matière de migration et de transferts de fonds.
2. **Entretiens avec les parties prenantes** : 41 entretiens menés avec des représentants de ministères, d'institutions publiques, d'organisations non gouvernementales, d'organisations religieuses, de syndicats, du secteur privé et d'organisations de la société civile basés en Haïti. Ces entretiens ont servi à recueillir des informations qualitatives sur les tendances, les politiques, les opinions et les anticipations relatives à différents aspects ayant trait à la migration de ce pays. Ces informations ont permis de compléter et de mieux interpréter les enquêtes quantitatives grâce aux précisions qu'elles apportaient sur le contexte spécifique d'Haïti.

Ce chapitre décrit l'utilisation de ces outils. Il précise le plan d'échantillonnage des enquêtes auprès des ménages et expose la méthode d'analyse adoptée. Pour terminer, il présente des statistiques descriptives fondamentales qui relèvent des trois aspects de la migration étudiés dans ce rapport : l'émigration, les transferts de fonds et la migration de retour.

Comment s'est déroulé l'échantillonnage des ménages et des communautés ?

Les enquêtes auprès des ménages en Haïti se sont appuyées sur un plan d'échantillonnage composé d'un échantillon stratifié à plusieurs niveaux. La méthode d'échantillonnage repose sur les sections d'énumération (SDE) de

l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI). Après une mise à jour complète de ces SDE en 2011, elles ont de nouveau été actualisées en 2013, partiellement, pour prendre en compte l'expansion rapide de certaines villes et communes après le tremblement de terre de 2010.

L'une des difficultés des enquêtes sur les migrations consiste à concevoir une méthode d'échantillonnage qui garantisse que les ménages migrants seront bien représentés. Tout d'abord, cinq villes ont été volontairement choisies en fonction de la taille de leur population, ainsi que de l'ampleur et de la densité des migrations internationales. Le critère démographique a conduit à choisir les trois villes les plus peuplées, à savoir la région métropolitaine de Port-au-Prince et Cap-Haïtien, tandis que Fort-Liberté et Ouanaminthe, au Nord-Est, et Les Cayes, au Sud, ont été sélectionnées d'après le niveau de migrations estimé par l'INURED.

Puis, la liste de toutes les SDE des cinq villes retenues et de leur périphérie rurale a été dressée à partir des divisions administratives définies par l'IHSI dans la méthode d'échantillonnage. Pour l'IHSI, la périphérie rurale d'une zone urbaine comprend toutes les zones rurales autour d'une ville, jusqu'aux limites de la prochaine grande ville ou du département voisin.

À partir de la liste établie précédemment, 18 SDE ont été choisies selon une méthode de probabilité proportionnelle à la taille de l'échantillon et en fonction du nombre de ménages dans chaque SDE, d'après les données du recensement de l'IHSI. Avec cette méthode, les ménages situés dans les zones très peuplées ont la même probabilité d'être sélectionnés que ceux qui se trouvent dans des zones de plus petite taille. Les 18 SDE étaient réparties dans quatre des dix départements administratifs d'Haïti : le Nord, le Nord-Est, le Sud et l'Ouest. Le choix des zones urbaines et rurales a été laissé au hasard.

Enfin, dans chacune des 18 SDE sélectionnées, une cartographie a été effectuée pour deux groupes dans lesquels 34 questionnaires ont été administrés. Le tableau 3.1 synthétise le nombre d'échantillons issus des SDE pour chaque département.

Tableau 3.1. **Nombre de SDE et d'unités primaires d'échantillonnage (UPE) échantillonnées par département**

Département	UPE échantillonnées	Nombre de SDE échantillonnées	Nombre de ménages échantillonnés (objectif)	Part de l'échantillon total (%)
Nord	● Cap-Haïtien	3	213 (204)	17
Nord-Est	● Ouanaminthe ● Fort Liberté	2	141 (136)	16
Sud	● Les Cayes	3	202 (204)	11
Ouest	● Port-au-Prince	10	685 (680)	55

Enquêtes auprès des ménages

Un ménage avec un migrant est un ménage dont l'un des membres au moins est actuellement un migrant, ou un migrant de retour ayant vécu pendant un minimum de trois mois consécutifs dans un autre pays (encadré 3.1). La sélection des ménages migrants ayant été laissée au hasard, le type de ménage n'a pas été pris en compte dans le processus d'échantillonnage.

Encadré 3.1. Principales définitions pour l'enquête auprès des ménages

Un **ménage** est composé d'une ou de plusieurs personnes, apparentées ou non, qui vivent normalement dans une même unité d'habitation ou dans un groupe d'unités d'habitation, et qui partagent les espaces de cuisine et de repas.

Le **chef de ménage** est la personne la plus respectée du ménage, celle qui est responsable des autres membres du ménage et subvient à la plupart de leurs besoins, qui prend les décisions essentielles et dont l'autorité est admise par tous les membres du ménage.

Le **principal répondant** est la personne qui connaît le mieux le ménage et les membres qui le composent. Il peut s'agir du chef de ménage (homme ou femme), ou de toute autre personne âgée de 18 ans ou plus. Le principal répondant répond à la majorité des modules que comprend le questionnaire, à l'exception de celui ayant trait à l'immigration et à la migration de retour, qui est traité directement par les personnes concernées. Lorsqu'il n'était pas possible de mener l'entretien avec les migrants qui se trouvaient à l'étranger au moment de l'enquête, le principal répondant a également répondu aux questions du module sur l'émigration.

Un **ménage migrant** est un ménage dont au moins l'un des membres est actuellement un émigré international, un migrant de retour ou un immigré.

Un **ménage non-migrant** est un ménage dont aucun membre actuel n'est actuellement un émigré international, un migrant de retour ou un immigré.

Un **émigré international** est un ancien membre du ménage qui est parti vivre dans un autre pays, et qui n'est pas revenu dans le ménage depuis au moins trois mois.

Un **migrant international de retour** est un membre actuel du ménage qui est né en Haïti, et qui a auparavant vécu dans un autre pays pendant au moins trois mois consécutifs avant de revenir dans le pays.

Les **transferts de fonds** internationaux sont des transferts en espèces ou en nature réalisés par des émigrés internationaux. Dans le cas de transferts de fonds en nature, le répondant doit estimer la valeur des biens reçus par le ménage.

Un **ménage recevant des transferts de fonds** est un ménage ayant reçu des fonds par transfert international dans les 12 mois précédant l'enquête. Ces fonds peuvent être envoyés par d'anciens membres du ménage, ou par des migrants qui n'ont jamais fait partie du ménage.

Enquêtes auprès des ménages

L'enquête auprès des ménages a été menée par 15 enquêteurs et 4 superviseurs de l'INURED, du 22 mai au 30 juin 2014. L'OCDE et l'INURED ont organisé un séminaire de formation d'une semaine avant le début du travail de terrain et ont mené des tests pilotes en conditions réelles pour vérifier la pertinence du questionnaire en zone urbaine et rurale. Tous les entretiens ont été réalisés sur des tablettes. Les entretiens se sont déroulés du lundi au samedi en journée et en fin d'après-midi afin de ne pas mettre en péril la sécurité des enquêteurs. L'enquête a été traduite du français en créole haïtien, puis retraduite en français pour garantir la qualité et l'exactitude de la traduction. Toutes les enquêtes auprès des ménages ont été menées dans la langue du pays, le créole haïtien. L'annexe 3.A1 comprend un aperçu des modules de l'enquête.

Au total, 1 241 ménages ont été interrogés. Les ménages urbains étaient beaucoup plus nombreux que les ménages ruraux (796 contre 445), et les ménages non migrants que les ménages migrants (911 contre 330). Le tableau 3.2 synthétise l'échantillon final.

Tableau 3.2. **Taille de l'échantillon final en Haïti**

	Zones urbaines	Zones rurales	Total
Ménages migrants	196	311	330 (27 %)
Ménages non migrants	600	134	911 (73 %)
Total	796 (64 %)	445 (36 %)	1 241

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Entretiens avec les parties prenantes

Afin d'obtenir une vaste palette d'informations et d'opinions à propos des politiques sectorielles et migratoires, des entretiens semi-directifs ont été menés entre le 22 mai et le 30 septembre 2014 en s'appuyant sur un guide conçu par l'OCDE.

Ce guide comportait cinq axes :

1. sensibilisation générale aux questions de migration
2. actions, programmes et politiques directement liés à la migration
3. actions, politiques et programmes principaux susceptibles d'être liés à la migration
4. perception des problèmes liés à la migration
5. coordination avec d'autres parties prenantes en matière de migration.

Trois versions du guide des entretiens ont été élaborées pour cibler les trois types de répondants suivants : 1) institutions publiques ; 2) organisations internationales ; 3) organisations non gouvernementales (ONG) locales et autres types d'organisations. Les questions de chaque partie ont été modifiées selon

que l'entité travaillait directement ou indirectement sur les migrations, et en fonction de son rôle à l'égard des politiques ayant trait à la migration. Toutes les versions du guide des entretiens étaient disponibles en anglais, en français et en créole haïtien. Les entretiens se sont déroulés en français, en créole haïtien ou en anglais selon les préférences des répondants.

L'OCDE et l'INURED ont établi une première liste de répondants potentiels d'après les connaissances de spécialistes travaillant sur le terrain. L'échantillonnage en boule de neige a été utilisé lors des entretiens, en demandant à tous les répondants de mentionner d'autres experts travaillant sur le terrain. Parmi les 41 personnes interrogées figuraient 15 représentants d'institutions publiques, 1 représentant d'une ONG locale et 6 responsables de communautés urbaines et rurales (tableau 3.3).

Tableau 3.3. **Synthèse des personnes interrogées dans le cadre des entretiens qualitatifs, en fonction du type d'organisation**

Type d'organisation	Nombre d'entretiens
Institutions publiques	15
Institutions privées	19
ONG locales ou établissements universitaires	1
Responsables communautaires	6
Total	41

Les entretiens se sont déroulés en créole haïtien, en français et en anglais¹, et la plupart ont été enregistrés. Les entretiens menés en créole haïtien et en français ont été transcrits en français, tandis que ceux réalisés en anglais ont été transcrits en anglais.

Comment les données ont-elles été analysées ?

Après une description des outils qui ont servi à recueillir des données pour le projet, cette section montre comment ces données ont été analysées. Suit un état des lieux général des principales caractéristiques migratoires de l'échantillon. Les autres chapitres du rapport présentent les résultats de l'analyse portant sur les liens entre migrations et politiques publiques.

Dans ce rapport, les analyses comportent à la fois des tests statistiques et une analyse de régression. Les tests statistiques déterminent la probabilité que la relation entre deux variables ne résulte pas du hasard :

- Un test t compare la moyenne d'une variable dépendante pour deux groupes indépendants. Par exemple, il sert à vérifier s'il existe une différence entre le nombre moyen de travailleurs embauchés par un ménage agricole avec un émigré et celui recruté par un ménage agricole sans émigré.

- Un test du khi carré examine la relation entre deux variables catégoriques, comme la fréquentation d'une école privée (seules deux catégories sont possibles, oui ou non) par les enfants vivant dans deux types de ménages : ceux recevant des transferts de fonds et ceux n'en recevant pas.

Ces types de tests statistiques ne tiennent pas compte d'autres facteurs. Par ailleurs, l'analyse de régression permet de vérifier l'effet quantitatif d'une variable sur une autre, en tenant compte d'autres facteurs susceptibles d'influencer, eux aussi, le résultat. Les enquêtes auprès des ménages et des communautés ont intégré des informations détaillées sur les ménages, leurs membres et les communautés dans lesquelles ils vivent. Ces informations servent à élaborer des variables de contrôle. Celles-ci sont incluses dans les modèles de régression afin de distinguer l'effet d'une variable étudiée d'autres caractéristiques des individus, des ménages et des communautés qui sont susceptibles d'affecter le résultat, comme, par exemple, les investissements du ménage dans une activité commerciale ou les projets d'émigration d'un individu.

Le rapport comporte deux modèles de régression de base : la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) et le modèle probit. Le choix du modèle à utiliser est fonction de la nature de la variable de résultat. On utilise une régression MCO lorsque la variable de résultat est continue (un nombre infini de valeurs). On recourt à un modèle probit quand la variable de résultat ne peut avoir que deux valeurs (par exemple, la possession d'une entreprise ou non).

Les interactions entre politiques publiques et migrations sont explorées à la fois au niveau des ménages et au niveau individuel, même si cela dépend du sujet et de l'hypothèse étudiés. Pour chaque chapitre consacré à un secteur, l'analyse comporte deux sections :

- L'impact d'une **dimension migratoire** sur un **résultat propre au secteur**

$$Y_{\text{résultat propre au secteur (C)}} = \alpha + \beta E_{\text{dimension migratoire (A1)}} + \gamma X_{\text{caractéristiques (D)}} + \varepsilon;$$

- L'impact d'une **politique de développement sectorielle** sur un **résultat migratoire**

$$Y_{\text{résultats en matière de migrations (A2)}} = \alpha + \beta E_{\text{politique de dév. sectorielle (B)}} + \gamma X_{\text{caractéristiques (D)}} + \varepsilon.$$

L'analyse de régression repose sur quatre ensembles de variables :

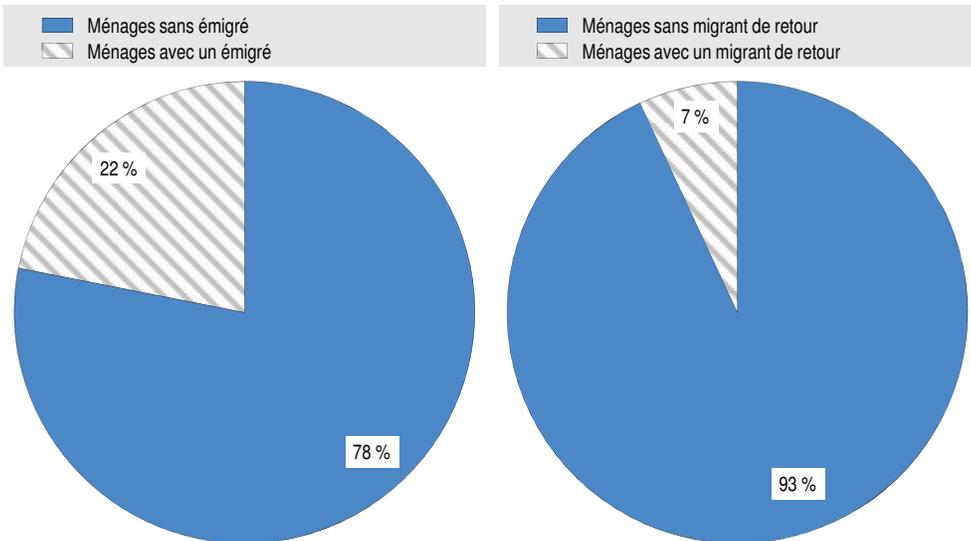
- Migrations** : (1) **dimensions migratoires**, dont émigration (parfois, utilisation de la variable de substitution d'une intention d'émigrer à l'avenir), transferts de fonds, migration de retour et immigration ; (2) **résultats en matière de migrations**, incluant la décision d'émigrer, le transfert et l'utilisation de fonds, la décision et la pérennité de la migration de retour, et l'intégration des immigrés.
- Politiques de développement sectorielles** : un ensemble de variables indiquant si un individu ou un ménage a pris part à une politique ou à un programme spécifique, ou en a bénéficié, dans cinq principaux secteurs : marché de l'emploi, agriculture, éducation, investissement et services financiers, et protection sociale et santé.

- C. **Résultats propres au secteur** : un ensemble de variables mesurant les résultats obtenus dans les secteurs du projet étudiés, tels que la participation au marché du travail, l'investissement dans l'élevage, la scolarisation ou la propriété d'une entreprise.
- D. **Caractéristiques au niveau du ménage et de l'individu** : un ensemble de variables socio-économiques et géographiques explicatives qui tendent à influencer sur les résultats en matière de migrations et sectoriels.

Que révèlent les enquêtes sur les migrations en Haïti ?

Les 1 241 enquêtes auprès des ménages ont permis de recueillir des données sur 5 922 individus, ainsi que sur 342 membres qui ont émigré. Au total, 272 ménages comptent un membre ayant émigré, soit 22 % de l'ensemble des ménages de l'échantillon (graphique 3.1, à gauche). L'échantillon comporte en outre 88 migrants de retour, issus de 86 ménages (graphique 3.1, à droite).

Graphique 3.1. **Part des ménages, en fonction de l'expérience migratoire (%)**

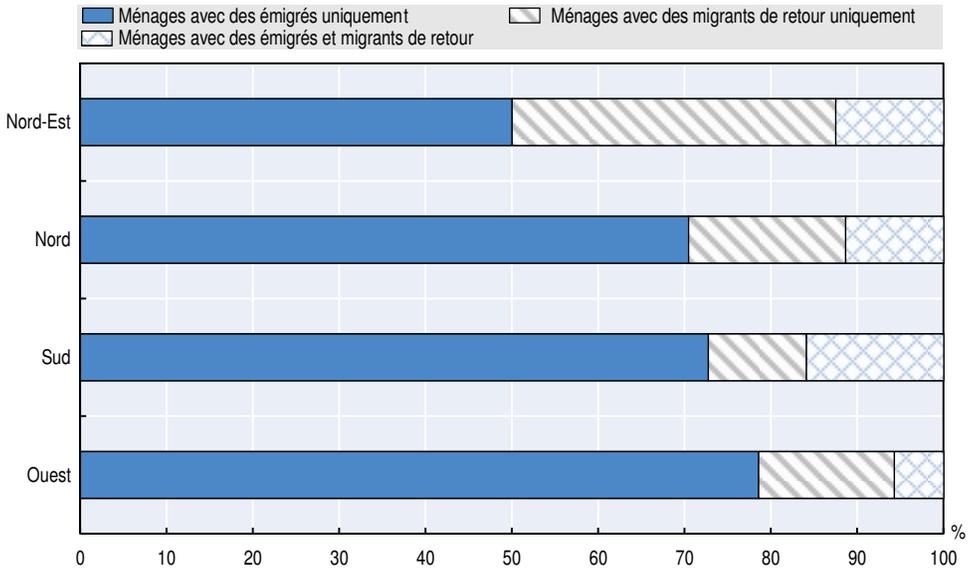


Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les dimensions de l'émigration et de la migration de retour ayant été laissées au hasard lors de l'échantillonnage des ménages, les chiffres sont le reflet de leur importance dans chaque région. Le graphique 3.2 présente la part relative de l'émigration et de la migration de retour par région, en fonction des données collectées au niveau des ménages. La part des migrants de retour dans les émigrés varie en fonction des régions : dans l'Ouest, 21 % des ménages ont un migrant de retour, contre 50 % dans le Nord-Est.

Graphique 3.2. **La migration de retour est la plus fréquente dans le Nord-Est**

Taux de migration relatifs (en %), par région



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Le tableau 3.4 compare les caractéristiques des ménages ayant des expériences migratoires différentes. Les ménages avec un émigré résident plus souvent en zones rurales que les ménages sans migrant. Les ménages ayant une expérience migratoire comptent moins de membres que les autres ménages, mais la différence est très faible. Même si la majorité des émigrés sont en âge de travailler, le ménage dont ils sont issus affiche l'un des plus faibles ratios de dépendance, en grande partie à cause de la faible proportion de ménages avec enfants. Les ménages avec un migrant de retour affichent le ratio de dépendance le plus élevé, avec 0.7 enfant ou personne âgée pour un adulte en âge de travailler. La part des ménages avec enfants est également la plus élevée parmi les ménages avec un migrant de retour.

La part des ménages dirigés par une femme est similaire sur l'ensemble des catégories de ménages, à l'exception de ceux avec un migrant de retour. Étant donné que la majorité des migrants de retour sont des hommes (65 %), il n'est guère surprenant que les ménages soient légèrement moins nombreux à être dirigés par une femme.

Un indicateur du patrimoine des ménages a été élaboré pour les besoins de ce projet². D'après cet indicateur, les ménages avec une expérience migratoire ont tendance à être plus riches que les autres. Les ménages avec une expérience migratoire sont également les plus instruits. La part des ménages dont au moins

un membre a achevé le cycle d'études post-secondaires est supérieure de quatre à six points de pourcentage à celle des ménages sans expérience migratoire.

Dans l'ensemble de l'échantillon, un ménage sur cinq avait un membre qui envisageait d'émigrer. Les différences entre les groupes sont importantes : les ménages avec une expérience migratoire sont plus de deux fois plus susceptibles d'avoir un membre envisageant d'émigrer que les ménages sans migrant.

Tableau 3.4. Les ménages avec un émigré ou un migrant de retour sont plus riches que les ménages sans migrant

Caractéristiques des ménages échantillonnés

	Échantillon total	Ménages sans migrant	Ménages avec un émigré	Ménages recevant des transferts de fonds	Ménages avec un migrant de retour
Nombre de ménages (pourcentage du total)	1 241 (73 %)	911 (73 %)	272 (22 %)	473 (38)	86 (7 %)
Ménages en zone rurale (%)	36	34	41	34	38
Taille du ménage	4.8	4.8	4.7	4.6	4.7
Ratio de dépendance ^a	0.60	0.61	0.57	0.54	0.73
Ménages avec enfants (0-14 ans, %)	69	71	64	63	72
Ménages dirigés par une femme (%)	48	48	49	49	44
Indicateur du patrimoine ^b	17.5	16.0	21.7	20.7	21.2
Ménages dont un membre a achevé des études post-secondaires	13	11	15	16	17
Ménages dont un membre a l'intention d'émigrer (%) ^c	20	15	34	33	31

Note : Les catégories en tête de colonne ne s'excluent pas les unes les autres, par ex. un ménage avec un émigré et un migrant de retour entre dans la catégorie des ménages avec un émigré et dans celle des ménages avec un migrant de retour.

a. Le ratio de dépendance est le rapport du nombre d'enfants et de personnes âgées sur le nombre de personnes en âge de travailler.

b. L'indicateur du patrimoine est standardisé de 0 à 100 : plus le score est élevé, plus le ménage est riche.

c. La part des ménages avec un membre projetant d'émigrer est définie sur la base d'une question directe posée à tous les adultes (15 ans et plus) pour déterminer s'ils prévoient, ou non, de vivre ou de travailler dans un autre pays.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Le tableau 3.5 présente les caractéristiques individuelles des émigrés, des migrants de retour et des individus sans expérience migratoire. Les migrants de retour sont la catégorie la plus âgée (moyenne de 43 ans), par comparaison avec les émigrés (40 ans) et les non-migrants (34 ans). À seulement 35 %, la part des femmes parmi les migrants de retour est la plus faible. Elle est de 46 % parmi les émigrés et de 54 % parmi les individus sans expérience migratoire. Les migrants de retour sont les plus instruits : ils sont 29 % à avoir achevé des études post-secondaires, contre 19 % pour les émigrés et 16 % pour les individus sans expérience migratoire. Environ 11 % des migrants de retour ont fait des études post-secondaires à l'étranger avant de revenir dans leur pays d'origine.

Tableau 3.5. **Caractéristiques des individus dans les ménages échantillonnés**

	Non-migrants	Émigrés	Migrants de retour
Nombre d'individus	4 173	342	88
Age	34	40	43
Part des femmes (%)	54	46	35
Part (25 ans et plus) ayant achevé des études post-secondaires (%)	16	19	29

Note : Le groupe des non-migrants inclut les individus membres de ménages avec et sans migrants. Seuls les adultes (15 ans et plus) sont pris en compte. Pour calculer le niveau d'instruction, l'analyse n'a tenu compte que des individus de 25 ans et plus, c'est-à-dire l'âge auquel ils sont censés avoir terminé leurs études post-secondaires.

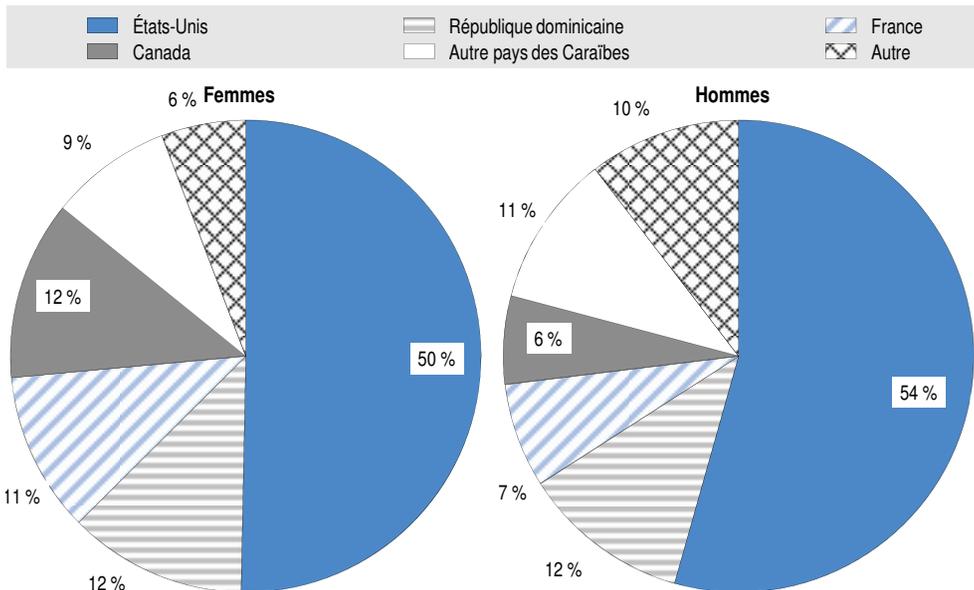
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Une majorité d'émigrés partent aux États-Unis pour y trouver un emploi

Les données collectées sur les émigrés concernent leur pays de résidence actuel, le temps qui s'est écoulé depuis qu'ils sont partis et la raison pour laquelle ils ont quitté leur pays natal. Dans l'ensemble, les pays de destination des hommes et des femmes sont similaires. La moitié environ des émigrés partent aux États-Unis (graphique 3.3). Les principaux autres pays de destination sont la République dominicaine (12 %), la France (9 %) et le Canada (9 %).

Graphique 3.3. **Les États-Unis sont le principal pays d'émigration**

Part du pays de résidence actuel des émigrés (%), par sexe



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les principales raisons invoquées par les émigrés sont la recherche d'un travail, des raisons familiales ou des études à l'étranger (graphique 3.4). Les femmes sont davantage susceptibles que les hommes d'émigrer pour des raisons familiales, ou pour étudier à l'étranger. Les hommes citent plus souvent la recherche d'un travail.

Graphique 3.4. **La recherche d'un travail est la principale raison de l'émigration**

Principales raisons d'émigrer (%)



Note : Les répondants pouvaient citer deux raisons d'émigrer, mais seule la première a été prise en compte.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Quelque 13 % des émigrés de l'échantillon ont quitté Haïti moins d'un an avant l'enquête, 30 % entre un et cinq ans avant, 28 % entre cinq et dix ans avant, et 30 % plus de dix ans avant. Le pourcentage de migrants saisonniers est plus élevé parmi les hommes (22 %) que parmi les femmes (13 %). Cette tendance se reflète en partie dans le pourcentage de migrants récents, qui est légèrement plus élevé parmi les hommes (14 %) que parmi les femmes (11 %).

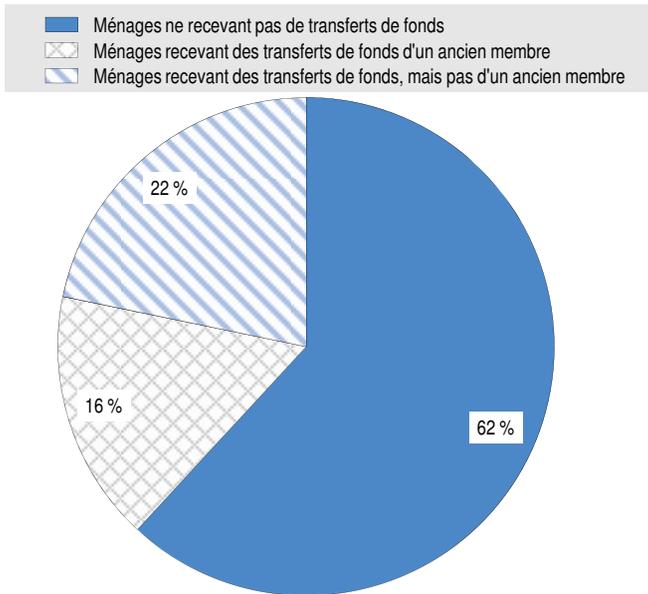
Les ménages qui reçoivent des fonds investissent dans l'éducation

Environ 38 % des ménages de l'échantillon, soit 473 ménages, avaient bénéficié de transferts de fonds au cours des 12 mois précédant l'enquête (graphique 3.5). Plus de la moitié de ces ménages, soit 57 %, ont reçu des fonds

ne provenant pas d'un ancien membre. Parmi les ménages avec émigré, 86 % ont reçu des transferts en numéraire ou en nature. Parmi les ménages sans émigré, cette proportion est de 25 %. Au total, 71 % des émigrés actuels avaient envoyé des fonds à leur famille restée dans leur pays natal.

Graphique 3.5. **Environ 38 % des ménages de l'échantillon ont bénéficié de transferts de fonds**

Pourcentage de ménages recevant des fonds (%)



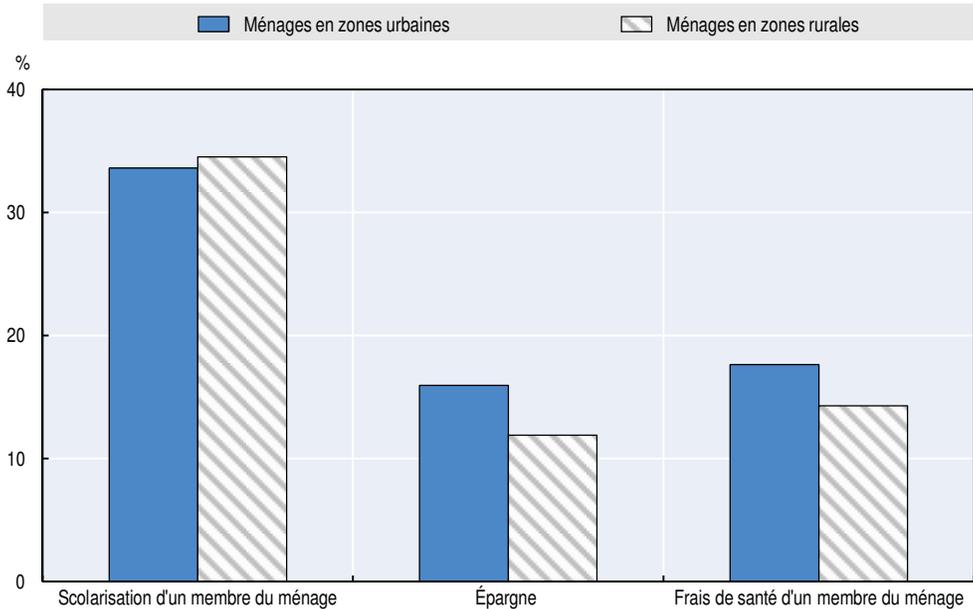
Note : Certains des ménages qui reçoivent des fonds d'un ancien membre ont aussi bénéficié de transferts de fonds provenant d'une autre source. Cette catégorie englobe en effet les ménages qui reçoivent aussi des fonds d'autres émigrés.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les ménages ayant reçu des fonds d'un ancien membre ont été demandés s'ils avaient pris une décision financière importante après le départ de ce membre, telle que le remboursement d'une dette ou un achat immobilier. Pour quelque 34 % des ménages (urbains et ruraux), la principale décision a été d'investir dans la scolarité d'un de leurs membres. Les ménages urbains sont un peu plus susceptibles que les ménages ruraux de mettre de l'argent de côté (16 %, contre 12 %). Le paiement des soins de santé d'un membre du ménage est la deuxième décision la plus fréquente, prise par 16 % des ménages en moyenne.

Graphique 3.6. Le paiement de la scolarité d'un membre du ménage est la décision la plus fréquente prise par les ménages recevant des fonds d'un ancien membre

Décisions prises par les ménages recevant des fonds d'un ancien membre (%)



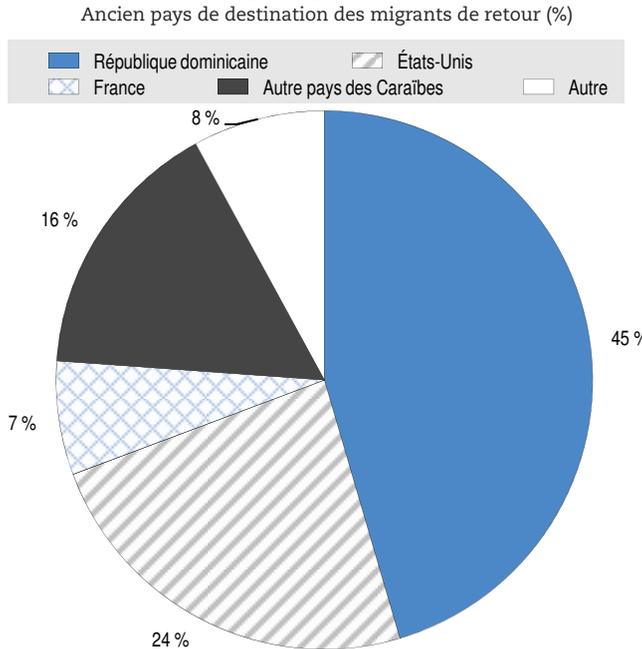
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les migrants de retour sont satisfaits d'être revenus en Haïti

Sans surprise, la majorité des migrants de retour viennent de la République dominicaine. Leur part (45 %) est nettement supérieure à celle des émigrés actuels qui vivent en République dominicaine (12 %). C'est l'inverse en ce qui concerne les États-Unis : 52 % des émigrés actuels se sont établis dans ce pays, mais seulement 24 % des migrants de retour actuels en reviennent. On peut donc penser que les émigrés qui partent aux États-Unis sont davantage susceptibles que ceux qui s'établissent en République dominicaine de rester dans leur pays de destination.

Une majorité (66 %) des migrants de retour sont satisfaits ou très satisfaits d'être revenus en Haïti. En moyenne, les migrants de retour sont restés quatre ans dans le pays de destination, et sont de retour en Haïti depuis cinq ans et demi. Ils avaient émigré pour les mêmes raisons que les émigrés actuels : dans plus de 50 % des cas pour chercher du travail ou pour faire des études. Les raisons familiales ne représentent que 3 % des motivations pour émigrer, mais la principale raison du retour en Haïti pour 38 % des migrants.

Graphique 3.7. **Le groupe de migrants de retour le plus important vient de la République dominicaine**



Note: Ces données ont été collectées du 22 mai au 30 juin 2014, soit un an avant la crise migratoire entre Haïti et la République Dominicaine.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Ce chapitre a présenté les deux outils (enquêtes auprès des ménages et entretiens qualitatifs avec les parties prenantes) qui servent à recueillir des données permettant d'analyser les interactions entre migrations, politiques publiques et développement. Les chapitres suivants adoptent une approche sectorielle pour présenter les résultats de l'analyse des données : marché de l'emploi, agriculture, éducation, et investissements et accès aux services financiers.

Notes

1. Les entretiens avec les parties prenantes ont été menés par deux ethnographes formés aux méthodes et aux orientations élaborées pour ce projet.
2. L'indicateur du patrimoine repose sur les questions de l'enquête auprès des ménages qui ont trait au nombre d'actifs détenus par le ménage, allant d'un téléphone portable à un bien immobilier. Cet indicateur est élaboré sur la base d'une analyse en composantes principales. On considère que la première composante exprime le patrimoine, celui-ci étant supposé représenter la plus forte variance dans les actifs détenus par un ménage. Les scores sont standardisés sur une plage allant de 1 à 100.

ANNEXE 3.A1

Synthèse des modules inclus dans l'enquête auprès des ménages haïtiens

Module 1 Profil du ménage	Ce module pose des questions sur les caractéristiques du ménage : le nombre de membres et leur relation avec le chef de famille, leur sexe, leur âge, leur état civil, etc. Il convient de mentionner que ce module demande à tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus s'ils ont l'intention d'émigrer. Il comporte en outre des questions visant à identifier les migrants de retour et les immigrés.
Module 2 Niveau d'instruction et compétences	Ce module contient des informations sur la scolarisation et le travail des enfants. Il recueille des informations sur les compétences linguistiques et le niveau d'études de tous les membres du ménage, et comporte une série de questions sur l'éducation. Dans le questionnaire, les programmes en faveur de l'éducation incluent les bourses d'études, les transferts conditionnels en espèces et la distribution de fournitures scolaires.
Module 3 Marché de l'emploi	Ce module recueille des informations sur les caractéristiques d'emploi de tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus. Il s'agit des conditions d'emploi, du métier et du secteur d'activité principal, ainsi que des moyens utilisés pour trouver un emploi, notamment les agences nationales pour l'emploi. De plus, des questions visent à déterminer si les membres du ménage ont participé à des programmes d'emplois publics et à des formations professionnelles.
Module 4 Dépenses, actifs et revenu	Ce module pose des questions sur les schémas de dépenses du ménage, les actifs qu'il possède et ses différents types de revenu.
Module 5 Investissements et services financiers	Ce module pose des questions sur l'inclusion financière des ménages, leurs connaissances financières et les informations dont ils disposent sur la gestion d'une entreprise. Il recueille également des informations sur les principaux obstacles que rencontrent les ménages pour gérer une entreprise, et détermine si le ménage a bénéficié d'aides publiques, telles que des subventions ou des exonérations fiscales.
Module 6 Activités agricoles	Ce module cible les ménages travaillant dans le secteur agricole : agriculture, pêche, élevage ou aquaculture. Il recueille des informations sur les parcelles (nombre, taille, cultures pratiquées, mode d'acquisition et potentiel commercial), ainsi que sur le nombre et le type d'animaux élevés. Ce module recueille en outre des informations permettant de déterminer si les ménages ont bénéficié de politiques agricoles, telles que des subventions, une formation ou une assurance récolte.
Module 7 Émigration	Ce module recueille des informations sur tous les anciens membres du ménage âgés de 15 ans et plus qui vivent actuellement à l'étranger, ainsi que sur leurs caractéristiques : sexe, âge, état civil, relation avec le chef de famille, compétences linguistiques et niveau d'études. Il recueille également des informations sur les pays de destination, les raisons du départ et les conditions d'emploi dans le pays d'origine et dans le pays de destination.
Module 8 Transferts de fonds internationaux	Ce module collecte des informations sur les transferts de fonds des personnes actuellement émigrées. Il note la fréquence des transferts de fonds et leur montant, les circuits par lesquels ils ont transité, et ce à quoi ils ont servi.
Module 9 Migration de retour	Ce module collecte des informations sur tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus qui ont déjà vécu à l'étranger pendant au moins trois mois consécutifs avant de revenir dans leur pays. Il recueille des informations sur le pays de destination et sur la durée de la migration, ainsi que sur les raisons qui ont motivé l'émigration et le retour au pays.

Chapitre 4

Quelle est l'incidence des migrations sur le développement d'Haïti ?

Beaucoup d'Haïtiens émigrent pour trouver à l'étranger de meilleures conditions de vie et pour envoyer des fonds à leur famille restée au pays. Le développement économique et social d'Haïti peut ainsi être soutenu par une diaspora toujours plus nombreuse et par des transferts de fonds qui s'accroissent. Cependant, les liens entre les différentes dimensions des migrations et du développement ne sont pas encore très bien compris. Ce chapitre s'appuie sur des données de l'enquête Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPM) pour démêler certains liens complexes entre émigration, transferts de fonds et migration de retour dans quatre secteurs essentiels pour le développement : le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, et l'investissement et les services financiers. Il évalue pour finir dans quelle mesure les migrations et les transferts de fonds contribuent au développement d'Haïti.

Au cours des quatre dernières décennies, l'économie haïtienne s'est caractérisée par une croissance faible : en moyenne, le produit intérieur brut (PIB) est ressorti à 1.2 %, contre 3.3 % dans la région des Caraïbes (Singh et Barton-Dock, 2015). De nombreuses catastrophes naturelles, l'instabilité politique et le climat d'insécurité nuisent à la croissance économique de l'île. Malgré une main-d'œuvre jeune et une diaspora dynamique, les niveaux de pauvreté restent élevés (Singh et Barton-Dock, 2015). Haïti est classé 163^e sur 185 pays dans l'indice de développement humain (PNUD, 2016). Cette situation conduit une grande partie de sa population à chercher à l'étranger de meilleures opportunités économiques et de meilleures conditions de vie. La diaspora, toujours plus nombreuse, constitue une importante source de financement pour le pays : les transferts de fonds représentent près de 25 % du PIB (Banque mondiale, 2017a), soit la proportion la plus élevée parmi les pays partenaires de l'IPPM, et procurent un revenu essentiel pour de nombreux ménages haïtiens.

Les précédents travaux de recherche montrent que, dans nombre de pays d'Amérique latine, les migrations et les transferts de fonds ont une incidence positive sur les principaux résultats du développement, tels que la réduction de la pauvreté, la croissance et les investissements dans le capital physique et humain (Fajnzylber et López, 2007). Cependant, les migrations ont un coût et peuvent entraîner des pertes de capital humain, ainsi que des pertes de revenu pour les ménages, et des perturbations sociales. Or, la relation entre les différentes dimensions des migrations et du développement en Haïti est encore peu étudiée (chapitre 2).

Ce chapitre montre comment les migrations influent sur le développement d'Haïti dans quatre secteurs : le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, et l'investissement et les services financiers. Il présente les conclusions d'analyse des données portant sur trois dimensions des migrations : l'émigration, les transferts de fonds et la migration de retour.

Migrations et marché de l'emploi

En Haïti, l'emploi formel reste faible, et la main-d'œuvre est employée principalement dans l'agriculture et dans le secteur informel urbain. La majeure partie (47 %) travaille en effet dans le secteur informel, ou dans l'agriculture de subsistance (40 %), ou occupe un emploi salarié formel (13 %). Dans le secteur informel, les rémunérations sont inférieures de plus de moitié à celles versées par le secteur formel, et ne sont donc pas suffisantes pour permettre à la

population de sortir de la pauvreté (Singh et Barton-Dock, 2015). Néanmoins, l'emploi formel en pourcentage de l'emploi total a progressé d'environ trois points de pourcentage au cours de la dernière décennie. Il se concentre dans l'administration publique et dans des organisations non gouvernementales (Singh et Barton-Dock, 2015). Dans l'économie formelle, le secteur de la confection est le plus gros employeur. Il a connu une expansion rapide au cours des dix dernières années et réalise 90 % des recettes d'exportation du pays. Il fait travailler quelque 30 000 personnes, dont une majorité de femmes (63 % ; Fair Labor Association, 2014 ; Singh et Barton-Dock, 2015).

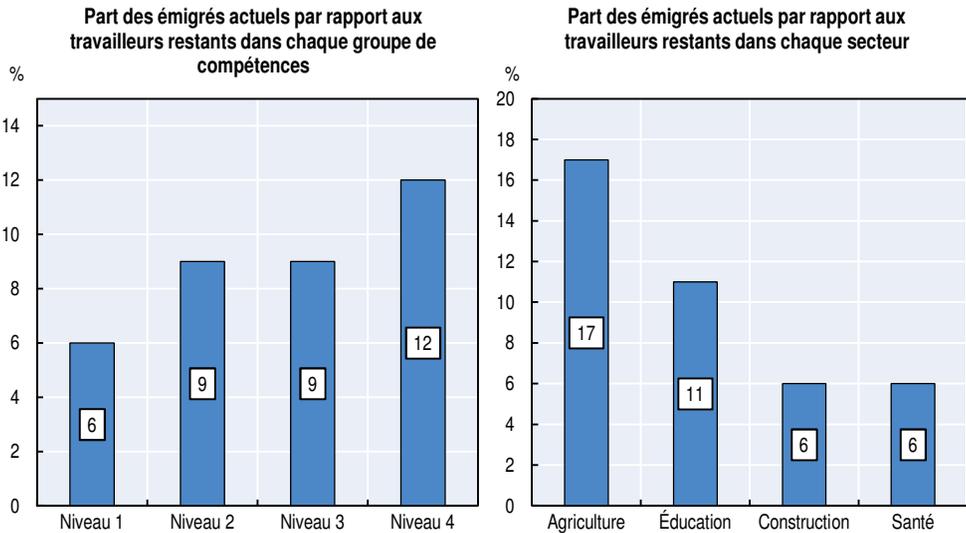
Les données sur la main-d'œuvre haïtienne sont rares (Singh et Barton-Dock, 2015). L'enquête sur la jeunesse d'Haïti, menée juste avant le séisme de 2010, indique qu'un tiers des 15-24 ans sont au chômage (Lunde et Temesgen, 2011). D'après les chiffres communiqués par la Banque mondiale (2016), le ratio emploi-population parmi les personnes âgées de 15 ans et plus était de 61.5 % en 2014.

Selon les données IPPMD, le taux de participation au marché de l'emploi de la population en âge de travailler (15-64 ans) qui constitue l'échantillon s'établit à 51 % (56 % pour les hommes et 47 % pour les femmes), sans écart entre zones urbaines et rurales. Le taux d'emploi est de 38 % (44 % pour les hommes et 33 % pour les femmes), mais il est plus élevé dans les zones rurales (40 %) que dans les zones urbaines (30 %). Le taux de chômage dans l'échantillon est de 26 % : 21 % pour les hommes et 30 % pour les femmes. Il est plus élevé dans les zones urbaines (28 %) que dans les zones rurales (22 %). Des résultats similaires ont été démontrés dans une étude précédente, que le taux d'emploi en zones rurales étaient plus élevé qu'en zones urbaines et semi-urbaines, qui étaient de 49% et 45.6% respectivement (IHSI, 2010). Environ 45 % de la population en âge de travailler déclare ne pas avoir d'emploi rémunéré et ne pas rechercher du travail.

Les transferts de fonds réduisent l'apport de main-d'œuvre

Si l'on veut comprendre l'incidence de l'émigration sur le marché de l'emploi, il est nécessaire de s'intéresser aux caractéristiques de ceux qui partent. Dans l'enquête IPPMD, presque tous les émigrés actuels (âgés de 15 ans et plus) sont en âge de travailler (15-64 ans). Avant de quitter Haïti, plus de la moitié d'entre eux faisaient partie de la population active (en emploi ou au chômage). L'examen des schémas d'émigration d'un certain nombre de catégories professionnelles affichant différents niveaux de qualifications révèle que c'est essentiellement la main-d'œuvre qualifiée qui émigre (graphique 4.1, à gauche). En effet, le taux d'émigration des travailleurs très instruits est supérieur au taux d'émigration total en Haïti : il atteignait 75 % en 2011 (Arslan et al., 2014). En outre, d'après les statistiques descriptives de l'enquête IPPMD, c'est la population travaillant dans l'agriculture et dans le secteur de l'éducation qui est la plus susceptible d'émigrer (graphique 4.1, à droite).

Graphique 4.1. En Haïti, ce sont surtout les travailleurs qualifiés et la main-d'œuvre agricole qui émigrent



Note : Le niveau de qualifications a été défini d'après la Classification internationale type des professions (CITP) de l'Organisation internationale du travail (OIT, 2012). Niveau 1 : métiers faisant intervenir des tâches physiques ou manuelles simples et courantes (notamment les métiers de base et certains métiers exercés par les forces armées). Niveau 2 : employés de bureau, employés dans le secteur des services et de la vente, agriculteurs et ouvriers qualifiés dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche, métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, conducteurs de machines et d'installations fixes et ouvriers des chaînes de montage. Niveau 3 : techniciens et professions connexes, personnel de l'hôtellerie-restauration et autres services. Niveau 4 : autres types de dirigeants et professions libérales.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

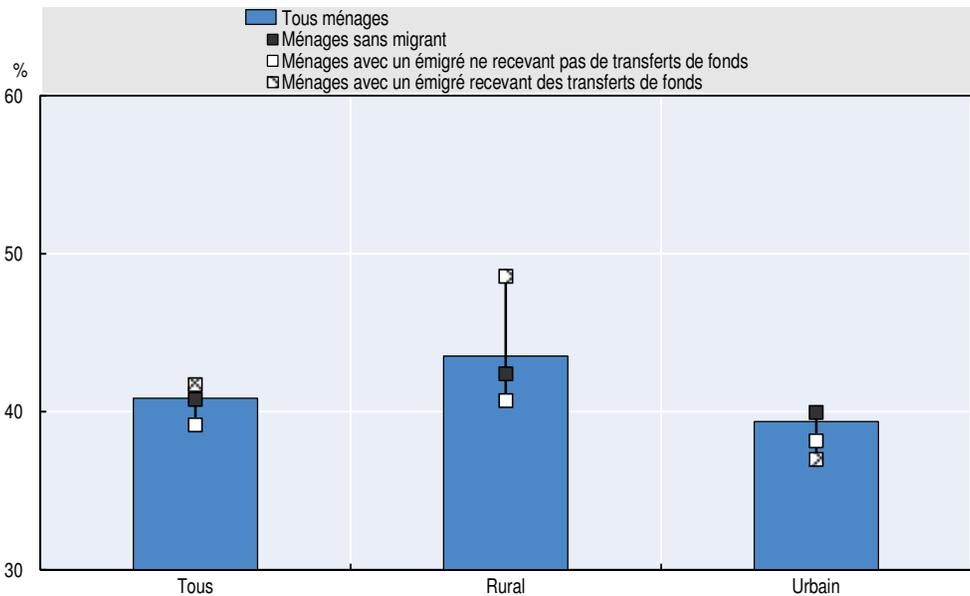
Qu'advient-il lorsque les ménages perdent leur main-d'œuvre productive parce que celle-ci émigre ? Les conséquences sont complexes et dépendent du profil de l'émigré : avait-il un emploi avant de partir, envoie-t-il des fonds dans son pays natal lorsqu'il a trouvé un emploi à l'étranger ? En l'absence de transferts de fonds, il se peut que d'autres membres du ménage doivent trouver du travail, ce qui est moins nécessaire si le ménage reçoit des transferts de fonds. Ces tendances s'observent dans divers contextes et dans différentes régions du monde (Acosta, 2007 ; Amuedo-Dorantes et Pozo, 2006 ; Funkhouser, 2006 ; Kim, 2007 ; Osaki, 2003).

Même si, en raison de ce tableau d'ensemble complexe, il est difficile d'isoler des effets individuels, les données IPPMD apportent un certain éclairage. Le graphique 4.2 compare la proportion moyenne de membres actifs dans les ménages sans émigré, dans les ménages avec un émigré *ne recevant pas* de transferts de fonds et dans les ménages avec un émigré *recevant* des transferts de fonds. Il montre que les ménages avec un émigré ne recevant pas de transferts de fonds ont la proportion la plus faible d'adultes actifs, alors que les ménages avec un émigré recevant des transferts de fonds ont la proportion la plus élevée de membres actifs. Si l'on différencie ménages ruraux et ménages urbains, on

constate que le lieu d'habitation peut jouer un rôle dans la décision des ménages de travailler ou non : dans les régions urbaines, les ménages avec un émigré ont moins de membres actifs, indépendamment du fait qu'ils reçoivent ou non des transferts de fonds. En revanche, dans les régions rurales, les ménages avec un émigré ne recevant pas de transferts de fonds affichent la plus faible proportion d'adultes actifs, alors que les ménages avec un émigré recevant des transferts de fonds ont la proportion la plus élevée de membres actifs. Par conséquent, en Haïti, les transferts de fonds tendent à réduire l'apport de main-d'œuvre dans les zones urbaines, et ont l'effet inverse dans les zones rurales.

Graphique 4.2. **Les ménages recevant des transferts de fonds comptent moins de membres actifs**

Part des membres des ménages âgés de 15 à 64 ans qui travaillent (%)



Note : Ce graphique représente la proportion de membres actifs des ménages selon que le ménage compte ou non des émigrés. L'échantillon exclut les ménages comptant uniquement des migrants de retour ou uniquement des immigrés.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Ces liens ont été étudiés de manière plus approfondie dans un cadre de régression qui tient compte d'autres facteurs susceptibles d'influencer la décision de travailler¹. L'analyse du tableau 4.1 confirme que les membres du ménage réduisent leur offre de main-d'œuvre lorsqu'ils comptent des membres émigrés, mais seulement dans les zones urbaines. Le fait d'avoir un membre absent ne semble pas être lié à la décision de travailler ou non. Dans les zones rurales, après avoir pris en compte les caractéristiques des ménages et des individus, on constate que, ni le fait d'avoir au moins un membre émigré, ni le fait de recevoir des transferts de fonds n'influent sur la décision de travailler ou non.

Encadré 4.1. **Exploration des liens entre migrations et emploi**

Pour étudier les liens entre les migrations et les décisions des ménages en matière d'emploi, les modèles de régression suivants ont été appliqués :

$$part_travail_m = \beta_0 + \beta_1 \text{émig}_m + \beta_2 \text{transferts}_m + \gamma_1 \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (1)$$

$$r_part_travail_m = \beta_0 + \beta_1 \text{émig}_m + \beta_2 \text{transferts}_m + \gamma_1 \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (2)$$

$$u_part_travail_m = \beta_0 + \beta_1 \text{émig}_m + \beta_2 \text{transferts}_m + \gamma_1 \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (3)$$

Dans ces modèles, $part_travail_m$ représente l'offre de main-d'œuvre des ménages mesurée comme la part des membres du ménage âgés de 15 à 64 ans qui travaillent. $r_part_travail_m$ est la part des membres d'un ménage rural qui travaillent, et $u_part_travail_m$ la part des membres d'un ménage urbain qui travaillent. émig_m représente une variable avec une valeur de 1 si le ménage compte au moins un émigré, et transferts_m un ménage qui reçoit des transferts de fonds. contrôle_m représente une série de variables de contrôle au niveau du ménage¹, δ_r les effets fixes régionaux, et ε_m est le terme d'erreur réparti de manière aléatoire. Ces modèles ont été appliqués séparément à l'offre de main-d'œuvre masculine et féminine. Le tableau 4.1 présente les coefficients des variables étudiées.

Tableau 4.1. **Les transferts de fonds semblent réduire le taux de participation des ménages urbains au marché de l'emploi**

Variables étudiées	Part des membres du ménage occupant un emploi parmi :						
	Tous les ménages			Ménages ruraux		Ménages urbains	
	total	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Ménage comptant au moins un émigré	-0.008 (0.027)	-0.025 (0.039)	0.020 (0.034)	-0.029 (0.062)	0.012 (0.060)	-0.029 (0.050)	0.008 (0.041)
Ménage recevant des transferts de fonds	-0.041* (0.023)	-0.051 (0.034)	-0.046 (0.030)	0.057 (0.060)	0.024 (0.056)	-0.104** (0.041)	-0.080** (0.035)
<i>Nombre d'observations</i>	1 118	958	1 084	349	384	609	700

Note : Les résultats présentant une signification statistique (calculée à l'aide du test du khi carré) sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

1. Les variables de contrôle incluent la taille du ménage et sa valeur au carré, le ratio de dépendance (nombre d'enfants âgés de 0 à 15 ans et de personnes de plus de 65 ans divisé par le nombre total des autres membres), le ratio hommes-femmes adultes, le niveau moyen d'études des membres du ménage, la richesse du ménage estimée par un indicateur (chapitre 3) et sa valeur au carré.

Les transferts de fonds encouragent le travail indépendant, mais uniquement dans les zones urbaines

D'après les études, en améliorant le revenu du ménage, les transferts de fonds peuvent permettre aux membres du ménage de créer une entreprise, ce qui encourage le travail indépendant (Mesnard, 2004 ; Dustmann et Kirchkamp, 2002 ; Woodruff et Zenteno, 2007 ; Yang, 2008). Cependant, les données descriptives

provenant de l'enquête IPPMD ne semblent pas confirmer cet effet : la proportion de travailleurs indépendants est plus élevée parmi les ménages qui ne reçoivent pas de transferts de fonds (53 %) que parmi ceux qui en reçoivent (49 %).

Les liens entre transferts de fonds et travail indépendant ont été analysés de manière plus approfondie dans un cadre de régression qui tient compte d'autres caractéristiques des individus et des ménages (encadré 4.2). D'après l'analyse du tableau 4.2, le fait de recevoir des transferts de fonds est associé positivement au travail indépendant parmi les membres du ménage, mais seulement dans les zones urbaines, où tant les hommes que les femmes sont davantage susceptibles de s'installer à leur compte lorsque le ménage dont ils sont membres reçoit des transferts de fonds. Il convient de noter que le travail indépendant n'est pas forcément de l'entrepreneuriat ou à voir avec la création d'un emploi salarié : dans de nombreux cas, un seul individu est concerné. La dernière section du présent chapitre explore les liens entre migrations et propriété d'une entreprise.

Encadré 4.2. Les liens entre migrations et travail indépendant

Un modèle Probit a été élaboré pour déterminer plus précisément comment les transferts de fonds sont associés aux choix des membres du ménage en matière d'emploi :

$$\text{Prob}(\text{travail_indépendant}_i) = \beta_0 + \beta_1 \text{transferts}_m + \gamma_1 \text{contrôle}_i + \gamma_2 \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_i \quad (1)$$

Dans cette équation, $\text{travail_indépendant}_i$ indique qu'un individu employé i est un travailleur indépendant, et transferts_m qu'un ménage reçoit des transferts de fonds. contrôle_i est un ensemble de variables de contrôle au niveau individuel, et contrôle_m un ensemble de variables de contrôle au niveau du ménage.^a δ_r représente les effets fixes régionaux et ε_i est le terme d'erreur réparti de manière aléatoire.

Tableau 4.2. Les transferts de fonds encouragent le travail indépendant dans les zones urbaines

Variables étudiées	Tous	Hommes		Femmes	
		Zone rurale	Zone urbaine	Zone rurale	Zone urbaine
Ménage recevant des transferts de fonds	0.040* (0.022)	-0.003 (0.043)	0.073* (0.044)	-0.031 (0.033)	0.078** (0.040)
<i>Nombre d'observations</i>	1 581	306	515	249	476

Note : Les résultats présentant une signification statistique sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses.

a. Les variables de contrôle incluent l'âge, le sexe et le niveau d'études des individus, la taille du ménage dont ils sont membres et sa valeur au carré, le ratio de dépendance, la richesse du ménage estimée par un indicateur et le lieu d'habitation (zone rurale ou zone urbaine).

Migrations et agriculture

Depuis 2000, la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB d'Haïti diminue lentement, mais en continu. De 23 % en 2000, elle est descendue à 18 % en 2015 ; elle reste toutefois l'une des plus élevées parmi les pays partenaires de l'IPPM (FAO, 2017a ; OCDE, 2017). Les données sur l'agriculture en Haïti sont cependant rares. Comme indiqué plus haut, d'après les estimations, 43 % des Haïtiens pratiquent l'agriculture de subsistance (Singh et Barton-Dock, 2015). Les données les plus récentes montrent que l'agriculture employait 66 % de la population en 1990 (FAO, 2017b), soit une très forte proportion par rapport aux autres pays partenaires de l'IPPM, mais qui correspond à la part (72 %) de la population vivant alors dans les zones rurales en Haïti (ONU, 2015). Depuis, le pays a connu de nombreux bouleversements, notamment à la suite de plusieurs catastrophes naturelles et des transitions politiques difficiles, d'où l'impossibilité de savoir précisément combien de personnes sont aujourd'hui employées dans l'agriculture. Il existe néanmoins un signe positif : l'indice de production agricole par habitant, mesuré à 100 en 2004-06 et récemment révisé par la FAO, est monté à 143 en 2014. C'est la deuxième plus forte hausse observée parmi les pays partenaires de l'IPPM sur cette période (FAO, 2017c).

Cependant, l'agriculture haïtienne reste confrontée à de nombreux problèmes. Le pays est en effet particulièrement exposé aux catastrophes naturelles, telles que les cyclones, les séismes ou la sécheresse, ainsi qu'aux fluctuations des cours des matières premières, et la couverture d'assurance des producteurs locaux est insuffisante (BID, 2012 ; Oxfam, 2012 ; Banque mondiale, 2012). De plus, la dégradation de l'environnement accentue cette vulnérabilité aux catastrophes. Ainsi, quatre fortes tempêtes survenues en 2008 ont causé des dommages qui ont nécessité des réparations pour un montant total de 200 millions de dollars américains (USD), et dans le secteur agricole, le séisme de janvier 2010 a causé des dégâts qui se sont chiffrés à environ 31 millions USD. Les investissements (publics ou privés) restent pourtant très faibles dans ce secteur (Oxfam, 2012 ; Banque mondiale, 2012). C'est pourquoi de nombreuses organisations d'aide internationales ont décidé de mener en Haïti des actions centrées sur l'agriculture, et tout particulièrement sur les petits exploitants et la sécurité alimentaire (Georges, 2015 ; BID, 2012 ; Jack et Schipani, 2015 ; Leavitt, 2012 ; USAID, 2017).

Le Plan stratégique de développement d'Haïti, pays émergent en 2030 (Gouvernement de la République d'Haïti, 2010), comprend un volet sur la modernisation et la redynamisation de l'agriculture, ainsi que de l'élevage. Plus précisément, il s'agit de diversifier et d'accroître la production, d'améliorer l'accès aux intrants et d'investir dans une infrastructure appropriée (systèmes d'irrigation, granges et entrepôts) afin de permettre des activités agricoles à

valeur ajoutée et la conservation des récoltes. Néanmoins, le Plan stratégique (PSDH) ne mentionne pas les migrations comme l'un des moyens d'atteindre ces objectifs.

Sur les 1 241 ménages composant l'échantillon de l'enquête IPPMD en Haïti, 450 ménages (soit 36 %) travaillent dans l'agriculture². En utilisant ces données, la présente section analyse de quelle manière les migrations peuvent contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie. À cette fin, elle s'intéresse spécifiquement aux transferts de fonds reçus par les ménages et à la migration de retour.

Les transferts de fonds peuvent permettre d'augmenter la production agricole, tandis que la migration de retour semble avoir un effet plus limité

Les fonds envoyés par les émigrés à leur famille et amis restés au pays peuvent avoir une incidence sur le secteur agricole. Ils peuvent être investis dans des actifs productifs, tels que des machines agricoles, des granges, des clôtures, des systèmes d'alimentation et d'irrigation ou des tracteurs (Mendola, 2008 ; Tsegai, 2004). L'investissement productif des transferts de fonds peut également aider les ménages à passer d'activités à forte intensité de main-d'œuvre à des activités à forte intensité de capital (Lucas, 1987 ; Taylor et Wouterse, 2008 ; Gonzalez-Velosa, 2011), ou à se spécialiser (Böhme, 2015 ; Gonzalez-Velosa, 2011).

En outre, la migration de retour peut aussi influencer sur le secteur agricole, car les migrants peuvent revenir dans leur pays avec des économies, mais aussi avec leur propre travail, de nouvelles compétences et de nouveaux contacts, ce qui constitue un capital financier, humain et social (Wahba, 2015).

Selon les données IPPMD, 158 ménages agricoles (35 % de l'ensemble des ménages agricoles) ont reçu des transferts de fonds dans l'année précédant l'enquête, mais seulement 31 ménages (7 % de l'ensemble des ménages agricoles) comptaient un migrant de retour.

Les ménages recevant des transferts de fonds sont davantage susceptibles que les ménages qui n'en reçoivent pas d'investir dans des actifs agricoles³ (85 %, contre 68 %), mais les dépenses de ces deux catégories de ménages sont similaires (8 500 gourdes haïtiennes [HTG], contre 8 690 HTG⁴) (graphique 4.3). Les ménages avec un migrant de retour sont un peu plus susceptibles que les ménages sans migrant de retour d'investir dans des actifs agricoles (71 %, contre 74 %) et leurs dépenses sont nettement inférieures (5 455 HTG, contre 8 837 HTG⁵). Il semblerait donc que les transferts de fonds soient destinés à investir dans l'agriculture et à soutenir l'expansion de ce secteur, alors que la migration de retour n'a pas forcément cet effet.

En outre, les ménages recevant des transferts de fonds ne sont que légèrement plus susceptibles que les ménages qui n'en reçoivent pas d'être à la fois des cultivateurs et des éleveurs, plutôt que de pratiquer une seule de ces activités (47 %, contre 43 %). Cet écart n'étant pas statistiquement significatif, on peut penser que les transferts de fonds ne servent pas à diversifier ou à développer l'agriculture, du moins les types d'activités agricoles. Qui plus est, il semble que les transferts de fonds ne soient pas utilisés à des fins de diversification dans des activités non agricoles : les ménages recevant des transferts de fonds sont à peu près autant susceptibles que les ménages qui n'en reçoivent pas de posséder une entreprise non agricole (28 %, contre 26 %).

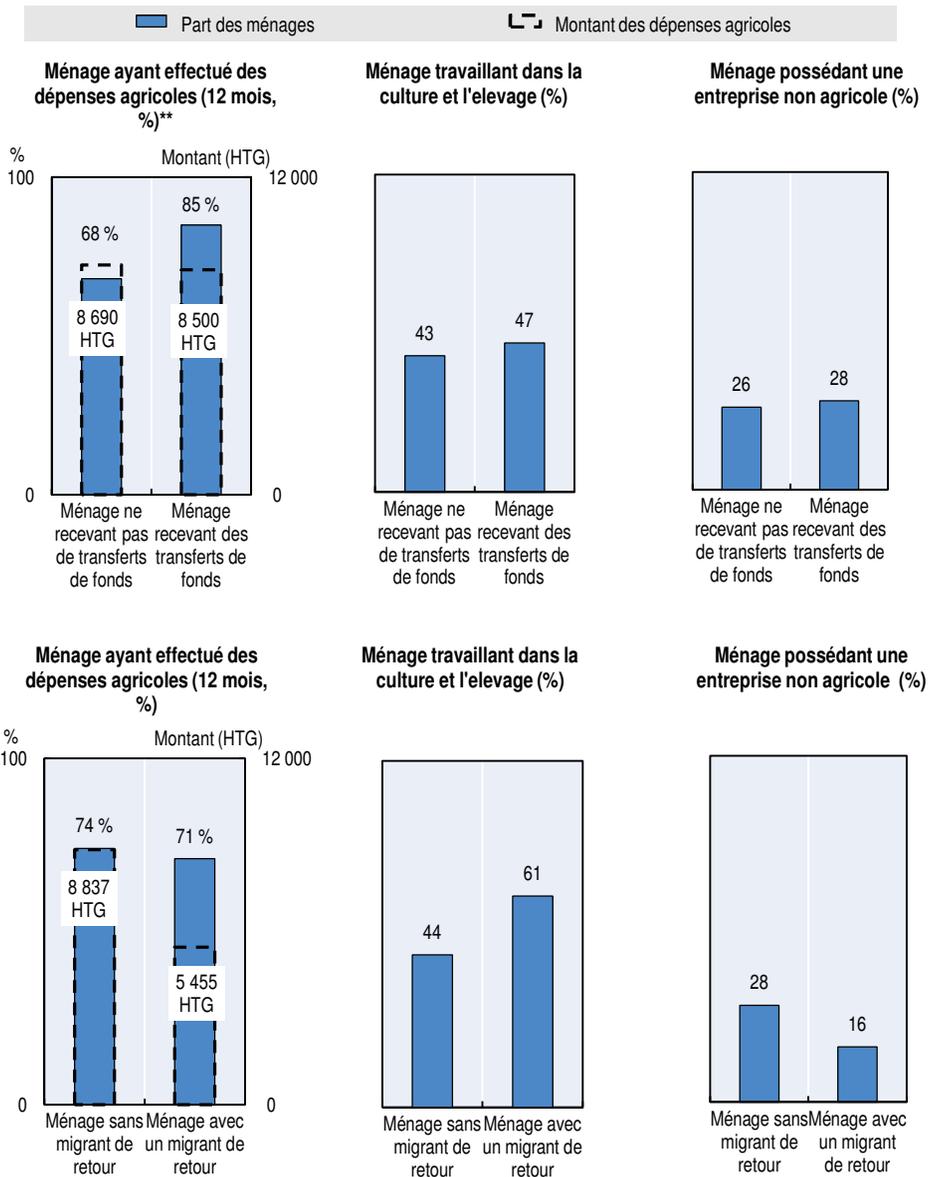
En revanche, les ménages comptant un migrant de retour sont bien plus susceptibles que les ménages sans migrant de retour d'être à la fois des cultivateurs et des éleveurs (61 %, contre 44 %), et cet écart est statistiquement significatif. Cependant, la présence d'un migrant de retour au sein d'un ménage ne semble pas particulièrement associée à la propriété d'une entreprise non agricole (16 %, contre 28 % parmi les ménages sans migrant de retour ; graphique 4.3).

Une analyse de régression a été élaborée afin d'étudier ces liens de manière plus approfondie, en tenant compte des facteurs susceptibles de déterminer si les ménages effectuent des dépenses agricoles, ainsi que leurs types d'activités (encadré 4.3). Les ménages recevant des transferts de fonds sont davantage susceptibles d'engager des dépenses dans le secteur agricole, mais les transferts de fonds et la migration de retour ne sont pas positivement associés à une autre source de revenu agricole. En fait, les résultats de l'analyse suggèrent que les ménages avec un migrant de retour consacrent moins de dépenses à l'agriculture que les ménages sans migrant de retour. Cela signifie soit que les ménages comptant un migrant de retour sont plus pauvres au départ, et n'ont pas les moyens d'investir dans des activités agricoles, soit qu'ils ont des activités différentes de celles mesurées ici, par exemple qu'ils font des études ou qu'ils ont un emploi salarié formel.

Globalement, on pourrait en conclure que les transferts de fonds influent effectivement sur le secteur agricole en Haïti et le dynamisent, en particulier dans cette période où le pays nécessite de plus d'investissements. Le pays aurait tout intérêt à canaliser ces transferts de fonds, ainsi que les capitaux rapatriés par les migrants de retour vers l'agriculture, voire à d'autres secteurs ruraux, ce qui aiderait les ménages à améliorer leur revenu et à diversifier leurs sources de revenu. Cependant, à cause du faible nombre de ménages agricoles avec un migrant de retour, il n'est peut-être pas possible de généraliser ce type de conclusions.

Graphique 4.3. Les transferts de fonds sont investis dans l'agriculture en Haïti

Dépenses des ménages et activités agricoles, selon que les ménages reçoivent ou non des transferts de fonds, ou comptent ou non un migrant de retour



Note : La signification statistique calculée à l'aide du test du khi carré, pour le pourcentage de ménages uniquement, est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Encadré 4.3. Liens entre transferts de fonds, migration de retour et investissement parmi les ménages agricoles

Pour estimer la probabilité qu'un ménage agricole a investi dans des actifs ou dans une activité, le modèle de régression suivant est évalué :

$$\text{Prob}(\text{résultat_agric}_m) = \beta_0 + \beta_1 \text{transferts}_m + \beta_2 \text{retour}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (1)$$

où l'unité d'observation est le ménage m et la variable dépendante binaire *résultat_agric* en équation (1) représente la probabilité que le ménage a un objectif particulier (par exemple, effectuer des dépenses ou pratiquer une activité spécifique), et prend la valeur de 1 si c'est le cas, et de 0 dans le cas contraire ; *transferts_m* indique que le ménage reçoit des transferts de fonds, et *retour_m* que le ménage compte au moins un migrant de retour ; *contrôle_m* représente des régresseurs de contrôle (variables explicatives) au niveau du ménage^a, et δ_r les effets fixes régionaux. Les erreurs-types, ε_m , sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

Un deuxième modèle MCO a également été évalué :

$$\text{Ln}(\text{dépenses_agric}_m) = \beta_0 + \beta_1 \text{transferts}_m + \beta_2 \text{retour}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (2)$$

où *dépenses_agric* représente le montant total des dépenses agricoles engagées. Toutes les autres variables sont définies comme dans l'équation (1).

Le tableau 4.3 présente les résultats de la régression. La colonne (1) indique si le ménage a investi dans des actifs agricoles, la colonne (2) donne les montants dépensés dans des actifs agricoles dans une période-type de 6 mois, la colonne (3) indique si le ménage pratique à la fois des activités de culture et d'élevage et la colonne (4) si le ménage a une activité non agricole. Ce tableau présente également les résultats pour les deux variables étudiées. Les lignes du haut présentent les résultats liés au fait que le ménage reçoit des transferts de fonds, et la deuxième ligne les résultats liés au fait que le ménage compte un migrant de retour.

Tableau 4.3. Les transferts de fonds exercent un effet positif sur l'agriculture

Variable dépendante : Résultats d'investissement				
Principales variables étudiées : Ménage recevant des transferts de fonds/ménage comptant un migrant de retour				
Type de modèle : Probit/MCO				
Échantillon : Ménages agricoles				
Variables étudiées	Variables dépendantes			
	(1) Le ménage a engagé des dépenses dans des actifs agricoles (équation 1)	(2) Montant total des dépenses dans des actifs agricoles (équation 2)	(3) Le ménage a des activités à la fois de culture et d'élevage (équation 1)	(4) Le ménage a une entreprise non agricole (équation 1)
Ménage recevant des transferts de fonds	0.162*** (0.040)	-0.099 (0.114)	0.017 (0.055)	-0.011 (0.045)

Encadré 4.3. Liens entre transferts de fonds, migration de retour et investissement parmi les ménages agricoles (suite)

Tableau 4.3. Les transferts de fonds exercent un effet positif sur l'agriculture (suite)

Variable dépendante : Résultats d'investissement

Principales variables étudiées : Ménage recevant des transferts de fonds/ménage comptant un migrant de retour

Type de modèle : Probit/MCO

Échantillon : Ménages agricoles

Variables étudiées	Variables dépendantes			
	(1) Le ménage a engagé des dépenses dans des actifs agricoles (équation 1)	(2) Montant total des dépenses dans des actifs agricoles (équation 2)	(3) Le ménage a des activités à la fois de culture et d'élevage (équation 1)	(4) Le ménage a une entreprise non agricole (équation 1)
Ménage avec un migrant de retour	-0.095 (0.089)	-0.556** (0.255)	0.144 (0.098)	-0.015 (0.082)
<i>Nombre d'observations</i>	450	333	450	450

Note : La signification statistique est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les coefficients résultant des estimations des modèles Probit reflètent des effets marginaux. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscédasticité. Les variables de contrôle pour toutes les estimations du modèle de régression liées à l'agriculture incluent la taille du ménage, son ratio de dépendance (nombre d'enfants âgés de 0 à 15 ans et de personnes de plus de 65 ans divisé par le nombre total des autres membres), le ratio hommes-femmes adultes, la richesse du ménage estimée par un indicateur (chapitre 3), le lieu d'habitation (zone rurale ou urbaine) et un effet fixe pour la région administrative.

Migrations et éducation

Dans les pays développés comme dans les pays en développement, l'éducation joue un rôle fondamental dans le développement des individus et dans celui du pays. Les migrations et l'éducation sont étroitement liées de plusieurs manières. D'un côté, les transferts de fonds peuvent faciliter l'accès des ménages au crédit et leur permettre d'investir dans l'éducation de leurs enfants (Cox Edwards et Ureta, 2003 ; Hanson et Woodruff, 2003 ; Yang, 2008). De l'autre, l'émigration d'un membre du ménage peut aussi avoir un impact sur la scolarisation des enfants si, du fait de ce départ, ces derniers se trouvent contraints d'assumer davantage de responsabilités et d'effectuer davantage de tâches ménagères ou de travailler dans l'entreprise familiale (Amuedo-Dorantes et al., 2010). Certaines études indiquent que l'émigration de membres du ménage peut avoir des conséquences délétères sur le taux de scolarisation des enfants et des jeunes et favoriser l'abandon scolaire (McKenzie et Rapoport, 2006). D'après une étude précédemment menée en Haïti, qui différenciait l'effet des transferts de fonds de celui de l'émigration, les transferts de fonds améliorent le taux de scolarisation, mais uniquement dans les ménages dont aucun des membres ne s'est expatrié (Amuedo-Dorantes et al., 2010).

Au cours des dernières décennies, et en particulier pendant la période qui a suivi le séisme, Haïti a investi massivement dans l'enseignement primaire afin de remédier à l'insuffisance des investissements publics, aux problèmes de gouvernance et au manque d'accès à l'éducation. Le projet Éducation pour tous met l'accent sur l'accès à l'éducation de base, car Haïti affiche les taux de participation les plus faibles de la région Amérique latine et Caraïbes (Unicef, 2011). Cette section s'intéresse aux liens entre migrations et éducation en Haïti.

Les transferts de fonds encouragent les investissements dans l'éducation

En Haïti, le taux d'inscription à l'école primaire n'a cessé de progresser au fil des ans sous l'effet de l'expansion du secteur privé, de l'implication des parents dans l'éducation, des transferts de fonds de la diaspora et de l'absence de critères d'âge pour aller à l'école. Les investissements que le pays a réalisés dans l'éducation de base après le séisme ont permis d'accroître fortement le taux d'inscription dans le primaire.

Dans l'échantillon IPPMD, le taux de scolarisation, qui se définit comme la part d'enfants (6-14 ans) ou de jeunes (15-17 ans) qui fréquentent l'école actuellement, ressort à 95 % pour ces deux groupes d'âge. Ces chiffres correspondent globalement aux données les plus récentes (2012) sur l'accès à l'école : 90 % pour les enfants vivant dans les zones urbaines et de 87 % pour ceux habitant dans les zones rurales (Singh et Barton-Dock, 2015). Les coûts et la santé figurent parmi les principales raisons invoquées dans les enquêtes IPPMD pour ne pas aller à l'école. La part des enfants non scolarisés pour une question de coût prohibitif pour le ménage est très différente selon que le ménage compte ou non des migrants : le pourcentage est plus élevé chez les ménages sans migrant (63 %) que chez ceux avec migrant (50 %).

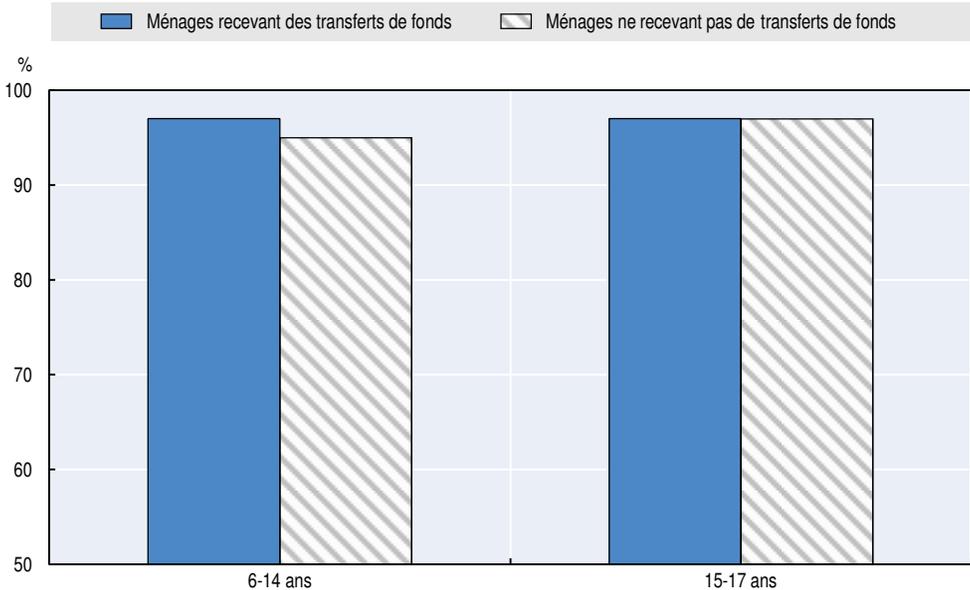
Comme l'a montré le chapitre 3, dans l'échantillon IPPMD, parmi les ménages qui reçoivent des transferts de fonds, environ un sur trois les utilise pour scolariser l'un de ses membres. Ces données montrent également que les enfants issus de ménages recevant des transferts de fonds sont légèrement plus susceptibles de fréquenter l'école (97 %) que les autres (95 %, graphique 4.4), même si cette différence n'est pas statistiquement significative. Par contre, on ne note pas de différence en termes de fréquentation de l'école chez les 15-17 ans selon que le ménage dont ils sont membres reçoit ou non des transferts de fonds.

L'association entre migrations et taux de scolarisation a été analysée de manière plus approfondie à l'aide d'un cadre de régression, en tenant compte de plusieurs caractéristiques pertinentes des ménages (encadré 4.4). Les résultats font apparaître que les transferts de fonds ne sont pas associés à une hausse du taux de scolarisation des enfants ou des jeunes. Aucun lien n'a été constaté

entre la probabilité d'aller à l'école et le fait d'avoir un membre émigré ou de recevoir des transferts de fonds pour ces deux groupes d'âge (tableau 4.4). Par conséquent, la migration et les transferts de fonds ne semblent pas entraîner de hausse de la scolarisation des enfants et des jeunes.

Graphique 4.4. Le taux de scolarisation des enfants et des jeunes est élevé en Haïti

Taux de scolarisation des enfants et des jeunes (en %) selon que le ménage reçoit ou non des fonds



Note : Les résultats présentant une signification statistique (calculée à l'aide du test du khi carré) sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. L'échantillon n'inclut que des ménages ayant des enfants d'âge scolaire (6-20 ans).

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Encadré 4.4. Liens entre transferts de fonds et scolarisation

Un cadre de régression a été élaboré afin d'évaluer l'effet sur la scolarisation des migrations et des transferts de fonds, en utilisant les équations suivantes :

$$\text{Prob}(\text{école}_i) = \beta_0 + \beta_1 \text{fonds}_m + \beta_2 \text{émig}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \gamma \text{contrôle}_i + \delta_r + \varepsilon_i \quad (1)$$

$$\text{Prob}(\text{enseign.privé}_i) = \beta_0 + \beta_1 \text{fonds}_m + \beta_2 \text{émig}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \gamma \text{contrôle}_i + \delta_r + \varepsilon_i \quad (2)$$

où la variable dépendante $\text{Prob}(\text{école}_i)$ est une variable binaire prenant la valeur 1 si l'enfant/le jeune est scolarisé et 0 dans le cas contraire. fonds_m représente une variable binaire pour les ménages recevant des transferts de fonds, où 1 indique un ménage

Encadré 4.4. **Liens entre transferts de fonds et scolarisation** (suite)

recevant des transferts de fonds et 0 un ménage n'en recevant pas. émig_m prend la valeur 1 si le ménage compte au moins un émigré et 0 dans le cas contraire. contrôle_m et contrôle_i sont deux séries de caractéristiques individuelles et relatives aux ménages observées qui influencent le résultat^a. δ_r représente les effets fixes régionaux, les erreurs-types, ε_m , sont robustes en présence d'hétéroscédasticité. Dans une seconde spécification, la variable dépendante $\text{Prob}(\text{enseign.privé}_i)$ est une variable binaire prenant la valeur 1 si l'enfant/le jeune est scolarisé dans l'enseignement privé et 0 dans le cas contraire. Les autres variables sont les mêmes que dans l'équation (1).

Tableau 4.4. **Les transferts de fonds stimulent les investissements dans l'enseignement privé en Haïti**

Variable dépendante : Scolarisation et enseignement privé				
Principales variables étudiées : Recevoir des transferts de fonds/avoir un émigré				
Type de modèle : Probit				
Échantillon : Tous les ménages/seulement les ménages comptant des enfants d'âge scolaire (6-20 ans)				
Variables étudiées	Scolarisation		Enseignement privé	
	6-14 ans	15-17 ans	6-14 ans	15-17 ans
Ménage recevant des transferts de fonds	-0.014 (0.020)	0.023 (0.023)	-0.009 ^b (0.032)	0.0856 ^{+b} (0.051)
Ménage comptant au moins un émigré	0.003 (0.023)	-0.035 (0.048)		
<i>Nombre d'observations</i>	961	246	1 018	363

Notes : Les résultats présentant une signification statistique sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

a. Les variables explicatives individuelles et relatives aux ménages comprises dans le modèle sont les suivantes : taille du ménage et sa valeur au carré ; ratio de dépendance du ménage (défini comme le nombre d'enfants et de personnes âgées dans le ménage en part du nombre total de membres en âge de travailler) ; niveau d'études moyen des membres du ménage ; nombre d'enfants du ménage ; variables binaires pour les ménages vivant en zone urbaine et pour ceux dirigés par une femme ; et enfin un indicateur du patrimoine (fondé sur l'analyse en composantes principales) qui a pour objectif de rendre compte de la richesse du ménage. En outre, le modèle relatif à la scolarisation comporte également une variable relative à l'âge des enfants ou des jeunes.

b. L'effet n'est statistiquement significatif que lorsque l'analyse ne comporte pas de variable relative à l'émigration.

Les transferts de fonds peuvent encourager les investissements dans la scolarisation dans l'enseignement privé

Les migrations et les transferts de fonds sont également susceptibles de créer une demande de scolarisation dans des établissements de meilleure qualité, par exemple dans l'enseignement privé. Ces établissements coûtent

souvent plus cher, mais ils proposent un enseignement de meilleure qualité. Les études antérieures ont montré qu'en Amérique latine, les enfants des ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de fréquenter un établissement privé (Medina et Cardona, 2010 ; Jakob, 2015).

En Haïti, le secteur de l'éducation se caractérise par un très grand nombre d'établissements privés, qui ont fortement accru les capacités d'absorption du secteur. En outre, les établissements publics sont davantage affectés par l'instabilité politique que les établissements privés, qui ont une plus grande capacité d'adaptation. Les écoles publiques sont chères et dispensent un enseignement de mauvaise qualité, et il n'est pas rare qu'elles sollicitent la contribution financière des parents (Amuedo-Dorantes et al., 2010). S'il n'y a pas d'établissement public sur place ou à proximité, la décision d'envoyer un enfant ou un jeune dans le privé relève donc plus de la nécessité que du choix. Les établissements privés semblent être plus adéquats pour les parents, en raison de leur capacité à résister aux chocs politiques et à accueillir des élèves tout au long de l'année scolaire. Enfin, les familles haïtiennes optimisent leur investissements dans les écoles privées du fait de l'accessibilité, la stabilité et la perception sur la qualité de ces établissements.

Dans l'échantillon IPPMD, une majorité d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-14 ans) sont scolarisés dans une école privée. Les enfants issus de ménages qui reçoivent des transferts de fonds sont plus susceptibles de fréquenter une école privée (63 %) que les autres (60 %). La différence est encore plus marquée chez les jeunes de 15-18 ans : c'est le cas de 68 % des jeunes vivant dans un ménage qui reçoit des transferts de fonds, contre 54 % des autres (graphique 4.5). Cette différence est statistiquement significative. Une autre analyse de régression, tenant compte de caractéristiques individuelles et relatives aux ménages, confirme que les jeunes (15-17 ans) sont plus susceptibles de fréquenter un établissement privé (tableau 4.4). Mais la différence n'est statistiquement significative que lorsque l'on ne tient pas compte du fait que le ménage compte un émigré, ce qui pourrait indiquer que le coût que représente l'expatriation d'un membre annule l'effet des transferts de fonds. Dans l'ensemble, les résultats indiquent qu'en Haïti, le surcroît d'investissements dans l'éducation qui fait suite à la réception de transferts de fonds est en partie dirigé vers les écoles privées, soit parce que les ménages estiment que celles-ci offrent des services de meilleure qualité, soit parce que le secteur public n'a pas des capacités suffisantes pour proposer des services éducatifs.

Graphique 4.5. Les jeunes des ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de fréquenter l'enseignement privé en Haïti

Pourcentage des enfants et des jeunes scolarisés dans le privé



Note : Les résultats présentant une signification statistique (calculée à l'aide du test du khi carré) sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Migrations, investissements et services financiers

La faible croissance d'Haïti s'explique en partie par le faible accès des ménages et des entreprises aux services financiers et au crédit (Singh et Barton-Dock, 2015). Comme en atteste le Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti (Gouvernement de la République d'Haïti, 2010), les petites et moyennes entreprises souffrent d'un manque d'accès au crédit à des taux abordables. Le climat d'investissement délétère constitue lui aussi un frein à l'investissement et à l'entrepreneuriat. En Haïti, il faut en moyenne une centaine de jours pour créer une entreprise, contre 31 jours dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (Singh et Barton-Dock, 2015). L'accès au crédit est limité et les actionnaires minoritaires ne bénéficient de quasiment aucune protection. Ces conditions sont exacerbées par des facteurs structurels, tels que l'instabilité politique, la faiblesse de la gouvernance, la corruption et un manque d'infrastructures (Singh et Barton-Dock, 2015).

Les migrations et les transferts de fonds ne semblent pas encourager les investissements productifs

Les migrations peuvent influencer de diverses façons sur les investissements de long terme dans le pays d'origine :

- Les migrants peuvent accumuler de l'épargne et, par exemple, créer une entreprise dans leur pays d'origine et l'exploiter pendant qu'ils sont à l'étranger et à leur retour.
- Les transferts de fonds peuvent financer les investissements dans les actifs productifs tels que l'immobilier.
- À leur retour dans leur pays d'origine, les migrants peuvent apporter des fonds, des compétences entrepreneuriales et des réseaux intéressants.

On trouve souvent dans les travaux de recherche l'idée selon laquelle les migrations et les transferts de fonds peuvent encourager les ménages à investir dans des activités économiques. Les migrations et les transferts de fonds peuvent pallier les imperfections du marché du crédit et permettre aux ménages d'investir dans des activités productives par le biais de la création d'entreprise et de l'investissement. Les études empiriques consacrées à ce sujet ne produisent pas des résultats concluants, il est donc difficile d'en tirer des conclusions définitives. D'après un certain courant de la littérature, les transferts de fonds ont une incidence positive et significative sur les investissements des entreprises (Amuedo-Dorantes et Pozo, 2006 ; Massey et Parrado, 1998), mais d'après un autre courant, migrations et investissements productifs ont des liens faibles (Basok, 2000 ; Zarate-Hoyos, 2004).

Dans l'échantillon IPPMD, 24.5 % des ménages possèdent une entreprise. On ne note presque aucun écart pour cet indicateur entre les ménages qui reçoivent des transferts de fonds (25 %) et les autres (24 %, voir graphique 4.6). Un peu plus d'un ménage sur trois (34 %) possède des biens immobiliers, à savoir des terrains non agricoles et des logements autres que la maison ou l'appartement dans lequel le ménage vit actuellement. Les ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de posséder des biens immobiliers (38 %) que les ménages qui n'en reçoivent pas (32 %), et l'écart est également statistiquement significatif (graphique 4.6).

L'encadré 4.5 étudie plus en détail le lien entre migrations et actifs productifs. Les résultats de l'analyse de régression, qui tient compte des caractéristiques des ménages, font apparaître un lien très faible entre migrations et possession d'une entreprise ou d'un bien immobilier. Le fait de compter un membre émigré, un migrant de retour ou de recevoir des transferts de fonds ne semble pas faire augmenter l'indicateur relatif à la propriété d'une entreprise en Haïti. Le fait que le ménage compte un membre émigré est positivement associé à la propriété immobilière, alors qu'aucun lien statistiquement significatif n'est observé entre transferts de fonds ou migration de retour et propriété immobilière. La faiblesse

du lien entre migrations et investissements productifs pourrait également s'expliquer par le manque d'inclusion financière et par le sous-développement des marchés financiers, qui empêchent d'accéder aux prêts. Ces problèmes sont analysés de manière plus approfondie dans le chapitre 5.

Graphique 4.6. Les ménages recevant des transferts de fonds et les migrants de retour sont plus susceptibles de posséder des biens immobiliers en Haïti

Pourcentages des ménages possédant une entreprise et des biens immobiliers (en %), selon que les ménages reçoivent ou non des transferts de fonds



Note : Les résultats présentant une signification statistique (calculés à l'aide du test du khi carré) sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les biens immobiliers comprennent les terrains non agricoles et les logements autres que la maison ou l'appartement dans lequel le ménage vit actuellement.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Encadré 4.5. Liens entre migrations, transferts de fonds et investissements productifs

Pour analyser le lien entre migrations et propriété d'une entreprise ou de biens immobiliers, deux modèles Probit de régression ont été appliqués sous les formes suivantes :

$$Prob(\text{investissement})_m = \beta_0 + \beta_1 \text{fonds}_m + \beta_2 \text{émig}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (1)$$

$$Prob(\text{investissement})_m = \beta_0 + \beta_1 \text{retour}_m + \beta_2 \text{émig}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (2)$$

où investissement_m est la propriété d'une entreprise ou de biens immobiliers (selon la spécification) par le ménage, prenant la valeur 1 si un ménage possède au moins un/e entreprise/bien immobilier et 0 dans le cas contraire. fonds_m dans l'équation (1)

Encadré 4.5. Liens entre migrations, transferts de fonds et investissements productifs (suite)

représente une variable de transfert de fonds binaire affectée de la valeur 1 pour les ménages recevant des transferts de fonds et 0 dans le cas contraire. émig_m représente une variable binaire permettant de rendre compte du fait que le ménage compte ou non un migrant et contrôle_m est une série de caractéristiques individuelles et relatives aux ménages observées dont on pense qu'elles influencent le résultat.^a ε_i est un terme d'erreur à distribution aléatoire. Dans l'équation (2) retour_m est une variable binaire prenant la valeur 1 si le ménage compte au moins un migrant de retour et 0 dans le cas de ménages sans migrant de retour.

Tableau 4.5. **L'émigration est associée à une plus forte probabilité de posséder des biens immobiliers en Haïti**

Variables étudiées	Variable dépendante	
	Propriété d'entreprise	Propriété de biens immobiliers
Ménage recevant des transferts de fonds	0.013 (0.030)	-0.029 (0.041)
Ménage avec au moins un émigré	-0.030 (0.035)	0.093* (0.047)
<i>Nombre d'observations</i>	1 222	853
Ménage avec un migrant de retour	-0.004 (0.048)	0.027 (0.064)
<i>Nombre d'observations</i>	1 222	853

Note : La signification statistique est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

a. Les variables explicatives individuelles et relatives aux ménages comprises dans le modèle sont les suivantes : taille du ménage et sa valeur au carré ; ratio de dépendance du ménage (défini comme le nombre d'enfants et de personnes âgées dans le ménage en part de la population totale adulte) ; niveau d'instruction moyen des membres du ménage ; nombre d'enfants du ménage, variables binaires pour les ménages vivant en zone urbaine et pour ceux dirigés par une femme ; et enfin un indicateur du patrimoine (fondé sur l'analyse en composantes principales) qui a pour objectif de rendre compte de la richesse du ménage.

Conclusions

Ce chapitre a étudié l'influence des migrations dans quatre secteurs en Haïti : le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, et l'investissement et les services financiers.

Les résultats indiquent que les migrations et les transferts de fonds ne contribuent pas encore pleinement au développement. Lorsqu'ils reçoivent des transferts de fonds, les membres du ménage restés au pays semblent moins incités à chercher du travail en milieu urbain. En outre, le fait de compter un membre émigré, un migrant de retour ou de recevoir des transferts de fonds n'encourage pas l'investissement dans une entreprise. Les ménages qui reçoivent des transferts de fonds sont plus susceptibles de consacrer ces sommes à des dépenses agricoles, mais cela ne semble pas avoir d'incidence sur leurs activités ou sur le niveau de leurs investissements agricoles. Les ménages avec un migrant de retour consacrent moins d'argent aux actifs agricoles que les ménages sans migrant de retour. En outre, les résultats indiquent que, si les transferts de fonds ont tendance à encourager les investissements dans la scolarisation dans l'enseignement privé, la migration ne semble pas entraîner d'augmentation de l'assiduité scolaire chez les enfants et les jeunes.

Globalement, les résultats indiquent que, si les migrations et les transferts de fonds encouragent dans une certaine mesure l'investissement dans l'éducation et l'agriculture, les transferts de fonds et le capital accumulé par les émigrés et les migrants de retour ne servent généralement pas à des investissements productifs, d'où la faiblesse du lien entre migrations et développement.

Notes

1. Voir le chapitre 3 pour le cadre méthodologique sur les analyses de régression appliquées dans ce projet.
2. Tout ménage déclarant travailler dans le secteur des cultures arables ou de l'élevage est considéré comme un ménage agricole.
3. On a demandé aux ménages d'indiquer combien ils consacraient habituellement à l'achat d'actifs agricoles sur une période-type de six mois. Étant donné le pourcentage de ménages ayant répondu à cette question, il est probable que celle-ci a été interprétée comme une question portant sur les intrants agricoles en général, et non pas uniquement sur des actifs de grande taille, tels que des équipements.
4. Environ 190 USD, contre 194 USD (sur la base du taux de change en vigueur le 1^{er} juillet 2014).
5. Environ 122 USD, contre 198 USD (sur la base du taux de change en vigueur le 1^{er} juillet 2014).

Références

- Acosta, P. (2007), « Entrepreneurship, labor markets and international remittances: Evidence from El Salvador », in *International Migration, Economic Development and Policy*, Banque mondiale et Palgrave Macmillan, Washington, DC, pp. 141-159.
- Amuedo-Dorantes, C., A. Georges et S. Pozo (2010), Migration, Remittances, and Children's Schooling in Haiti", *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 630, pp. 224-244.

- Amuedo-Dorantes, C. et S. Pozo (2006), « Remittance receipt and business ownership in the Dominican Republic », *The World Economy*, vol 29/7, pp. 939-956, Wiley-Blackwell, Hoboken, NJ.
- Arslan, C., J.C. Dumont, Z. Kone, Y. Moullan, C. Ozden, C. Parsons et T. Xenogiani (2014), « A New Profile of Migrants in the Aftermath of the Recent Economic Crisis », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, n° 160, Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/5jxt2t3nnjr5-en>.
- Banque mondiale (2017), « Annual Remittances Data (inflows) » (données annuelles sur les envois de fonds – transferts de fonds entrants), *Données de la Banque mondiale sur les migrations et les envois de fonds* (base de données), Banque mondiale, Washington, DC, www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migrationremittances-data (consulté le 1 mai 2017).
- Banque mondiale (2016), « Ratio emploi-population, personnes âgées de 15 ans et plus, total (%) (estimation modélisée OIT) » (base de données), <http://data.worldbank.org/indicator/SL.EMP.TOTL.SP.ZS/countries/HT?display=graph> (consulté le 13 janvier 2016).
- Banque mondiale (2012), « Agricultural risk management in the Caribbean : lessons and experiences (2009-2012) », Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/842071468010837254/pdf/756510ESWOP1170bean0Insurance-0Final.pdf>.
- Basok, T. (2000), « Migration of Mexican Seasonal Farm Workers to Canada and Development: Obstacles to Productive Investment », *The International Migration Review* 34(1).
- BID (2012), « Haiti Agriculture: growing investments », *Webstories*, Banque interaméricaine de développement (BID), Washington, DC, www.iadb.org/en/news/webstories/2012-04-25/haiti-invests-to-boost-rural-productivity-and-incomes,9958.html.
- Böhme, M.H. (2015), « Does migration raise agricultural investment ? An empirical analysis for rural Mexico », *Agricultural Economics*, n°46(2), pp. 211-225, 03.
- Cissé, P. et C. Daum (2010), « Migrations internationales maliennes, recomposition des territoires migratoires et impacts sur les sociétés d'origine », in *Dynamique migratoire, migration de retour et impacts sur les sociétés d'origine au Maghreb et en Afrique de l'Ouest*, IRD, Paris, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers10-05/010047869.pdf.
- Cotula, L. et C. Toulmin (2004), « Till to tiller: International migration, remittances and land rights in West Africa », *Drylands Issues paper*, E 132, International Institute for Environment and Development (IIED), Londres, <http://pubs.iied.org/9508IIED>.
- Cox Edwards, A. et M. Ureta, (2003), « International migration, remittances, and schooling : Evidence from El Salvador », *Journal of Development Economics*, 72(2), 429-461.
- Dustmann, C. et O. Kirchkamp (2002), « The Optimal Migration Duration and Activity Choice after Re-migration », *Journal of Development Economics*, vol. 67, pp. 351-372.
- Fair Labor Association, (2014), *Minimum wage in Haiti*, www.fairlabor.org/sites/default/files/documents/reports/august-2014-minimum-wage-in-haiti.pdf.
- Fajnzylber, P. et J.H. López (2007), *Close to Home: The Development Impact of Remittances in Latin America*, Conference Edition, The International Bank for Reconstruction and Development/Banque mondiale, Washington, DC.
- FAO (2017a), « Value Added, Agriculture, Forestry and Fishing (Share of GDP) », FAOSTAT (base de données), www.fao.org/faostat/en/#data/MK (consulté le 1 juin 2017).

- FAO (2017b), « Employment distribution, agriculture », FAOSTAT (base de données), www.fao.org/faostat/en/#data/OE (consulté le 1 juin 2017).
- FAO (2017c), « Gross per capita production index number (2004-2006 = 100) », FAOSTAT (base de données), www.fao.org/faostat/en/#data/QI (consulté le 1 juin 2017).
- Funkhouser, E. (2006), « The effect of emigration on the labour market outcomes of the sender household: A longitudinal approach using data from Nicaragua », *Well-being and Social Policy*, vol. 2(2), pp. 5-25.
- Gouvernement de la République d'Haïti (2010), « Action plan for recovery and development in Haiti: Immediate key initiatives for the future », Port-au-Prince, www.recoveryplatform.org/assets/publication/Action_Plan_12April_haiti.pdf.
- Georges, T. (2015), « Agriculture: The heart of Haiti », The Clinton Foundation, New York City, <https://www.clintonfoundation.org/blog/2015/01/12/agriculture-heart-haiti>.
- Gonzalez-Velosa, G. (2011), « The effects of emigration and remittances on agriculture : evidence from the Philippines », Mimeo, Université du Maryland, Baltimore.
- Hanson, G.H. et C. Woodruff (2003), « Emigration and educational attainment in Mexico », Université de Californie, San Diego, Mimeo.
- IHSI (2010), « Enquête sur l'emploi et l'économie informelle (EEI): Premiers résultats de l'enquête employ (Phase I) », Port-au-Prince, HT: Ministère de l'Économie et des Finances.
- Jack, A. et A. Schipani (2015), « Agriculture Considered Vital to Haiti's Economic Development », *Financial Times*, 17 avril 2015, Londres, <https://www.ft.com/content/c37d77aa-bea7-11e4-8036-00144feab7de>.
- Kim, N. (2007), « The impact of remittances on labor supply: the case of Jamaica », *Policy Research Working Paper Series n° 4120*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Leavitt, S. (2012), « For Haiti's Agriculture, the Hits Keep Coming », Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP), Washington, DC, <https://www.iatp.org/blog/201210/for-haiti%E2%80%99s-agriculture-the-hits-keep-coming>.
- Lucas, R.E.B. (1987), « Emigration to South Africa's mines », *American Economic Review*, vol. 77, n°3.
- Lunde, H. et A. Temesgen (2011), *Is job creation in Haiti an obstacle to reconstruction?: Country's employment challenge requires better labor market planning*, <https://www.americanprogress.org/issues/labor/news/2011/02/22/9158/is-job-creation-in-haiti-an-obstacle-to-reconstruction/> (consulté le 13 janvier 2016).
- Massey, D.S. et E.A. Parrado (1998), « International migration and business formation in Mexico », *Social Science Quarterly*, vol. 79/1, Presses de l'Université du Texas, Austin, TX, pp. 1-20.
- McDowell, C. et A. de Haan (1997), « Migration and sustainable livelihoods: A critical review of the literature », *IDS Working Paper n° 65*, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, www.ids.ac.uk/publication/migration-and-sustainable-livelihoods-a-critical-review-of-the-literature.
- McKenzie, D. et H. Rapoport (2006), « Can Migration Reduce Educational Attainment? Evidence from Mexico », *Document de travail de recherche sur les politiques no 3952*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Medina, C. et L. Cardona (2010), « The effects of remittances on household consumption, education attendance and living standards: The case of Colombia », *Lecturas de Economía*, 72, pp. 11-43.

- Mendola, M. (2008), « Migration and technological change in rural households : Complements or substitutes ? », *Journal of Development Economics*, vol. 85, n°1-2, pp. 150-175, février, <http://dx.doi.org/10.1016/j.jdeveco.2006.07.003>.
- Mesnard, A (2004), « Temporary migration and capital market imperfections », *Oxford Economics Papers*, vol. 56(2), pp. 242-262.
- OCDE (2017), *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264274136-fr>.
- ONU (2015), *World Urbanization Prospects : The 2014 Revision*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, <https://esa.un.org/unpd/wup/Publications/Files/WUP2014-Report.pdf>.
- Osaki, K. (2003), « Migrant remittances in Thailand: economic necessity or social norm? », *Journal of Population Research*, vol. 20(2), pp. 203-222.
- Oxfam (2012), « Planting Now (2nd Edition): Revitalizing agriculture for reconstruction and development in Haiti », *Oxfam Briefing Paper 162*, Oxfam International, Oxford, https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp162-planting-now-second-edition-haiti-reconstruction-151012-en_2.pdf.
- PNUD (2016), « Rapport sur le développement humain 2016 », Programme des Nations unies pour le développement, New York.
- Singh, R. J. et M. A. Barton-Dock (2015), *Haiti – Toward a new narrative : systematic country diagnostic*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/642131467992805241/Haiti-Toward-a-new-narrative-systematic-country-diagnostic>.
- Skeldon, R. (2009), « Migration and migration policy in Asia: a synthesis of selected cases », in Siddiqui, T. (ed.) *Migration and Development: Pro-poor Policy Choices*, The University Press, Bangladesh, <http://sro.sussex.ac.uk/11398/>.
- Tacoli, C. (2002), « Changing rural-urban interactions in sub-Saharan Africa and their impact on livelihoods: a summary », *Rural-Urban Briefing Papers 6*, International Institute for Environment and Development (IIED), Londres, pubs.iied.org/pdfs/9153IIED.pdf.
- Taylor, J. E. et F. Wouterse (2008), « Migration and Income Diversification : Evidence from Burkina Faso », *World Development*, vol. 36, n°4, pp. 625-640.
- Tsegai, D. (2004), « Effects of migration on the source communities in the Volta Basin of Ghana: Potential links of migration, remittances, farm and non-farm self-employment activities », *Document de travail*, Economics and Technological Change, Université de Bonn, Bonn.
- Tsiko, S. (2009), « Impact of migration on food security in Chiredzi, Zimbabwe », Volens Africa.
- Unicef (2011), *Children in Haiti: One year after the earthquake-The long road from relief to recovery*, www.unicef.org/infobycountry/files/Children_in_Haiti_-_One_Year_After_-_The_Long_Road_from_Relief_to_Recovery.pdf.
- USAID (2017), « Haiti: Agriculture and Food Security Fact Sheet », USAID, Washington, DC, https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1862/FINAL_Food_Security_March_2017.pdf.
- Wahba, J. (2015), « Who benefits from return migration to developing countries ? », IZA World of Labor, Bonn.
- Woodruff, C. et R. Zenteno (2007), « Migration networks and microenterprises in Mexico », *Journal of Development Economics*, vol. 82(2), pp. 509-528.

- Yang, D. (2008), « International migration, remittances and household investment : Evidence from Philippine migrants' exchange rate shocks », *The Economic Journal*, vol. 118/528, pp. 591-630, Wiley-Blackwell, Hoboken, NJ , www.nber.org/papers/w12325.
- Zarate-Hoyos, G.A. (2004), « Consumption and remittances in migrant households: Toward a productive use of remittances », *Contemporary Economic Policy*, vol. 22/4, Oxford University Press, Oxford, pp. 555-565.

Chapitre 5

Impact des politiques sectorielles sur les migrations en Haïti

Les politiques sectorielles mises en œuvre dans des domaines clés pour le développement, tels que le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, et les investissements et les services financiers, peuvent influencer de manière directe et indirecte sur les décisions de migration. L'enquête Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPM) menée auprès des ménages intégrait un large éventail de programmes politiques menés dans les quatre secteurs concernés, dans l'objectif d'identifier les liens existant entre les politiques sectorielles et les migrations. Le présent chapitre examine et établit de façon empirique en quoi les programmes politiques conduits dans ces secteurs clés du développement peuvent influencer sur les décisions individuelles d'émigrer, de retourner en Haïti ou de transférer des fonds à ceux qui sont restés au pays.

Les politiques publiques et les migrations sont interdépendantes. La façon dont elles interagissent dépend de l'objectif visé par les politiques. Outre les politiques qui ciblent directement les migrations, destinées, par exemple, à contrôler qui peut entrer sur le territoire et sous quelles conditions, et les politiques visant à faciliter l'envoi et la réception de transferts de fonds, des politiques sectorielles non migratoires peuvent également avoir un effet sur les migrations. Les politiques sectorielles couvrent différents secteurs clés pour le développement, allant du marché de l'emploi, aux investissements et services financiers, en passant par l'agriculture et l'éducation.

Si ces quatre secteurs sont impactés par les diverses dimensions migratoires (chapitre 4), les politiques qui les régissent ont, elles aussi, des répercussions sur différents résultats en matière de migrations, tels que la décision d'émigrer ou de rentrer au pays, ou encore l'utilisation des transferts de fonds. À ce jour, l'incidence des politiques sectorielles sur les migrations demeure un sujet de recherche inexploré. Ce chapitre tente de démêler le lien entre les politiques sectorielles et les migrations en Haïti en examinant un vaste ensemble de programmes politiques déployés dans les quatre secteurs. Le tableau 5.1 synthétise les programmes politiques étudiés dans le cadre du projet IPPMD en Haïti.

Tableau 5.1. **Politiques sectorielles et programmes visés dans le cadre du projet IPPMD en Haïti**

Secteurs	Politiques / programmes
Marché de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> ● Agences nationales pour l'emploi ● Programmes de formation professionnelle ● Programmes publics pour l'emploi
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ● Programmes de subvention ● Programmes de formation agricole ● Programmes fondés sur des assurances
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> ● Programmes de distribution en nature ● Programmes reposant sur une aide en espèces ● Autres types de programmes de formation
Investissement et services financiers	<ul style="list-style-type: none"> ● Politiques liées aux investissements des entreprises ● Politiques relatives à l'inclusion financière et l'éducation

Le présent chapitre s'articule autour des quatre secteurs étudiés. Dans un premier temps, il cherche à déterminer en quoi les résultats en matière de migrations sont influencés par les politiques sur le marché de l'emploi, avant

de s'intéresser, dans un second temps, aux effets des politiques régissant l'agriculture, l'éducation et enfin l'investissement et les services financiers.

Politiques relatives au marché de l'emploi et migrations

Bien que les migrations se répercutent par divers canaux sur le marché de l'emploi (chapitre 4), les politiques du marché de l'emploi mises en œuvre en Haïti peuvent influencer sur les décisions de migration des ménages. Les données IPPMD confirment que la recherche d'emploi et de possibilités d'emploi constitue le principal moteur de l'émigration en provenance d'Haïti. Près de 60 % des émigrés actuels indiquent avoir quitté le pays pour occuper ou chercher un emploi à l'étranger (chapitre 3). Les instruments politiques permettant d'améliorer le marché de l'emploi domestique pourraient par conséquent réduire les raisons incitant à émigrer. Ces politiques peuvent avoir pour objectif d'améliorer les compétences de la main-d'œuvre par le biais de programmes de formation professionnelle, d'accroître la demande de main-d'œuvre en augmentant les programmes publics pour l'emploi et de renforcer l'efficacité du marché de l'emploi au travers des agences nationales pour l'emploi. Dans quelle mesure ces politiques sont-elles présentes en Haïti, et, si elles existent, ont-elles une quelconque influence sur les migrations ?

Les politiques du marché de l'emploi mises en place en Haïti sont peu nombreuses. Le salaire minimum a été introduit sur un marché de l'emploi formel limité dans le pays, avec différents niveaux de rémunération selon les secteurs d'emploi (FLA, 2014). L'industrie manufacturière joue depuis toujours un rôle important pour l'économie, et elle s'est même vue renforcée sous l'effet d'une série de politiques adoptées aux États-Unis entre 2006 et 2010 – HOPE I, HOPE II et HELP – instaurant des exonérations douanières favorables à l'industrie du textile et de l'habillement haïtienne (Hornbeck, 2010). Outre le salaire minimum et les exonérations douanières à l'exportation, les gouvernements peuvent améliorer les compétences des travailleurs et accroître la demande de main-d'œuvre par le biais de programmes de formation professionnelle et de programmes publics pour l'emploi. L'étude IPPMD se propose d'étudier la prévalence de ces politiques en Haïti et leur influence potentielle sur les migrations.

Les programmes de formation professionnelle contribuent à stimuler l'émigration en Haïti

La pertinence de la formation des demandeurs d'emploi en vue d'assurer leur employabilité est une question importante sur le marché de l'emploi. L'étude IPPMD a révélé que 7 % des personnes actives interrogées avaient participé à un programme de formation professionnelle dans les cinq ans précédant l'enquête. La participation à des programmes de formation professionnelle en Haïti était légèrement plus élevée chez les hommes que chez les femmes (8 % contre 6 %) et concernait davantage les zones urbaines que les zones rurales (9 % contre 3 %).

Les résultats de l'étude indiquent par ailleurs que les femmes et les hommes ne suivent pas les mêmes types de programmes de formation. Si les femmes suivent le plus souvent des formations en informatique ou en confection de vêtements et couture (15 % et 15 %, respectivement), les hommes sont plus susceptibles de suivre une formation dans les domaines de la mécanique/du transport (33 %), de l'informatique (15 %), ou de l'électricité/plomberie (11 %).

Les programmes de formation professionnelle peuvent influencer sur les migrations de deux façons différentes. S'ils peuvent aider certaines personnes à trouver un emploi de meilleure qualité sur le marché de l'emploi domestique, réduisant ainsi le besoin de migrer, ils peuvent aussi améliorer l'employabilité à l'étranger des candidats potentiels à l'émigration. Une étude comparative des dix pays partenaires du projet IPPMD met en évidence que, dans la plupart des pays, le pourcentage de personnes envisageant de migrer est plus élevé chez les personnes ayant participé à un programme de formation professionnelle que chez celles qui n'en ont pas suivi (OCDE, 2017). Haïti s'inscrit dans ce modèle : alors que 9 % des personnes n'ayant pas suivi de programme de formation professionnelle projettent d'émigrer, la proportion de personnes ayant participé à ce type de programme et envisageant d'émigrer est nettement plus élevée (18 %). Cela peut laisser penser que certaines personnes prennent part à de tels programmes dans l'objectif de trouver un emploi à l'étranger.

Cette tendance est étudiée plus avant au travers d'une analyse de régression (encadré 5.1)¹ qui étudie le lien entre la participation à des programmes de formation professionnelle et la probabilité qu'un individu envisage d'émigrer, tout en tenant compte d'autres facteurs, tels que le chômage. Les résultats (tableau 5.2) indiquent un lien positif entre les programmes de formation professionnelle et les projets d'émigration, en particulier pour les hommes et les individus en zone urbaine. Les résultats suggèrent également que le fait de compter un émigré au sein du ménage augmente la propension à déménager à l'étranger. Contrairement aux autres pays partenaires du projet IPPMD, un résultat inattendu a été observé pour Haïti, à savoir que le chômage est associé négativement au fait d'envisager d'émigrer.

Encadré 5.1. Les liens entre les programmes de formation professionnelle et les projets d'émigration

Afin de déterminer le lien entre la participation à des programmes de formation professionnelle et les projets d'émigration, le modèle probit suivant a été utilisé :

$$\text{Prob}(\text{plan_mig}_i) = \beta_0 + \beta_1 \text{form_prof}_i + \gamma_1 \text{contrôle}_i + \gamma_2 \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_i \quad (1)$$

où plan_mig_i représente si l'individu i projette d'émigrer à l'avenir. Il s'agit d'une variable binaire qui prend la valeur de 1 si la personne prévoit de quitter le pays ; form_prof_i est la variable d'intérêt. Elle correspond à une variable binaire indiquant si

Encadré 5.1. Les liens entre les programmes de formation professionnelle et les projets d'émigration (suite)

la personne a participé à un programme de formation professionnelle dans les cinq ans précédant l'enquête ; contrôle_i représente une série de variables de contrôle au niveau individuel et contrôle_m au niveau du ménage^a ; δ_r implique des effets régionaux fixes et ε_i correspond au terme d'erreur réparti de manière aléatoire. Le modèle a été testé pour deux groupes différents : les hommes et les femmes, et séparément pour les individus en milieu rural et urbain. Les coefficients des variables d'intérêt sont indiqués dans le tableau 5.2.

Tableau 5.2. La participation à un programme de formation professionnelle est associée à des projets d'émigration chez les hommes et dans les zones urbaines

Variable dépendante : Individu envisageant d'émigrer					
Principales variables étudiées : Individu ayant participé à un programme de formation professionnelle					
Type de modèle : Probit					
Échantillon : Population active en âge de travailler (15-64 ans)					
Variables étudiées	Échantillon				
	Tous	Hommes	Femmes	Zone rurale	Zone urbaine
Individu ayant participé à un programme de formation professionnelle	0.054** (0.022)	0.054* (0.030)	0.050 (0.031)	0.025 (0.043)	0.072*** (0.027)
Ménage avec au moins un émigré	0.088*** (0.018)	0.082*** (0.026)	0.095*** (0.024)	0.092*** (0.025)	0.081*** (0.025)
Individu au chômage	-0.051*** (0.017)	-0.091*** (0.028)	-0.023 (0.022)	-0.037 (0.030)	-0.054** (0.022)
<i>Nombre d'observations</i>	1 790	906	884	599	1 147

Note : Les résultats présentant une signification statistique sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Erreurs-types entre parenthèses.

a. Les variables de contrôle incluent l'âge, le sexe, le niveau d'éducation des individus ainsi que le fait qu'ils soient au chômage ou non. Au niveau du ménage, la taille du ménage et sa valeur au carré, le ratio de dépendance, l'indicateur de richesse et sa valeur au carré sont contrôlés. Le fait que le ménage compte un émigré ou non est également contrôlé.

Les programmes publics pour l'emploi peuvent être associés à une émigration accrue

Parmi les dix pays partenaires du projet IPPMD, Haïti affiche la plus forte proportion de personnes ayant participé à des programmes publics pour l'emploi (PPE). L'enquête IPPMD auprès des ménages en Haïti indique que 4 % de personnes avec et sans emploi ont participé à des PPE dans les cinq années précédant l'enquête. Il convient toutefois de noter que certaines initiatives en faveur de l'emploi, incluses dans les résultats de l'enquête, n'ont plus lieu aujourd'hui. La majorité des PPE, principalement menés en tant que programmes de rémunération en espèces du travail et initiatives de déblaiement des décombres (Lunde et Temesgen, 2011), ont été lancés dans un

contexte post-catastrophe et se terminaient au moment de l'enquête IPPMD. Ces initiatives en faveur de l'emploi post-séisme, largement soutenues par l'aide internationale, font toutefois exception puisque l'État n'a que peu investi dans des programmes publics pour l'emploi.

Les PPE peuvent renforcer ou diminuer les incitations à émigrer. Les programmes qui améliorent les possibilités d'emploi locales peuvent encourager les gens à rester. En milieu rural notamment, les programmes de travaux publics pour les travailleurs agricoles au cours de la morte-saison peuvent constituer une alternative aux migrations saisonnières. Cependant, profitant de la hausse de leurs revenus au travers des programmes de rémunération en espèces du travail, les individus peuvent se permettre de migrer. Globalement, l'impact des PPE sur les migrations peut dépendre de leur durée, de la couverture et du niveau de revenu. Une analyse plus poussée a été réalisée dans un cadre de régression afin d'explorer le lien entre la participation à des PPE et les décisions de migration des ménages. Les résultats (non illustrés) pour Haïti suggèrent que les ménages bénéficiant de ces programmes étaient plus susceptibles de compter un membre envisageant d'émigrer. Cependant, aucun élément probant ne permet de déclarer que cette intention s'est effectivement traduite par un mouvement migratoire.

Les agences nationales pour l'emploi peuvent-elles avoir une incidence sur les migrations en Haïti ?

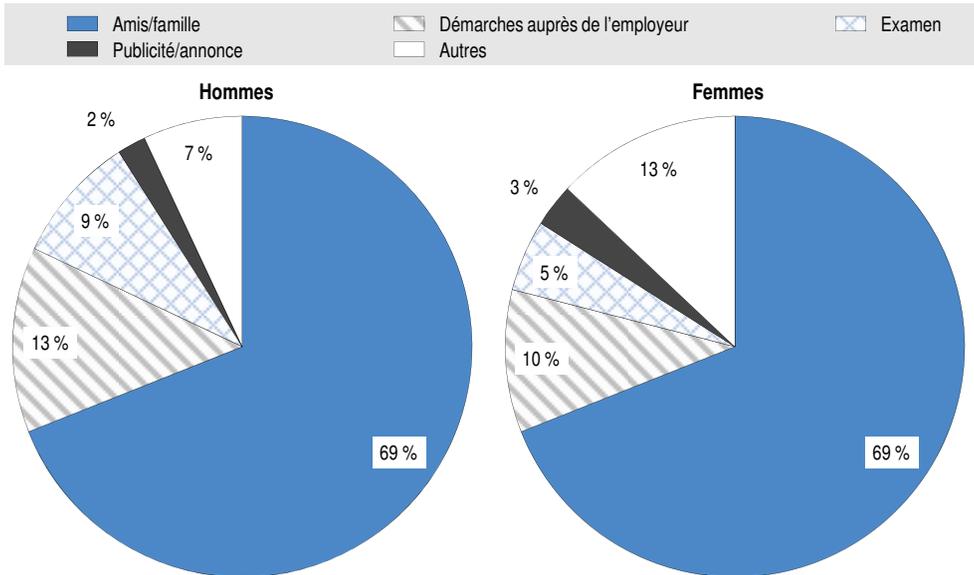
Dans nombre de pays, les agences nationales pour l'emploi aident les demandeurs d'emploi à trouver un emploi convenable et les employeurs à combler leurs besoins. Toutefois, ces services publics n'existent pas en Haïti. La plupart des gens interrogés lors de l'enquête avaient trouvé leur emploi par l'entremise d'amis ou de membres de leur famille, ou en contactant directement les employeurs potentiels (graphique 5.1). Conjointement, ces deux méthodes concernent 80 % de tous les adultes interrogés occupant des emplois rémunérés dans les secteurs public et privé. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir obtenu un emploi après avoir passé un examen.

En améliorant le fonctionnement du marché de l'emploi, les agences nationales pour l'emploi peuvent influencer indirectement les décisions de migration des ménages. Si les individus parviennent à trouver un emploi par l'intermédiaire de ces agences sur le marché de l'emploi domestique, il est probable qu'ils choisissent alors de rester, plutôt que d'émigrer pour chercher du travail ailleurs. Haïti ne compte aucune agence nationale pour l'emploi, mais les données émanant des neuf autres pays IPPMD attestent d'une relation possible entre ces agences et les décisions de migration.

Selon l'étude comparative, les bénéficiaires des services d'agences nationales pour l'emploi sont moins enclins à envisager d'émigrer que les non-bénéficiaires dans de nombreux pays (OCDE, 2017). Cette tendance s'explique

en grande partie par les caractéristiques individuelles des personnes accédant aux services de ces agences, qui sont généralement plus instruites que les non-bénéficiaires et plus susceptibles d'aller occuper des emplois dans la fonction publique, où ils sont considérés comme stables (sécurité de l'emploi).

Graphique 5.1. La plupart des Haïtiens trouvent un emploi par le biais de leur réseau
Méthodes ayant permis de trouver l'emploi occupé actuellement, dans les secteurs public et privé (%)



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Politiques agricoles et migrations

Le poids de l'agriculture dans le produit intérieur brut (PIB) de Haïti est en baisse depuis quelques années, et actuellement à un niveau de 18 % en 2015, le plaçant parmi les plus élevés au sein des pays partenaires du projet IPPMD (Banque mondiale, 2017). Le chapitre 4 conclut que les migrations exercent un effet positif sur le secteur de l'agriculture en Haïti, notamment au travers des transferts de fonds affectés à l'investissement agricole, bien que ce ne soit pas le cas pour la migration de retour. À leur tour, les politiques agricoles peuvent également influencer la décision d'émigrer, de transférer des fonds et de rentrer en Haïti. Les décideurs politiques haïtiens ont érigé l'agriculture au rang de secteur prioritaire pour le pays, étant donné que le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH, Pays émergent en 2030) (GRH, 2010) vise à moderniser et redynamiser le secteur, notamment en assurant un meilleur accès aux intrants agricoles, y compris les semences. En 2010, Haïti a par ailleurs élaboré une stratégie agricole spécifique intitulée Plan national

d'investissement agricole (PNIA), en collaboration avec la Banque mondiale, le ministère américain de l'agriculture (USDA) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le PNIA établit un cadre politique qui assure un meilleur accès aux services, promeut les chaînes de valeur agricoles en combinant investissements privés et investissements publics, et renforce la capacité de réduction des risques de catastrophe et de gestion du pays, dans une perspective de relance du secteur agricole national. Dans le cadre du PNIA, des organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont aidé le Gouvernement haïtien à mettre en œuvre des politiques relatives à la production de semences de qualité certifiées par l'entremise du service national semencier (SNS) de Haïti, au niveau du ministère de l'Agriculture (MARNDR, 2010). Ces politiques incluent la fourniture de subventions agricoles aux agriculteurs, pour leur permettre d'acquérir les intrants nécessaires à leurs activités, tels que semences et engrais de qualité (Bargout et Raizada, 2013 ; FAO, 2009).

Sur les 450 ménages identifiés comme exerçant des activités agricoles dans les données IPPMD, très peu ont affirmé avoir bénéficié de programmes en faveur de l'agriculture. En effet, selon les données, seuls 49 des 450 ménages agricoles (soit 11 %) avaient expressément bénéficié d'une subvention agricole entre 2010 et 2014, 20 ménages (4 %) avaient bénéficié d'un programme de formation agricole et à peine 8 ménages (2 %) avaient bénéficié d'un programme d'assurance agricole. La plupart des ménages ont par ailleurs affirmé avoir bénéficié de ces programmes au cours des deux dernières années (2013-14). L'analyse ci-dessous se propose de déterminer si les subventions agricoles, en particulier, exercent un effet sur les migrations.

Les subventions agricoles semblent accroître l'émigration, mais le lien est faible

Les subventions peuvent influencer sur les résultats en matière de migrations, notamment sur la décision d'émigrer, de transférer des fonds ou de revenir dans le pays ; mais il n'est pas toujours évident de déterminer si elles ont des effets positifs ou négatifs. En augmentant le flux de revenus du ménage, elles peuvent réduire les contraintes financières, par exemple. Elles peuvent ainsi réduire la nécessité pour le ménage de chercher une source de revenus ailleurs et ainsi diminuer la pression en faveur de l'émigration au sein du foyer. En revanche, elles pourraient également apporter un revenu supplémentaire suffisant pour couvrir les coûts de l'émigration. Les indications tirées du programme Procampo, au Mexique, qui consiste essentiellement en transferts monétaires sans condition, sont sujettes à débat. En effet, si selon une étude il a réduit les flux migratoires (Cuecuecha et Scott, 2009), une autre souligne que les flux vers les États-Unis ont augmenté (Cortina, 2014). Parallèlement, les subventions pourraient inciter les émigrés à revenir dans le pays et, plus

important encore, à y rester. Elles pourraient également inciter les ménages à investir et à consacrer des fonds aux activités agricoles, et augmenter ainsi leur besoin de transferts de fonds. Par exemple, le soutien du gouvernement pourrait augmenter le rendement du secteur agricole, ce qui le rendrait plus attrayant pour les investisseurs. Ces programmes de subventions peuvent aussi être renforcés par les transferts de fonds et contribuer à accroître l'impact des transferts de fonds sur le développement. En même temps, l'aide que les subventions apportent aux ménages pourrait diminuer la nécessité d'émigrer et réduire ainsi les mouvements d'argent.

Parmi les 450 ménages agricoles de l'enquête, les bénéficiaires de subventions agricoles étaient plus susceptibles de compter un membre prévoyant d'émigrer (18 % contre 14 %) et bien plus susceptibles également (signification statistique) de compter un émigré (18 % contre 9 %) que ceux qui n'avaient pas bénéficié de telles subventions (graphique 5.2). Ce résultat concorde avec l'idée précédemment évoquée selon laquelle les subventions agricoles peuvent réduire les contraintes financières au sein du ménage et aider à financer un épisode de migration. D'autre part, les ménages bénéficiant de subventions agricoles sont tout aussi susceptibles de recevoir des transferts de fonds que les ménages ne bénéficiant pas de subventions (35 % chacun), ce qui traduit un impact réduit sur ces transferts.

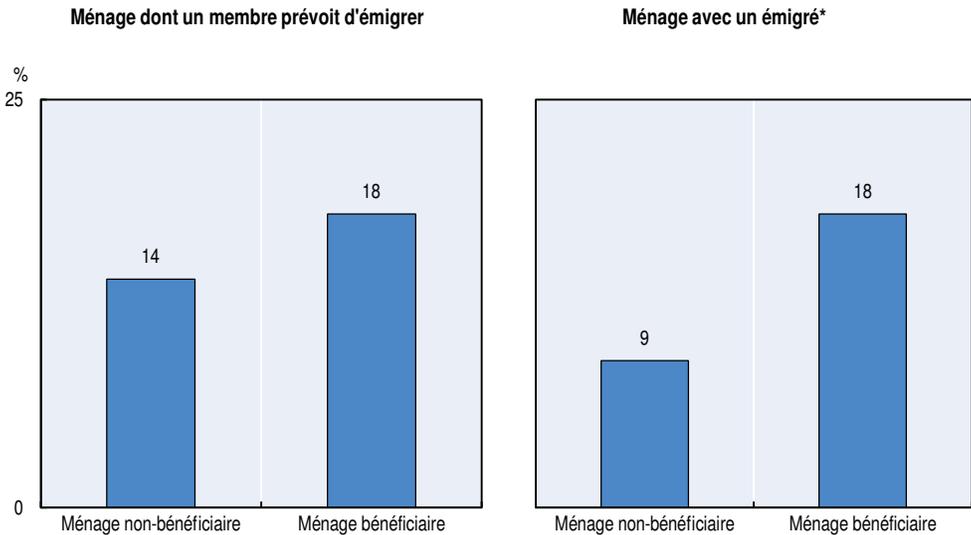
Haïti connaît une importante période de transition, avec des taux de pauvreté encore élevés et un secteur agricole qui continue de jouer un rôle majeur, notamment dans l'agriculture de subsistance. Les subventions agricoles peuvent aider les ménages ayant peu de perspectives et opportunités économiques dans le court terme, à échapper à la pauvreté en finançant l'émigration. Cela rendrait les subventions moins efficaces que ce que leur objectif initial aurait pu être (par exemple, la création d'emploi et la réduction de pauvreté en Haïti tout en stimulant le secteur agricole). De plus, ces subventions peuvent être accordées sans contrepartie en termes de qualité ou de quantité de production, limitant l'intérêt des agriculteurs à conserver les membres du ménage de retour à la maison pour assurer de meilleurs résultats.

Les liens entre les subventions agricoles et les migrations ont été étudiés de manière plus approfondie à l'aide de l'analyse de régression (encadré 5.2). Les résultats confirment que le fait de bénéficier d'une subvention agricole peut augmenter la probabilité qu'un ménage compte un membre qui envisage d'émigrer ou un émigré actuel, mais ces liens ne présentent plus de signification statistique, essentiellement parce que la richesse des ménages, dont il est tenu compte dans le cadre de régression, stimule davantage (rôle positif) l'émigration que les subventions elles-mêmes (tableau 5.3). En outre, les subventions agricoles ne sont en aucune façon liées aux transferts de fonds (tableau 5.3), ce qui suggère que les subventions n'impliquent pas d'effet de substitution par rapport aux transferts de fonds, pas plus qu'elles n'incitent à

investir davantage. Dans l'ensemble, les subventions agricoles peuvent exercer un certain effet stimulant l'émigration, quoi que faible selon les données. Cependant, ces résultats devraient être interprétés avec précaution vu la petite taille de l'échantillon.

Graphique 5.2. Les subventions agricoles semblent augmenter l'émigration

Part de ménages recevant ou non des subventions agricoles, selon les résultats en matière de migrations



Note : Un test du khi carré a servi à mesurer le niveau de signification statistique entre chaque ensemble de groupes. Les résultats présentant une signification statistique sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Encadré 5.2. Les liens entre les subventions agricoles et les migrations

Le modèle de régression probit suivant a été utilisé pour estimer la probabilité qu'une subvention agricole (ou son absence) ait influé sur les résultats en matière de migrations :

$$\Pr(\text{résultats_mig})_m = \beta_0 + \beta_1 \text{subv_agric}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (1)$$

où l'unité d'observation est le ménage m et la variable binaire dépendante résultats_mig_m prend la valeur 1 si le ménage a enregistré un résultat en matière de migrations et 0 dans le cas contraire. subv_agric_m représente une variable nominale prenant la valeur de 1 si le ménage a bénéficié d'une subvention agricole. contrôle_m représente l'ensemble des régresseurs (contrôles)^a au niveau du ménage alors que δ_r correspond aux effets fixes régionaux. Les erreurs types, ε_m , sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

Encadré 5.2. **Les liens entre les subventions agricoles et les migrations** (suite)

Les résultats pour les quatre critères sont présentés dans le tableau 5.3. La colonne 1 présente les résultats reflétant la probabilité que le ménage compte un membre projetant d'émigrer, la colonne 2 une variable binaire égale à 1 si le ménage a compté au moins un membre émigré au cours des cinq dernières années (excluant les ménages dont un membre a émigré avant cela) et la colonne 3 une variable binaire égale à 1 si le ménage a reçu des transferts de fonds émanant d'une source quelconque au cours des 12 derniers mois.

Tableau 5.3. **Les subventions agricoles ont peu d'incidence sur les résultats en matière de migrations en Haïti**

Variables étudiées	Variables dépendantes		
	(1) Ménage dont un membre prévoit d'émigrer	(2) Ménage dont un membre a émigré au cours des 5 dernières années	(3) Ménages ayant reçu des transferts de fonds au cours des 12 derniers mois
A bénéficié d'une subvention agricole au cours des 5 dernières années	0.039 (0.056)	0.079 (0.057)	-0.051 (0.071)
<i>Nombre d'observations</i>	450	380	450

Note : La signification statistique est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les coefficients reflètent des effets marginaux. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

a. Les variables de contrôle pour l'estimation du modèle présenté ici incluent la taille du ménage, son ratio de dépendance (le nombre d'enfants de 0 à 15 ans et de personnes âgées de plus de 65 ans divisé par le nombre total des autres membres), le ratio d'adultes hommes et femmes, sa richesse estimée par un indicateur (chapitre 3) et le type de région : rurale ou urbaine.

Politiques en matière d'éducation et migrations

La relation entre les politiques en faveur de l'éducation et les migrations présente un caractère multidimensionnel. Les politiques en matière d'éducation peuvent également influencer positivement et négativement sur les décisions de migration. Les politiques visant à améliorer l'accès à une éducation de qualité peuvent se traduire par une diminution de l'émigration motivée par le souhait de financer l'éducation des enfants. En particulier, les programmes d'éducation basés sur des prestations pécuniaires, telles que les transferts monétaires conditionnels et les bourses, peuvent alléger la pression qui pèse sur les ménages pour gagner un revenu supplémentaire afin de payer l'éducation des enfants, et réduire ainsi les raisons incitant à émigrer. En revanche, ces programmes pourraient avoir l'effet contraire en donnant aux ménages les

moyens financiers de permettre à l'un de leurs membres d'émigrer. Le fait de bénéficier d'une aide financière pour l'éducation des enfants pourrait aussi influencer sur le montant et la fréquence des fonds rapatriés.

Depuis le lancement de l'initiative Éducation pour tous en 2000, soutenue par les investissements post-séisme dans le secteur éducatif, le Gouvernement haïtien a mis en place divers programmes visant à accroître l'accès à l'instruction, en particulier pour les enfants pauvres. La présente section analyse les différents liens existant entre une série de politiques en matière d'éducation, les migrations et les tendances en matière de transferts de fonds en Haïti.

Les transferts monétaires à des fins éducatives sont liés à une émigration accrue

Les gains importants réalisés en matière d'accès à l'éducation en Haïti (discutés au chapitre 4) reflètent la progression des investissements réalisés dans l'éducation de base. Bon nombre de ces engagements ont été formulés dans un contexte post-catastrophe. Dans un effort visant à exploiter les ressources de la diaspora en 2011, le Gouvernement haïtien a mis au point un impôt destiné à soutenir le Fonds national pour l'éducation et couvrir les frais de scolarité des enfants issus de foyers pauvres à faibles revenus, en âge de fréquenter l'école primaire. Le Fonds national pour l'éducation appuie le Programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire (Psugo) sous les auspices du Bureau du Premier Ministre. Le but de ce programme est d'élargir l'accès à l'enseignement primaire dans la droite ligne de l'initiative mondiale Éducation pour tous (EPT). Le Psugo offre une subvention d'un montant de 90 dollars américains (USD) par élève et par année, permettant de couvrir les frais de scolarité dans les établissements privés et religieux (MENFP, 2013). En décembre 2012, le Président a fait savoir que 16 millions USD avaient été mobilisés depuis le lancement de l'impôt, en mai 2011, et que 1.2 million d'enfants avaient bénéficié de ce programme d'exemption des frais de scolarité (Charles et Green, 2012). Par conséquent, avec l'appui de la communauté internationale, Haïti a été en mesure d'accroître l'accès à l'éducation, passée de 50 % en 2006 à 88 % en 2014 (BID, 2014). De plus, divers programmes de transfert de fonds décentralisés ont été initiés par le gouvernement et par des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations internationales, en particulier depuis le séisme. Le programme transferts monétaires conditionnels (TMC) du gouvernement intitulé *Ti Manman Cheri* a été lancé en 2012 sur la base de fonds mobilisés au travers de PetroCaribe au Venezuela. Le programme visait à compléter et renforcer l'accès universel au programme d'éducation *Timoun Lekòl Yo* en transférant un petit montant mensuel en espèces au profit des mères avec enfants des classes de niveau un à six. La contribution était versée uniquement si l'enfant restait scolarisé.

Les enquêtes IPPMD auprès des ménages menées dans les dix pays partenaires comprenaient des questions sur tout un éventail de programmes d'éducation, qui peuvent être divisés en trois catégories : les programmes de transferts en espèces (bourses d'études et transferts monétaires conditionnels), les programmes de transferts en nature (cantines, manuels scolaires et uniformes) et d'autres types de programmes (programme d'alphabétisation, internats et pensionnats).² Il y a lieu de souligner le nombre particulièrement réduit de ménages ayant déclaré avoir bénéficié d'un ou plusieurs des neuf programmes en faveur de l'éducation et des compétences pour lesquels des données sont renseignées. Seuls 16 % des ménages ont bénéficié d'au moins une des politiques éducatives mentionnées dans l'échantillon. Le programme d'éducation le plus courant dont les ménages ont bénéficié est le programme de cantines scolaires, avec 75 ménages (6 % des ménages de l'échantillon), suivi par les transferts monétaires conditionnels (TMC) pour 69 ménages (6 %), les campagnes d'alphabétisation pour 48 ménages (4 %), la distribution de manuels scolaires pour 47 ménages (4 %) et la distribution d'uniformes pour 37 ménages (3 %). Tous ces programmes sont inclus dans le cadre du programme global Psugo décrit ci-dessus, et la plupart sont gérés en partenariat avec le Fonds d'assistance économique et sociale (FAES), une entité du gouvernement (MENFP 2013).

Une comparaison entre les ménages avec émigrés et les ménages sans émigré montre que les seconds sont plus susceptibles de bénéficier de programmes d'alphabétisation et de distribution de manuels que les ménages avec émigrés (graphique 5.3). D'autre part, les ménages avec émigrés sont plus susceptibles de bénéficier de programmes de transferts en espèces sous la forme de TMC et de bourses d'enseignement supérieur, la différence la plus nette étant observée dans le cas des TMC : 13 % des ménages avec des émigrés ont reçu des TMC, contre à peine 4 % pour les ménages sans émigrés.

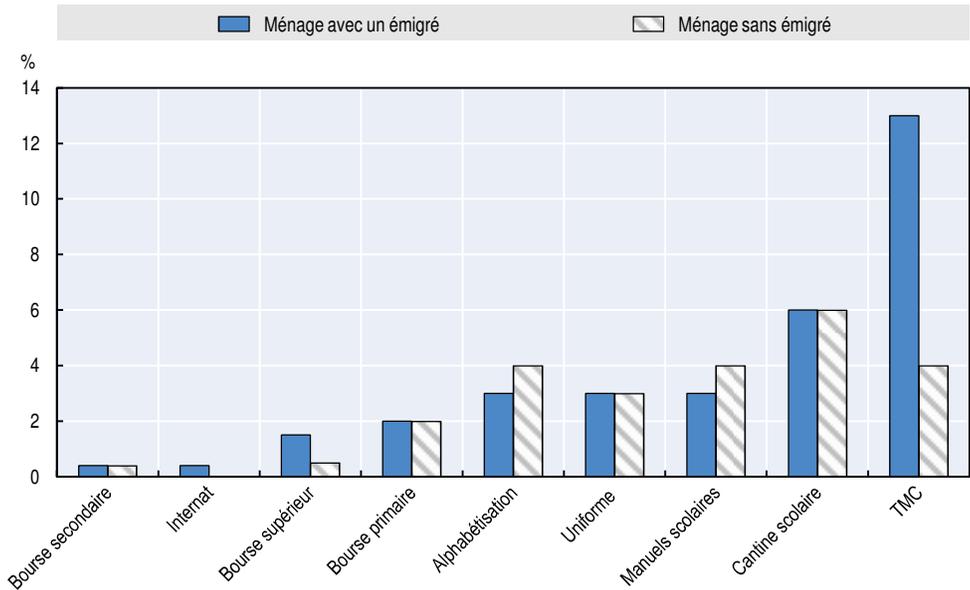
La relation entre les programmes politiques en faveur de l'éducation et l'éducation elle-même est analysée de manière plus approfondie dans l'encadré 5.3, à l'aide d'une analyse de régression. Les résultats montrent une relation positive entre le fait d'avoir bénéficié d'un de ces programmes et le fait de compter un émigré ayant quitté le foyer dans les cinq ans précédant l'enquête³, de compter un membre envisageant d'émigrer et de recevoir des transferts de fonds.

Les programmes basés sur des prestations pécuniaires peuvent davantage influencer les décisions de migration des ménages; ils font donc l'objet d'une analyse distincte dans la partie inférieure du tableau 5.4. Les Gouvernements d'Amérique latine ont adopté des programmes de TMC dans une optique de lutte contre la pauvreté, d'amélioration des conditions de vie et d'incitation

à investir dans l'éducation et la santé. De recherches précédentes affichent des résultats mitigés quant au lien entre les TMC et les décisions en matière de migration et de transfert de fonds. Les transferts monétaires peuvent réduire la pression incitant à émigrer si la contribution ainsi générée est suffisamment importante et si les conditions qui en découlent exigent la présence physique du membre du ménage, pour se soumettre à des bilans de santé par exemple (Stecklov et al., 2005 ; Behrman, Parker et Todd, 2008). Par ailleurs, le fait de recevoir un transfert en espèces peut entraîner un assouplissement des conditions de crédit suffisant pour permettre aux individus d'émigrer, en particulier si les ménages reçoivent en plus des transferts de fonds (Angelucci, 2004 ; Azuara, 2009).⁴ De plus, les TMC peuvent intensifier l'émigration si l'argent reçu ne permet pas de couvrir les besoins financiers du ménage, si le programme suscite une accumulation de capital humain qui augmente le rendement des migrations, ou si les conditions du programme ne s'appliquent pas à l'ensemble des membres du ménage (Hagen-Zanker et Himmelstine, 2013).

Graphique 5.3. Ménages haïtiens bénéficiant de programmes en faveur de l'éducation, selon qu'ils comptent ou non un émigré

Part des ménages bénéficiant de programmes en faveur de l'éducation au cours des cinq dernières années (%)



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les résultats de l'analyse IPPMD révèlent un lien positif et statistiquement significatif entre la participation des ménages à un programme de TMC, le fait de compter un membre envisageant d'émigrer et le fait de compter un émigré ayant quitté le foyer au cours des cinq dernières années. Cela indique que la réception d'un transfert en espèces peut aider les ménages à financer l'émigration d'un membre. Ces résultats vont à l'encontre des conclusions tirées pour d'autres pays de l'échantillon IPPMD (OCDE, 2017), selon lesquelles les TMC tendaient à atténuer l'émigration. Cela pourrait s'expliquer par l'absence de programme national de TMC établissant une conditionnalité claire pour Haïti. Contrairement aux programmes de TMC mis en œuvre dans d'autres pays IPPMD, il semble que nombre de programmes déployés en Haïti aient accordé des transferts en espèces sans conditions, supprimant ainsi certains obstacles et coûts induits par les migrations. Si l'analyse a tenu compte de la richesse des ménages (à l'aide d'un indice d'actifs), il conviendra néanmoins d'approfondir les recherches pour bien comprendre les mécanismes reliant les programmes de TMC, les migrations et les transferts de fonds.

Encadré 5.3. Le lien entre les politiques en faveur de l'éducation et les migrations

Afin d'évaluer l'association entre les ménages bénéficiant d'un programme d'éducation et les résultats en matière de migrations (les projets d'émigration, le fait de compter un émigré ou de recevoir des transferts), l'équation probit suivante est appliquée :

$$\text{Prob}(\text{mig}_m) = \beta_0 + \beta_1 \text{prog_educ}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (1)$$

où mig_m représente le statut migratoire du ménage correspondant à une variable binaire pour les ménages comptant au moins un membre prévoyant d'émigrer à l'avenir (spécification 1), les ménages comptant au moins un émigré ayant quitté le pays dans les cinq ans précédant l'enquête (spécification 2), ou les ménages recevant des transferts de fonds (spécification 3). prog_educ_m est la variable d'intérêt et représente une variable binaire indiquant si le ménage a bénéficié d'un programme pour l'éducation au cours des cinq ans précédant l'étude. Elle prend la valeur 1 si le ménage a bénéficié d'un programme en faveur de l'éducation et 0 dans le cas contraire. contrôle_m constitue un ensemble de caractéristiques observées au niveau individuel et du ménage, influençant le résultat.^a δ_r correspond aux effets fixes régionaux. Les erreurs-types, ε_m , sont robustes en présence d'hétéroscédasticité. Le lien entre migrations et programmes de TMC a été étudié séparément, et les résultats sont présentés dans la partie inférieure du tableau 5.4.

Encadré 5.3. Le lien entre les politiques en faveur de l'éducation et les migrations (suite)

Tableau 5.4. Les programmes de TMC sont positivement corrélés avec l'émigration

Variables étudiées	Variable dépendante		
	(1) Envisage d'émigrer	(2) Ménage comptant un émigré	(3) Ménage recevant des transferts de fonds
Ménage ayant bénéficié d'un programme en faveur de l'éducation au cours des cinq dernières années	0.068*** (0.031)	0.080*** (0.028)	0.199*** (0.035)
<i>Nombre d'observations</i>	1 222	1 082	1 841
Programmes reposant sur une aide en espèces			
Transferts conditionnels en espèces	0.143*** (0.021)	0.132*** (0.034)	0.374*** (0.057)
<i>Nombre d'observations</i>	1 222	1 082	1 222

Note : La signification statistique est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscédasticité. L'échantillon de ménages avec un émigré est restreint aux ménages avec émigré dont l'un des membres a émigré au cours des cinq dernières années afin de tenir compte du moment de la décision de migration et de l'intervention politique. Les ménages avec un émigré ayant quitté le pays il y a plus de cinq ans sont exclus. L'analyse a également été menée sur un sous-échantillon de ménages avec des enfants en âge scolaire (6-20 ans), sans aucune incidence sur les résultats.

a. Les variables de contrôle incluent la taille du ménage, le ratio de dépendance du ménage (défini comme le nombre d'enfants et de personnes âgées au sein du ménage par rapport au nombre de membres en âge de travailler), le niveau d'éducation moyen des adultes au sein du ménage, le nombre de jeunes enfants (de 6 à 14 ans) et le nombre de jeunes (de 15 à 17 ans) dans le ménage, une variable nominale pour le milieu urbain, un indice d'actifs visant à déterminer la richesse du ménage, et les effets fixes régionaux.

Politiques en matière d'investissement et de services financiers et migrations

Il est largement reconnu que l'inclusion financière est un facteur essentiel pour réduire la pauvreté et parvenir à une croissance économique inclusive. L'accès à un compte bancaire, à des systèmes d'épargne et des mécanismes de paiement formels permet d'augmenter l'épargne, d'autonomiser les femmes et de stimuler l'investissement productif ainsi que la consommation (Demircuk-Kunt et al., 2015). L'accès au secteur financier formel peut également renforcer l'impact des transferts de fonds sur le développement en incitant à davantage épargner et en encourageant une meilleure adéquation entre l'épargne et les possibilités d'investissement (PNUD, 2011). Généralement, le transfert de fonds par l'entremise d'institutions financières formelles s'avère plus sûr et peut aussi contribuer au développement du système financier et mobiliser des ressources

en vue de financer des activités économiques, dépassant les investissements réalisés par les ménages qui les reçoivent.

Comme indiqué au chapitre 4, les obstacles à l'activité commerciale et l'accès limité aux services financiers et au crédit ont limité le potentiel de croissance de Haïti. On observe des disparités entre les zones rurales et urbaines en matière d'inclusion financière. Une étude nationale conduite par le Groupe Croissance (2013) a montré qu'un peu moins de 90 % des dépôts d'argent dans le pays sont effectués dans les banques de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, les 10 % restants étant effectués dans des banques régionales du pays. De surcroît, à l'extérieur de la capitale, la même étude a révélé que moins de 5 % des titulaires de comptes en banque avaient accès au crédit bancaire (Groupe Croissance, 2013). La faible prévalence d'individus accédant à un compte bancaire est confirmée par d'autres sources, telles que l'Institut de la terre qui a signalé que très peu de personnes en milieu rural avaient eu vent d'institutions bancaires formelles, tandis que la plupart d'entre elles connaissaient les coopératives et associations de crédit (Institut de la terre, 2012). Au vu du faible niveau des crédits accordés par les établissements bancaires formels en Haïti, ces services sont essentiellement assurés par des institutions de microfinance et des institutions financières non bancaires, bien qu'à une échelle réduite (BID, 2014 ; Forum économique mondial, 2011).

Sur les 1 241 ménages ayant participé à l'enquête IPPMD, 585 ménages (47 % de l'échantillon) ont déclaré posséder au moins un compte en banque. Les disparités entre les régions rurales et urbaines constatées lors de précédentes études, comme précédemment mentionné, sont elles aussi confirmées par les données de l'étude IPPMD. En effet, les ménages urbains sont près de 4 fois plus susceptibles de posséder un compte bancaire que les ménages ruraux : 78 % pour les premiers et 26 % pour les seconds. Les écarts observés en matière d'accès à des comptes bancaires entre l'étude IPPMD et les études préalables menées par des institutions bancaires formelles peuvent être attribués aux différents types de répondants. L'étude IPPMD fait état du nombre de ménages possédant un compte bancaire, tandis que les données de la Banque mondiale mesurent ces valeurs au niveau individuel. Les données de l'étude IPPMD montrent en outre que les sociétés de transfert de fonds représentent les principaux canaux par lesquels les transferts de fonds sont opérés, puisque 92 % des ménages déclarent recevoir ces transferts en premier lieu par l'intermédiaire de ces sociétés.

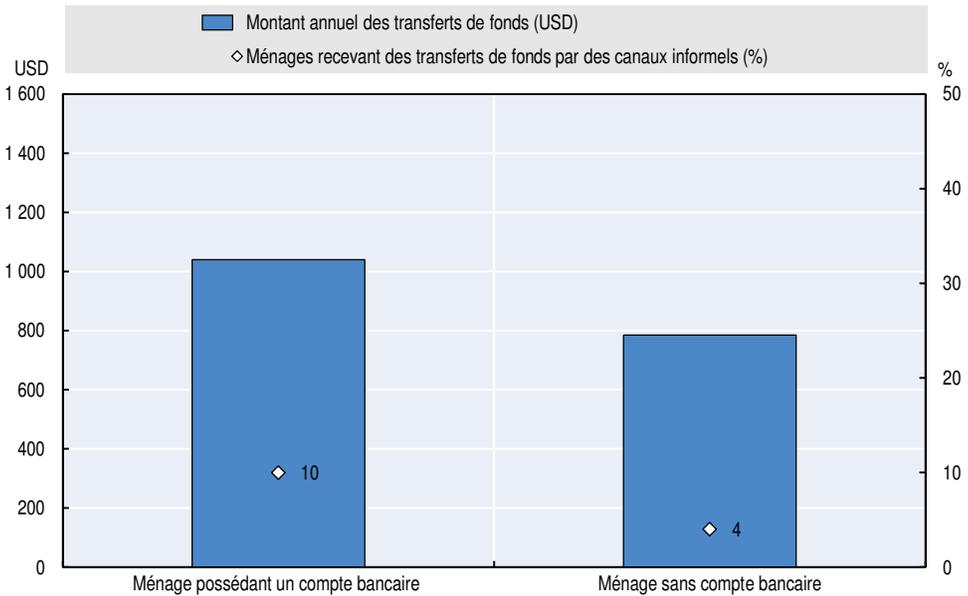
Le niveau de fourniture et d'accès aux services financiers est limité

Les statistiques descriptives proposées dans l'étude IPPMD montrent que les ménages qui possèdent un compte bancaire et reçoivent des transferts de fonds ont reçu des montants moyens plus élevés au cours des 12 derniers mois (1 040 USD) comparativement aux ménages ne possédant pas de compte bancaire (785 USD). Par ailleurs, les ménages possédant un compte bancaire sont

moins susceptibles de recevoir ces transferts par le biais de canaux informels : 4 % des ménages possédant un compte bancaire reçoivent des transferts de fonds informels, contre 10 % des ménages sans compte bancaire (graphique 5.4).

Graphique 5.4. Les ménages haïtiens disposant d'un compte bancaire reçoivent en moyenne des montants plus importants

Montant annuel moyen reçu en transferts de fonds (USD), part des ménages recevant des transferts de fonds par le biais d'un canal informel (%), selon que le ménage possède ou non un compte bancaire



Note : Le terme « transferts de fonds informels » désigne les transferts de fonds reçus par le biais d'un agent informel, d'amis ou de la famille, ou par des migrants rapportant eux-mêmes les fonds.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

La relation entre le fait d'avoir un compte bancaire et les tendances en matière de transferts de fonds est étudiée de manière plus approfondie dans l'encadré 5.4. L'analyse de régression établit une relation négative entre la possession d'un compte en banque et la réception de transferts de fonds informels, mais aucune relation statistiquement significative n'est établie entre le fait d'avoir un compte bancaire et le montant des transferts reçus (tableau 5.5). Une analyse plus poussée révèle que le lien entre le fait d'avoir un compte bancaire et le montant des transferts de fonds est statistiquement significatif chez les ménages en milieu rural (non illustré). L'échantillon de ménages qui reçoivent des transferts de fonds et possèdent un compte bancaire en milieu rural est toutefois très limité, ce qui fait qu'il est difficile de tirer des conclusions générales quant à cette relation.

Encadré 5.4. Les liens entre comptes bancaires et comportements en matière de transfert de fonds

Des analyses de régression ont été appliquées en vue d'estimer le lien entre la possession d'un compte en banque et les tendances en matière de transferts de fonds, à l'aide des deux modèles suivants :

$$\text{Prob}(\text{transferts_informels})_m = \beta_0 + \beta_1 \text{compte_banc}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (1)$$

$$\text{montant_transferts}_m = \beta_0 + \beta_1 \text{compte_banc}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (2)$$

où la variable dépendante dans le modèle (1) représente la probabilité de recevoir de transferts de fonds informels, et dans le modèle (2) le montant des transferts reçus par le ménage. *compte_banc_m* représente une variable binaire indiquant si le ménage possède un compte en banque, où 1 indique que le ménage possède un compte et 0 le cas contraire. *contrôle* constitue un ensemble de caractéristiques observées au niveau individuel et du ménage, influençant le résultat^a. δ_r correspond aux effets fixes régionaux. Les erreurs-types, ε_m , sont robustes en présence d'hétéroscélasticité.

Tableau 5.5. **L'accès à un compte bancaire permet de réduire le volume des transferts de fonds par voie informelle en Haïti**

Variable dépendante : Montant des transferts de fonds reçus/ménage recevant des transferts de fonds formels		
Principales variables étudiées : Le ménage dispose d'un compte bancaire		
Type de modèle : Probit/MCO		
Échantillon : Tous les ménages recevant des transferts de fonds		
Variables étudiées	Variables dépendantes	
	(1) Montant des transferts de fonds reçus	(2) Ménage recevant des transferts de fonds informels
Le ménage dispose d'un compte bancaire	172.9 (341.8)	-0.100* (0.059)
<i>Nombre d'observations</i>	187	210

Note : La signification statistique est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscélasticité.

a. Les variables de contrôle incluent la taille du ménage, le ratio de dépendance du ménage (défini comme le nombre d'enfants et de personnes âgées au sein du ménage par rapport au nombre de membres en âge de travailler), le niveau d'éducation moyen des adultes au sein du ménage, le nombre de jeunes enfants (de 6 à 14 ans) et le nombre de jeunes (de 15 à 17 ans) dans le ménage, une variable binaire pour le chef de famille lorsqu'il s'agit d'une femme et pour le milieu urbain, un indice d'actifs visant à déterminer la richesse du ménage, et les effets fixes régionaux.

Très peu de ménages avaient participé à une formation financière

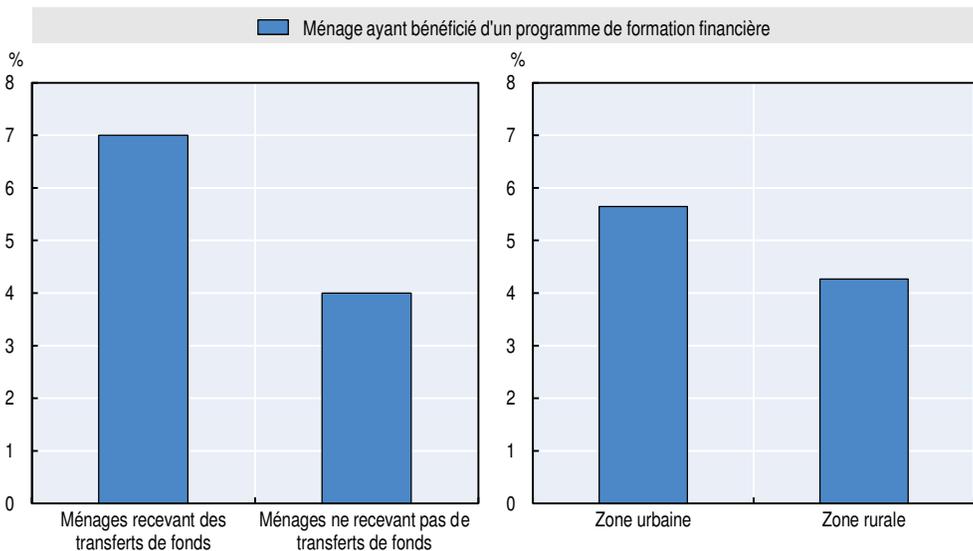
Les programmes de formation financière et les cours de gestion d'entreprise permettent d'améliorer les connaissances financières, ce qui peut encourager l'investissement dans des actifs productifs. Pour permettre aux ménages de maximiser le rendement des investissements réalisés grâce aux transferts de fonds, ils doivent disposer d'informations sur les produits de

placement disponibles, sur l'épargne et sur les possibilités d'investissement. Il est important que les ménages qui souhaitent investir dans une entreprise disposent de connaissances de gestion en la matière. Cela vaut tant pour les ménages recevant des transferts de fonds et que pour ceux qui vivent dans des communautés où les transferts de fonds entrants sont élevés et génèrent dès lors des retombées pour l'économie tout entière.

L'enquête IPPMD auprès des ménages incluait une question portant sur la participation du ménage à un programme de formation financière au cours des cinq dernières années. La couverture de ces programmes est particulièrement faible dans l'échantillon concernant Haïti. À peine 5 % des ménages échantillonnés (soit 64 ménages) ont bénéficié d'un programme de formation financière au cours des cinq années précédant l'enquête (graphique 5.5). La participation des ménages ruraux est de 4 %, contre 6 % pour les ménages urbains. Les ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de bénéficier d'un tel programme (7 %) que les ménages ne recevant pas de transferts (4 %). Ainsi, le fait d'étendre la couverture des programmes de formation financière dans les zones urbaines comme rurales permettrait d'encourager et d'assurer effectivement des investissements à plus long terme grâce aux transferts de fonds. Cependant, cette promotion des connaissances et formations financières aura peu d'impact, à moins que des efforts ne soient déployés afin d'accroître l'accès aux services financiers pour le ménage haïtien moyen.

Graphique 5.5. **Le niveau de participation des ménages à des programmes de formation financière est très faible**

Part des ménages participant à des programmes de formation financière (%)



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Conclusions

Ce chapitre a identifié certains liens qui existent entre les politiques sectorielles et les migrations en Haïti. Les résultats révèlent l'influence de diverses politiques sur les migrations. Ainsi, les programmes de formation professionnelle sont positivement corrélés avec les projets futurs d'émigration chez les hommes et au sein de la population urbaine, probablement parce qu'ils permettent aux migrants potentiels d'acquérir des compétences utiles sur le marché international de l'emploi. Les programmes en faveur de l'éducation, et tout particulièrement les programmes de TMC, sont eux aussi positivement liés aux projets d'émigration et au fait de compter un membre vivant à l'étranger. Cependant, aucun lien n'a été établi entre les ménages recevant des subventions à l'agriculture et les tendances en matière de migration.

De surcroît, la participation à des programmes de formation financière est particulièrement faible chez les ménages migrants comme non-migrants en Haïti, et bon nombre de ménages demeurent non bancarisés. Dès lors, des actions peuvent être envisagées afin d'étendre l'accès des ménages aux comptes bancaires, ainsi que la portée des programmes de formation financière à leur endroit, et ainsi encourager les transferts de fonds par le biais de circuits formels et permettre aux ménages d'investir ces fonds de façon productive. Par ailleurs, le fait d'encourager une plus grande concurrence sur le marché des transferts de fonds pourrait contribuer à une diminution de leur coût.

Notes

1. Voir le chapitre 3 pour le cadre méthodologique sur les analyses de régression appliquées dans ce projet.
2. Outre les politiques mentionnées ici en faveur de l'éducation, des questions au sujet des programmes de formation professionnelle ont également été posées dans l'enquête et sont analysées à la section sur le marché de l'emploi.
3. L'enquête IPPMD a recueilli des données au sujet des ménages ayant bénéficié de programmes d'éducation au cours des cinq années précédant l'enquête, sans toutefois avoir invité les ménages à préciser l'année lors de laquelle ils en avaient bénéficié. Afin de limiter l'analyse aux ménages ayant bénéficié d'une politique et dont un ou plusieurs membres avaient émigré autour de la même période, les ménages avec des émigrés qui avaient quitté le foyer plus de cinq ans avant l'enquête ont été exclus.
4. Le soutien monétaire à l'éducation est distribué pour financer l'éducation des enfants et des jeunes, et ne peut donc pas financer directement l'émigration. Mais l'argent étant interchangeable, ces sommes pourraient libérer des ressources dans le budget des ménages et leur permettre d'envoyer un émigré à l'étranger.

Références

- Angelucci, M. (2004), « Aid and migration: An analysis of the impact of Progesa on the timing and size of labour migration », *IZA Discussion Paper No, 1187*, Institute of Labor Economics, Bonn.
- Azuara, O. (2009), « Does poverty alleviation increase migration? Evidence from Mexico », *MPRA Paper 17599*, Banque mondiale, Washington, DC, https://mpra.ub.uni-muenchen.de/17599/1/MPRA_paper_17599.pdf Working Paper 3306.
- Banque mondiale (2017), « Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB) », Banque mondiale, Washington, DC, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS> (consulté le 1^{er} avril 2017).
- Bargout, R. and M. Raizada (2013), « Soil nutrient management in Haiti, pre-Columbus to the present day: Lessons for future agricultural interventions », *Agriculture & Food Security*, vol. 2(11), <https://agricultureandfoodsecurity.biomedcentral.com/articles/10.1186/2048-7010-2-11>.
- Behrman, J., S. Parker et P. Todd (2008), « Medium-term impacts of the Oportunidades conditional cash transfer program on rural youth in Mexico », in Klasen, S. and Nowak-Lehmann, F. (eds.), *Poverty, Inequality, and Policy in Latin America*, MIT Press, Cambridge, MA.
- BID (2014), « Private sector assessment of Haiti », <http://competecaribbean.org/wp-content/uploads/2015/02/2014-Haiti-Private-Sector-Assessment-Report.pdf> (consulté le 30 mars 2016).
- Charles, J. et N. Green (2012), Martelly to Haitians in South Florida: « Haiti has changed a lot », *Miami Herald*, www.miamiherald.com/2012/12/10/3135560/haiti-chief-martelly-to-give.html (consulté le 19 juillet 2017).
- Cortina, J. (2014), « Subsidizing Migration? Mexican Agricultural Policies and Migration to the United States », *Policy Studies Journal*, vol. 42 (1), pp. 101-121.
- Cuecuecha, A. and J. Scott (2009), « The Effect of Agricultural Subsidies on Migration and Agricultural Employment », Centro de Investigación y Docencia Económicas (CIDE). document de travail n° 474.
- Demirguc-Kunt, A, L. Klapper, D. Singer et P. Van Oudheusden (2015), « The Global Findex Database 2014 : Measuring financial inclusion around the world », Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 7255, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/187761468179367706/The-Global-Findex-Database-2014-measuring-financial-inclusion-around-the-world>.
- Fair Labor Association (2014), *Minimum wage in Haiti*, www.fairlabor.org/sites/default/files/documents/reports/august-2014-minimum-wage-in-haiti.pdf (consulté le 13 janvier 2016).
- FAO (2009), « First shoots of Haiti's agricultural renaissance », Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Rome, www.fao.org/news/story/en/item/29457/icode/.
- Forum économique mondial (2011), « Private sector development in Haiti: Opportunities for investment, job creation and growth », www3.weforum.org/docs/WEF_Haiti_PrivateSectorDevelopment_Report_2011.pdf (consulté le 30 mars 2016).
- GRH (2010), « Plan stratégique de développement d'Haïti », Gouvernement de la République d'Haïti (GRH), Port-au-Prince, www.ht.undp.org/content/dam/haiti/docs/Gouvernance%20d%C3%A9mocratique%20et%20etat%20de%20droit/UNDP_HT_PLAN%20STRAT%20C3%89GIQUE%20de%20developpement%20Haïti_tome1.pdf.
- Group Croissance (2013), Presse, http://grouppcroissance.ht/?page_id=193 (consulté le 30 mars 2016).

- Hagen-Zanker, J. et C.L. Himmelstine (2013), « What do we know about the impact of social protection programmes on the decision to migrate? », *Migration and Development*, 2(1): 117-131.
- Hornbeck, J.F. (2010), *The Haitian economy and the HOPE act*, Congressional Research Service, Washington, DC.
- Lunde, H. et A. Temesgen (2011), *Is job creation in Haiti an obstacle to reconstruction?: Country's employment challenge requires better labor market planning*. <https://www.americanprogress.org/issues/labor/news/2011/02/22/9158/is-job-creation-in-haiti-an-obstacle-to-reconstruction/> (consulté le 13 janvier 2016).
- MARNDR (2010), « National agricultural investment plan », Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR), May, http://gafspfund.org/sites/gafspfund.org/files/Documents/Haiti_NationalAgricultureInvestmentPlan.pdf.
- OCDE (2017), *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264274136-fr>.
- PNUD (2011), « Towards Human Resilience : Sustaining MDG Progress in an Age of Economic Uncertainty », Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Stecklov, G., P. Winders, M. Stampini et B. David (2005), « Do conditional cash transfers influence migration? A study using experimental data from Mexican PROGRESA program », *Demography* 42 (4): 769-790.

Les voies de développement

Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Haïti

La série *Les voies de développement* s'adresse aux pays en développement et aux économies émergentes. Elle les aide à identifier des solutions innovantes pour faire face aux défis qui leur sont spécifiques. En effet, ce n'est pas en essayant de reproduire l'expérience des pays aujourd'hui industrialisés qu'ils pourront connaître de meilleurs niveaux de bien-être et une croissance plus équitable. Pour chacun des pays étudiés, la série présente des propositions concrètes aussi bien dans des domaines spécifiques de l'action publique que dans une perspective stratégique plus large. Elle identifie les contraintes majeures au développement dans tous les secteurs et propose des solutions pangouvernementales.

Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Haïti est le fruit d'un projet mené conjointement par l'Union européenne et le Centre de développement de l'OCDE, en collaboration avec l'Institut interuniversitaire de recherches et de développement (INURED). Ce projet avait pour objectif de fournir aux décideurs des données probantes sur l'impact des migrations sur des secteurs spécifiques – marché du travail, agriculture, éducation, et investissement et services financiers – et, à l'inverse, de montrer quel est l'impact des politiques sectorielles sur les migrations. Le rapport aborde trois dimensions du cycle migratoire : l'émigration, les transferts de fonds et le retour.

Les résultats des travaux empiriques confirment que les migrations contribuent au développement d'Haïti. Cependant, le potentiel des migrations n'est pas pleinement exploité dans le pays, notamment parce que les décideurs ne prennent pas suffisamment en compte les migrations dans leurs domaines d'action respectifs. Haïti doit donc adopter un programme d'action plus cohérent pour intégrer les migrations dans les stratégies de développement, améliorer les mécanismes de coordination et renforcer la coopération internationale. Cela permettra d'accroître la contribution des migrations au développement du pays.

Veuillez consulter cet ouvrage en ligne : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264278844-fr>

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.



Ce projet est cofinancé par
l'Union européenne

éditions **OCDE**
www.oecd.org/editions



ISBN 978-92-64-27883-7
41 2017 18 2 P 1



9 789264 278837